

"MONSIEUR ALLMAND, LES CHASSEURS SONT PLUS CHOUETTES QUE LES FLICS!"



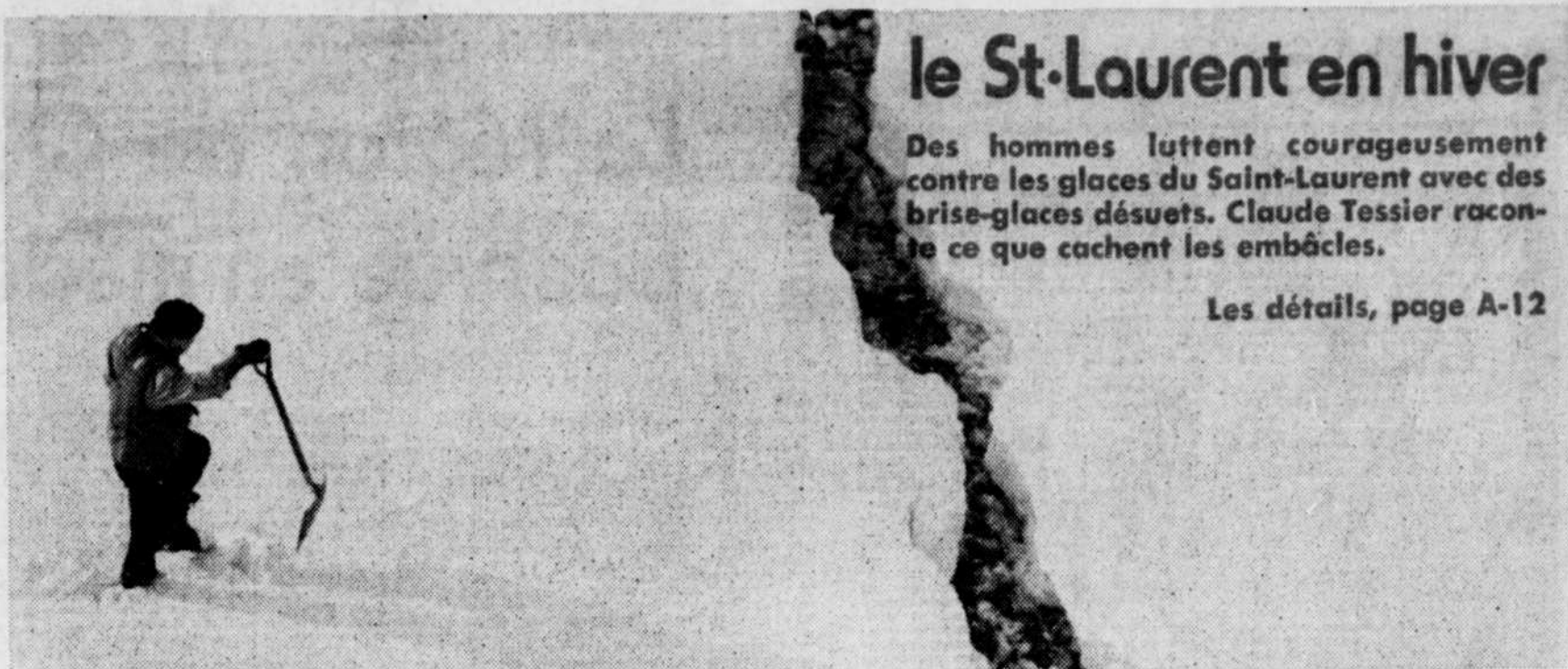
Un policier de la sûreté municipale de Québec a abattu un hibou de la classe "grand duc". 4-3-76

La police enquête sur la mort du grand duc

par Marcel COLLARD

L'abattage d'un hibou grand duc, par un policier, dans la cour du Séminaire de Québec, jeudi dernier, soulève de nombreuses protestations, mais ce geste fera aussi l'objet d'une enquête plus approfondie par le police de Québec et du Service de la faune.

D'une espèce protégée, le hibou est un oiseau de proie qui, de (Suite à la page A6, 1re col.)



le St-Laurent en hiver

Des hommes luttent courageusement contre les glaces du Saint-Laurent avec des brise-glaces désuets. Claude Tessier raconte ce que cachent les embâcles.

Les détails, page A-12



L'AVIGUEUR ASSURANCE INC.
courtiers d'assurances générales
376, rue du Roi, Québec. Tél.: 522-7031

LE SOLEIL

56 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, MARDI 9 MARS 1976

80e ANNEE, No 62 PRIX 25¢



Au stade olympique Chute mortelle pour 4 ouvriers

à lire

Des poudres pour la peau provoqueraient le cancer

NEW YORK (d'après AP) — Des recherches faites sur 19 marques de poudre pour la peau utilisées chez les adultes et les bébés ont révélé que dix d'entre elles étaient contaminées par des fibres d'amiante susceptibles de provoquer une forme rare de cancer du poumon et de l'abdomen.

Le Dr Arthur Rohl, qui dirige les recherches, a précisé qu'il n'y a jamais eu d'enquête sur les dangers de l'amiante dans de telles poudres.

Les chercheurs ont estimé que cette contamination a été localisée dans le talc (silicate naturel de magnésium) utilisé dans de telles poudres.

Les fibres d'amiante peuvent causer la mésothéliose, une forme particulièrement nocive de cancer qui provoque une lésion pulmonaire et des difficultés gastrointestinales.

Les dix poudres nocives contiennent de deux à 20 pour cent de fibres d'amiante.

Les producteurs de ces poudres ont réagi aux recherches du Docteur Rohl en disant que leur produit était "sûr", au terme de leur propre enquête.

(Suite à la page A6, 2e col.)



Québec tire de la patte

A la suite du premier bloc compétitif des Jeux de Jonquière, la région de Québec accuse un sérieux retard et se contente du troisième rang. Les dirigeants croient qu'ils remonteront la pente dans les autres blocs.

page B-2

La réforme électorale

La Commission permanente de la réforme des districts électoraux a écarté les recommandations partiales visant à rendre la circonscription de Louis-Hébert plus "sûre" pour le député libéral Gaston Desjardins.

page A-10

ce soir

ARTS: Grand Théâtre — Concert de l'Orchestre symphonique de Québec — 20h30. TELE: Radio-Canada, Le 60 — De Québec, M. Robert Bourassa — 21h30.

La région de Québec choyée en médecins

C'est dans la région urbaine de Québec que le rapport omni-praticien-habitant est le plus bas au Québec. On y compte un omni-praticien pour 1,356 habitants, alors que sur la Côte-Nord, le rapport est de 1 médecin pour 4,399 personnes.

page A-2

sommaire

A Québec aujourd'hui	D-8
Annances classées	D-10 à D-18
Arts et lettres	D-8 et D-9
Bandes dessinées	D-18
Bridge	D-16
Carrières et professions	D-6
Consommation	A-14
Dans nos régions	A-15
Décès	D-19
Economie-finances	D-2 à D-5
Feuilleton	D-15
Horoscope	D-17
Monsieur Québec	A-3
Mat mystère	D-12
Mots croisés	D-12
Patron	D-13
Sport	B-1 à B-4
Télévision	D-19

météo

Nébulosité croissante cet après-midi. Neige cette nuit. Demain: poudrière et nuageux. Maximum aujourd'hui et demain: -8 à -10. Minimum cette nuit: -16.

Détails à la page A-2

par Claude VAILLANCOURT

Quatre ouvriers de la construction ont perdu la vie et dix autres ont été blessés, hier soir, sur les chantiers du stade olympique.

Les travailleurs ont fait une chute de près de 200 pieds lorsque les câbles qui soutenaient une section de béton en cours d'installation se sont rompus.

Cette section de béton était située près de la tour destinée à supporter le toit rétractable du stade, un porte-parole de la police précisant que les

quatre ouvriers tués étaient occupés à rincer la section de béton à la colonne principale, lorsque les câbles ont cédé.

La police a identifié les victimes, des travailleurs à l'emploi de la Dominion Bridge Co. Ltd., comme étant Xavier Harvey, 43 ans, de Chicoutimi, Paul-Emile Leveu, 41 ans, de Montréal, Benoît Breton, 27 ans, de Lévis et Bertrand Fortin, 23 ans, de Montréal.

Bien que l'ingénieur du chantier olympique, M. Lionel Reeves, soutient que "l'accident ne risque pas de retarder sensiblement la poursuite des

travaux, une nouvelle section pouvant être fabriquée en deux semaines", les dirigeants des centrales syndicales laissent planer de noirs desseins sur ce sujet.

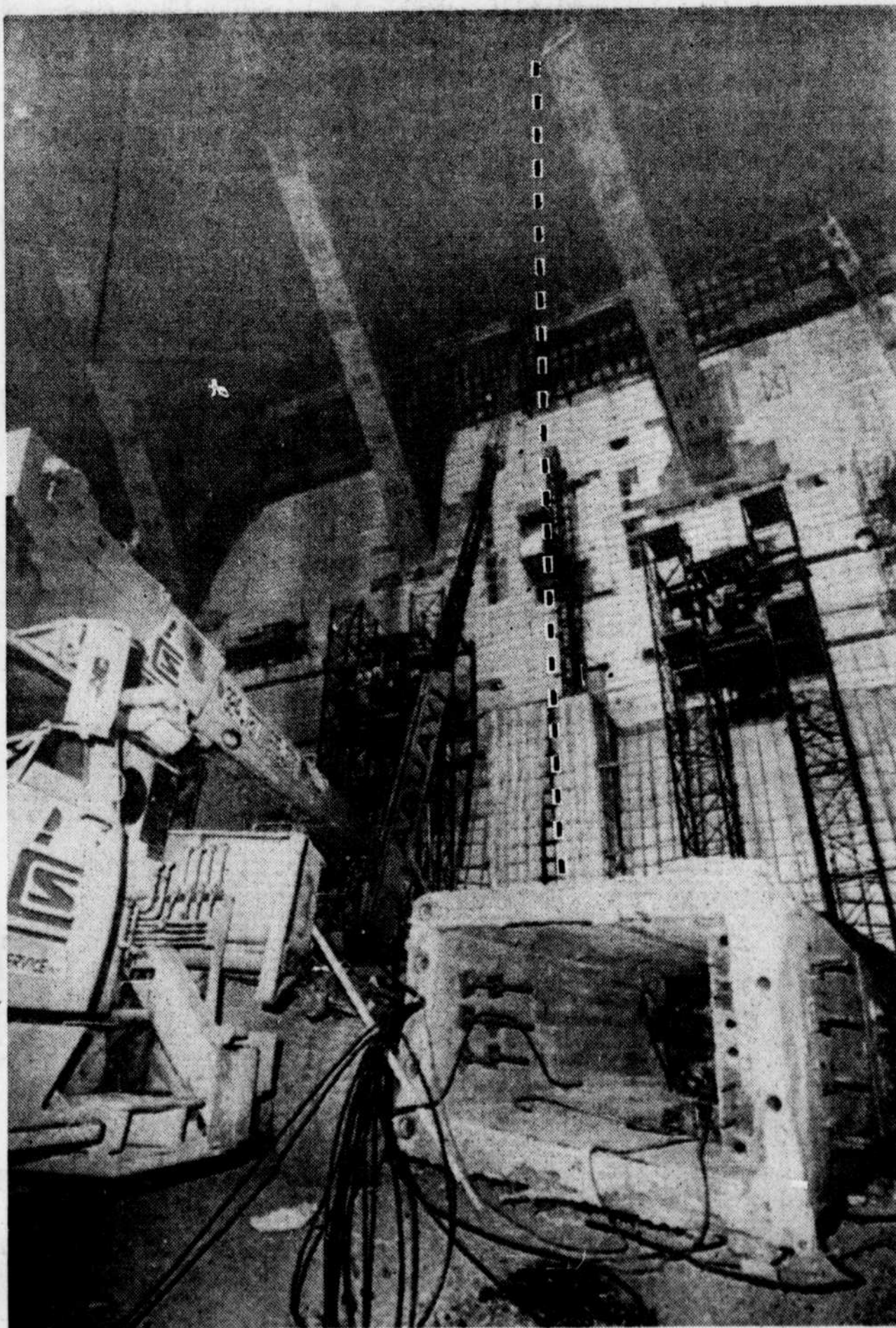
"Par respect pour les travailleurs qui sont morts, a commenté au SOLEIL le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, les travailleurs doivent quitter le chantier.

Ceux-ci ont cependant repris le travail ce matin, selon les informations obtenues de la Régie olympique. Les dirigeants des deux centrales examinaient ce matin les ripostes à offrir à

cette tragédie. M. Fernand Daoust de la FTQ n'écarterait pas, hier soir, la possibilité d'un arrêt de travail de plusieurs jours. Il faudra savoir avant d'agir, a-t-il dit, s'il y a eu négligence de la part du constructeur.

Le président du Conseil central de Montréal (CCSN), M. Michel Chartrand, n'écarter pas, lui aussi, la possibilité d'un arrêt de travail.

"Dès le dernier accident, a lancé le syndicaliste visiblement en colère, les travailleurs auraient dû aller à la (Suite à la page A6, 1re col.)



Les quatre ouvriers de la construction décédés, hier, sur le chantier olympique, alors qu'ils travaillaient à rincer une section de béton, d'un poids de 55 tonnes, à une colonne, prenaient place à l'intérieur de la poutre qu'on aperçoit maintenant au bas de la photo. La ligne pointillée indique la trajectoire de la chute.

Constitution Clark juge inacceptable le projet de Trudeau

(Selon PC) — Le projet de rapatriement de la constitution de façon unilatérale, lancé par le premier ministre Trudeau, à Québec vendredi dernier, a été jugé inacceptable, hier, par le chef du Parti conservateur, M. Joe Clarke, de même que par le président du Parti libéral du Québec, Me Claude Desrosiers, et le fondateur du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette.

M. Clarke a indiqué à la presse que même si Ottawa peut agir de la sorte légalement, "c'est une question de principe dans un pays fédéral d'obtenir l'assentiment des provinces en matière constitutionnelle".

Le chef conservateur s'est cependant refusé à préciser l'attitude de son parti dans ce débat avant d'avoir pris connaissance du texte de la résolution que le premier ministre Trudeau a dit vouloir présenter aux deux Chambres du parlement pour demander à Londres "de renoncer à son droit de passer des lois pour le Canada".

Le premier ministre Trudeau, en donnant cette précision aux Communiqués, hier, a tenu à affirmer qu'une fois rapatriée, le gouvernement fédéral n'entend pas s'octroyer la prérogative d'amender unilatéralement la constitution.

Il a ajouté en outre vouloir continuer les consultations avec les gouvernements provinciaux sur la question constitutionnelle.

"La prochaine étape sera de faire rapport aux provinces sur l'état des discussions telles que nous les voyons présentement", a dit M. Trudeau, indiquant qu'on s'apprête à en venir à une conclusion quoiqu'il semble peu probable qu'il y ait consentement unanime de la part des provinces.

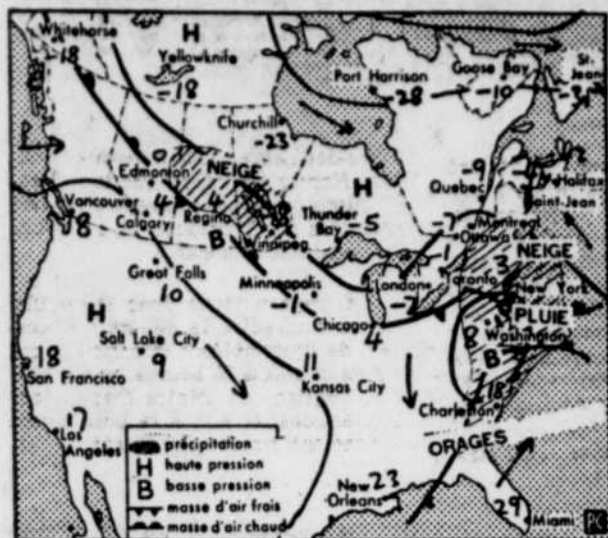
Au Québec

De son côté, le président du PLQ, Me Claude Desrosiers, a déclaré hier à Montréal que le premier ministre Trudeau devra porter à un niveau plus élevé le débat sur le rapatriement de la constitution, sans quoi les Québécois refuseront de le suivre sur ce terrain de "fond de cour".

Au cours d'une interview au Devoir, hier, Me Desrosiers s'est montré profondément déçu et peiné des propos tenus vendredi par le premier ministre canadien.

Entre autres hypothèses, le président (Suite à la page A6, 1re col.)

la météo



Ennuagement aujourd'hui suivi de neige en fin de journée. Ensoleillé dans l'Est mais devenant nuageux en fin de journée. Dégagement progressif demain.

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce mardi 9 mars 1976:

Le temps devait se couvrir cet après-midi dans le sud du Québec. On prévoyait également de la neige en fin de journée, surtout dans les régions du sud. Une dizaine de centimètres de neige tomberont sur les Cantons de l'Est au cours de la soirée et de la nuit. Les régions avoisinantes en recevront un peu moins. Les vents seront assez forts pour causer de la poudrière. Demain, la neige cessera en matinée, sauf en Gaspésie. Le ciel se dégagera sur les régions du nord-ouest. Les températures resteront inférieures à la normale.

Régions de l'Abitibi, du Pontiac-Témiscamingue et de la Haute-Mauricie. fâNébulosité croissante cet après-midi; possibilité de quelques chutes de neige. Légère neige passagère cette nuit. Mercredi: dégagement. Maximum aujourd'hui: -12 à -15. Minimum cette nuit: -22. Maximum mercredi: -12.

Région de Chibougamau. Aujourd'hui et mercredi: fâPériodes nuageuses; possibilité de quelques chutes de neige. Maximum aujourd'hui et mercredi: -15 à -18. Minimum cette nuit: -30.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Laurentides. fâNébulosité croissante cet après-midi. Neige cette nuit. Mercredi: poudrière par endroit; nuageux dans l'après-midi. Maximum aujourd'hui et mercredi: -8 à -18. Minimum cette nuit: -15.

tempé
ratures

TORONTO (PC) — Températures minimales et maximales enregistrées dans les principales villes de l'Amérique du Nord durant les dernières 24 heures.

	Min.	Max.
Victoria	0	6
Edmonton	-2	4
Calgary	-1	6
Saskatoon	-9	-2
Regina	-8	0
Winnipeg	-17	-8
Toronto	-7	-1
Ottawa	-15	-8
Montréal	-13	-
Québec	-10	-8
Fredericton	-11	-3
St-Jean, N.-B.	-9	-3
Moncton	-11	-3
Halifax	-6	-1
Charlottetown	-9	-3
Chicago	-4	5
Detroit	-6	2
Boston	-1	3
New York	1	5
Washington	4	11
Tampa	17	28
Miami	20	28
Los Angeles	10	16
San Francisco	9	13

soleil

MERCREDI

Lever	Coucher	Durée
6.08	17.43	11.35

marée

MERCREDI

Haute 00h25
Basse 7h05
Haute 12h45
Basse 20h25

Trois fois plus que sur la Côte nord

La région de Québec est la mieux
pourvue en médecins omnipraticiens

par Ghislaine RHEAULT

Il est trois fois plus facile à un citoyen de la région de Québec d'avoir accès aux services d'un médecin omnipraticien qu'à un citoyen de la Côte nord.

On trouve en effet un médecin omnipraticien pour 1,356 habitants dans la région de Québec (comtés de Québec, Charlevoix, Montmorency et Portneuf) alors que cette proportion s'élargit à un médecin pour 4,399 habitants sur la Côte nord.

Ces données sont tirées d'une récente enquête réalisée par la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et publiées dans la dernière livraison de la Revue Le Médecin du Québec.

Elles révèlent que c'est dans la région urbaine de Québec que le rapport omnipraticien-habitant est le plus bas au Québec. Elles démontrent en outre noir sur blanc le déséquilibre qui existait en décembre dernier, dans l'accessibilité des citoyens des zones rurales éloignées aux soins généraux par rapport à ceux des centres urbains.

La seconde région la mieux pourvue est celle de Montréal où on dénombre un médecin omnipraticien par 1,598 habitants. A l'opposé, c'est dans les Bois Francs (comtés de Nicolet, Mégantic, Arthabaska et Drummond) que les omnipraticiens se font plus rares: on y trouve un médecin pour 2,627 habitants.

La moyenne pour l'ensemble du territoire telle qu'établie par la Fédération est un omnipraticien par 1,849 habitants. Seules les régions de Québec, Montréal, Côte sud de Québec, Richelieu et Estrie se situent au-dessus de cette moyenne.

Le relevé de la Fédération ne tient toutefois pas compte des disparités qui existent à l'intérieur des grandes régions comme le Bas-Saint-Laurent par exemple.

Cette région se situe en effet au 6^e rang de l'ensemble des 16 régions évaluées par la Fédération. Toutefois, ce rang avantageux tient surtout à la concentration des médecins dans la ville de Rimouski. Les données recueillies récemment par le CRSSS du Bas du Fleuve dénombrent 22 médecins à Rimouski, alors que l'étude de la Fédération des omnipraticiens en dénombre 52

pour les comtés de Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia et Matane. C'est donc dire que cinq de ces six comtés se partagent trente médecins omnipraticiens.

Quant à la Gaspésie, elle demeure encore le bout du monde. Cette région est moins dépourvue que la Côte-Nord mais elle ne se situe pas mieux qu'au 14^e rang (sur 16) au Québec. Le rapport omnipraticien-population est de un pour 2,607 habitants.

Le travail d'équipe

Ce relevé a été réalisé auprès des 3,396 omniprati-

ciens qui font partie des 16 associations régionales du Québec dans le cadre de l'opération "accessibilité des soins généraux". Cette opération est menée actuellement par la Fédération parallèlement à ses négociations avec l'Etat pour la révision des honoraires et des conditions de pratique de la médecine.

L'étude établit en outre qu'environ 50% des omnipraticiens du territoire travaillent actuellement en équipe. On dénombre 438 cabinets de groupe dont 140 sont localisés à Montréal.

2,034 médecins ont répondu au questionnaire de la Fédération. Leurs réponses permettent d'évaluer à 33 en moyenne le nombre d'heures qu'ils passent par semaine à leur cabinet privé. Une autre étude réalisée celle-là par la firme Hébert Lehoullier et Associés avait évalué, à partir des données recueillies durant l'été dernier, à 56 la moyenne d'heures de travail hebdomadaire des médecins omnipraticiens du Québec. Si on tient compte de ces deux relevés, on peut établir à 23 le nombre d'heures par semaine que les omnipraticiens passent dans les établissements.

NOUVEAU!
Plus de prix,
plus d'argent,
plus de chances
que jamais
de gagner
un million!



6 GRANDS PRIX
\$1 million
CHACUN

Il y a maintenant 6 grands prix d'un million à Loterie Olympique Canada. 6 numéros différents détermineront six billets gagnants d'un million de dollars chacun: deux dans chacune des séries A, B et C. Plus de 29 millions en prix, au total seront disponibles pour quelque 105,000 gagnants et maintenant, 42 grands prix: 6 de \$1 million, 3 de \$500,000, 3 de \$200,000, 12 de \$100,000, 6 de \$50,000, 12 de \$25,000.

Achetez vite vos billets seul et en groupe. Demandez le FORMULAIRE DE GROUPE et formez un groupe: demandez-le là où l'on vend des billets de Loterie Olympique. Maintenant, plus que jamais, chaque billet vous offre plus de chances de gagner un million de dollars. Plus vous avez de billets, plus vous avez de chances de gagner.



Loterie
Olympique
Canada

Vous trouverez des billets dans les banques, Compagnies de Fiducie, Caisses populaires, Caisses d'économie et chez les détaillants autorisés.

ENCORE! \$1 million
ENCORE! UN GRAND PRIX ADDITIONNEL DE
AJOUTE AUX AUTRES PRIX DU 8^e TIRAGE DE
LOTTERIE OLYMPIQUE CANADA

Si les mots vous manquent...

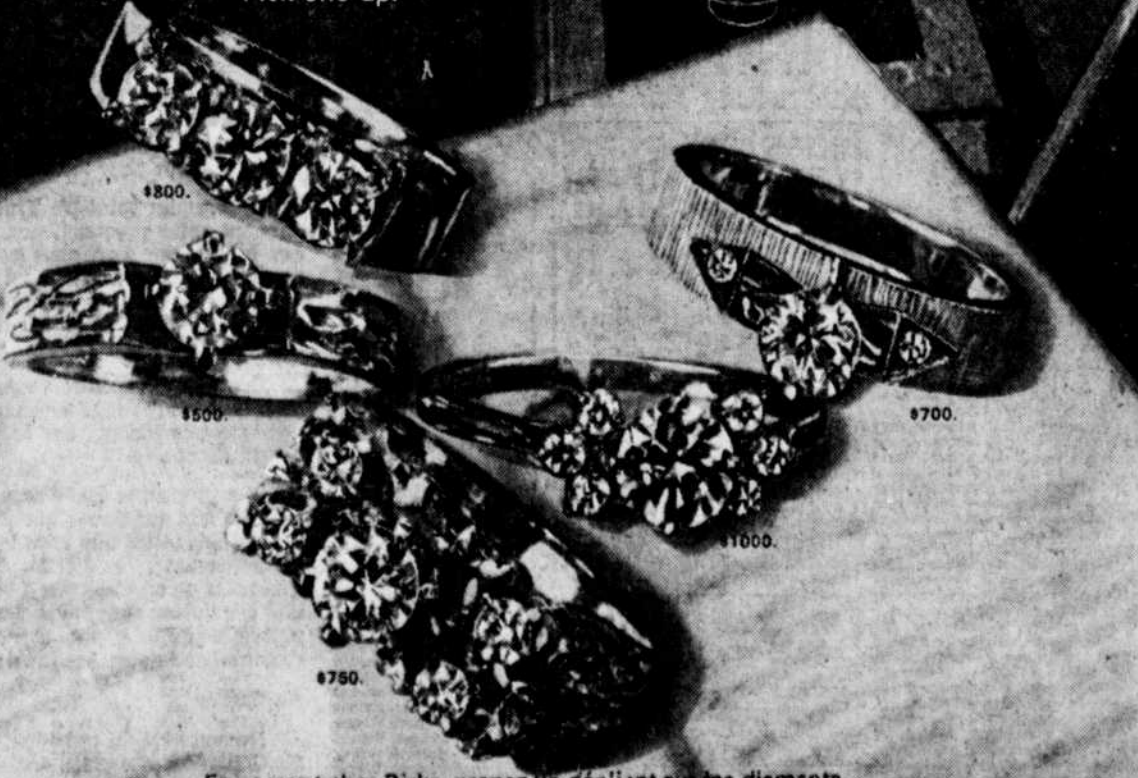
Un diamant Birks parlera pour vous!

Comme un "je t'aime" murmuré au clair de lune... un diamant Birks est la plus belle et la plus éloquente déclaration d'amour. Un magnifique diamant... niché dans une monture parfaite, choisie parmi la centaine de montures que vous offre Birks.

Grâce à l'intégrité de notre réputation, nous pouvons nous porter garant de la qualité et de la valeur de votre diamant. Comme nous en vendons beaucoup, nous pouvons maintenir nos prix plus bas que ceux des autres magasins.

Nous vous souhaitons de vous aimer toute la vie!

Pick one up.



En passant chez Birks, prenez un dépliant sur les diamants.

les **Diamants Birks**
ont l'éclat de l'amour.

16, DE LA FABRIQUE
692-3822

PLACE QUEBEC
529-0231

PLACE STE-FOY
653-4035

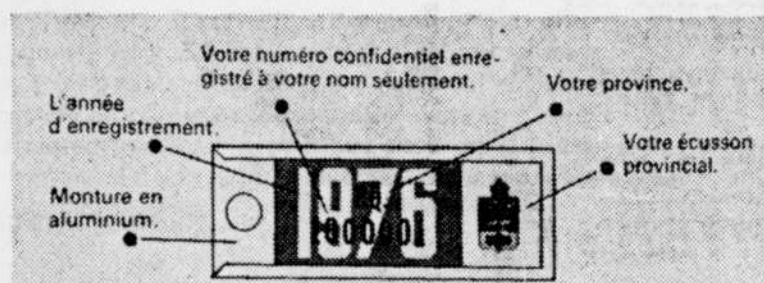


monsieur québec

par yves bernier

La "téléposte" fonctionne

Nous avons enfin, comme les Français de France, notre système de "pneumatiques" mais pas avec des tuyaux souterrains. Et bien voici... Les postes canadiens et les Télécommunications CN-CP ont inauguré, hier, le nouveau service de téléposte publique. Ainsi, très rapidement, vous pouvez envoyer une lettre à votre soeur qui demeure à Vancouver, en moins de 24 heures. Vous téléphonez au centre de télécommunications (au "télégraphe", comme on disait chez nous) le plus proche, vous dictez votre lettre qui est transmise par le réseau Téléx CN-CP au téléposte le plus proche qui l'envoiera ensuite au bureau de poste le plus près de chez votre soeur. Enfin, votre message est livré par le facteur sous forme de lettre. Le réseau canadien est même relié au système américain de "Mailgrams", ce qui va vous permettre d'écrire à vos cousins "dé-zétats". Pour 50 mots, c'est \$2.40, partout au Canada. Pour 100 mots, il vous en coûte \$3 jusqu'aux États-Unis.



Votre plaque porte-clés

Un gadget très utile

Au cours des prochaines semaines, les automobilistes vont recevoir des Amputés de guerre, leur nouvelle plaque porte-clés pour l'année 1976. Cette année, la plaque ne porte plus votre numéro d'immatriculation de votre auto, mais un numéro codé, secret, qui permet à l'organisation de vous renvoyer vos clés si vous les perdez et qu'elles sont retrouvées par quelqu'un qui les glisse dans une boîte aux lettres. Ainsi, la nouvelle plaque empêche la personne qui trouve vos clés de voler votre véhicule dont le numéro des plaques minéralogiques était inscrit sur la plaque miniature des Amputés de guerre. En recevant votre plaque, n'oubliez pas d'envoyer votre contribution.

Autoroute 73 Nord.

Le maire de Québec, Gilles Lamontagne, appuie en principe, les objectifs du Groupe d'Etude de l'Autoroute 73 Nord, qui demande la construction d'une autoroute dans le prolongement nord du boulevard Laurentien, à l'est plutôt qu'à l'ouest de la voie actuelle. Il demande cependant réflexion et une étude approfondie de la question. Dans ce sens le Groupe tient une réunion, ce soir à 20h, à l'église de Notre-Dame des Laurentides. Plusieurs organismes intéressés ont été invités. Il y aura présentation des éléments du dossier lancement d'une pétition et le public aura droit de parole.

Soirée littéraire

La Faculté des Lettres, de Laval, et la Société Dante, présentent ce soir une soirée littéraire, "Hommage à Eugenio Montale", Prix Nobel de littérature, 1975. C'est le professeur Vittorio Politi et Giuseppe Turi, président de la société, qui présenteront le poète. Il y aura lecture, en italien et en français, de poèmes de Montale. A 20h, amphithéâtre L-A, Pavillon de Koninck.



Le temps a eu raison des sculptures de bois.

Harrington honoré

Le poste de radio CJRP inaugure cette semaine son "Mérite Québécois", une plaque commémorative et une reconnaissance qui sera attribuée à un Québécois de la région qui, durant le mois, se sera distingué de façon spéciale. Le récipiendaire de la première plaque est M. Denis Harrington, président du 22e Carnaval de Québec, "pour sa dynamique influence et une préoccupation constante de la santé économique du plus grand Carnaval d'hiver au monde", dit la citation. Soulignons que cette plaque sera remise à chaque mois. M. Harrington recevra sa plaque, jeudi soir, lors d'une réception à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville.

Position de la SSJB

Le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec, M. Louis-Philippe Tremblay, a déclaré en fin de semaine, que son groupe ferait connaître bientôt sa position vis-à-vis le dossier constitutionnel qui vient d'être ramené sur la scène politique canadienne. Nous attendons avec impatience cette prise de position, souhaitant qu'elle ne survienne pas après que toute l'affaire aura été réglée.

Démolition de quatre sculptures

Par mesure de sécurité publique et pour éviter aux artistes d'être trahis par la détérioration de l'une de leurs oeuvres, le ministère des Affaires culturelles procède actuellement, par l'entremise des Travaux publics, à la démolition de quatre des sept sculptures de bois situées derrière le Musée du Québec. Pour les trois sculptures qui restent, un programme de restauration est prévu pour le printemps. Ces sculptures ont été créées, vous vous souvenez, lors du Symposium de sculpture de Québec, en 1966. Cela fait 10 ans, à peu près l'âge de durée d'une sculpture en bois exposée à l'extérieur. C'est triste, mais nécessaire.

Le conseiller Pageau engage la bagarre contre le député Harvey

par Benoît ROUTHIER

Le conseiller Lawrence Pageau, du quartier Notre-Dame-des-Laurentides, à Charlesbourg, invite la population de son quartier à aller contredire, ce soir en assemblée, le député André Harvey qui prétend que la majorité silencieuse accepte d'embler le projet de l'autoroute 73 du ministère des Transports.

Très déçu à la suite d'une réunion qui se tenait jeudi dernier au ministère et à laquelle participait une délégation officielle du conseil de ville de Charlesbourg, des hauts fonctionnaires dudit ministère et le député du comté, M. Pageau a décidé de livrer ses impressions à la presse.

M. Pageau a accepté de participer publiquement à la remise en question du projet après avoir constaté que les arguments du "Groupe d'étude de l'autoroute 73 nord" méritaient d'être pris en considération. C'est suite aussi aux multiples démarches personnelles infructueuses auprès du ministère des Transports pour obtenir le "projet des alternatives de passages".

Assemblée spéciale du conseil

M. Pageau, qui était le maire de Notre-Dame-des-Laurentides avant la fusion du 1er janvier, dénonce par ailleurs l'attitude du grand Charlesbourg qui, même à la lumière de nombreux éléments nouveaux et fort importants amenés par des spécialistes, refuse de prendre cette question au sérieux. On préfère, dit-il, se reposer sur le seul argument qu'une décision a déjà été rendue par Notre-Dame-des-Laurentides.

Rappelons que l'an dernier le conseil de cette municipalité avait en effet entériné le tracé du ministère des Transports. Mais il n'avait pas l'éclairage apporté aujourd'hui et la possibilité d'un autre tracé qui, selon le Groupe d'étude, coûterait moins cher à réaliser, serait plus acceptable en ce qui touche l'environnement et déplacerait moins de gens que le projet du ministère des Transports.

M. Pageau demande une séance spéciale publique du conseil de Charlesbourg où le Groupe d'étude de l'autoroute 73 nord et le ministère des

Transports viendront faire valoir leurs arguments respectifs "afin qu'une décision éclairée soit prise sur cette très importante question d'intérêt général".

Des pressions

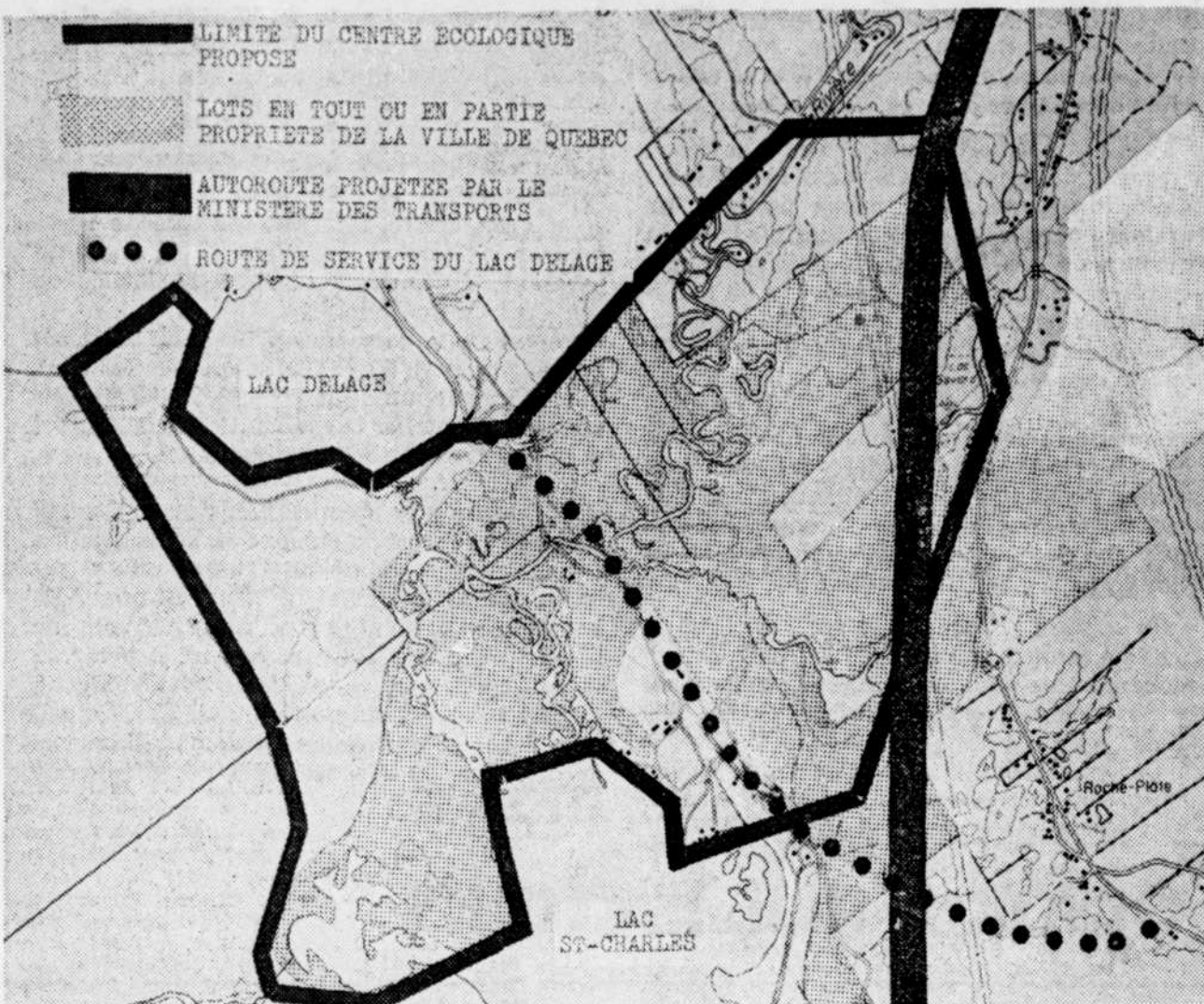
Le conseiller Pageau, dans une lettre à la presse, parle ainsi au sujet de l'attitude des représentants du ministère à la réunion de jeudi dernier: "Les hauts fonctionnaires du ministère des Transports, dont cer-

tains visiblement nerveux, ont déclaré à cette réunion avoir la ferme intention de poursuivre le projet exactement comme il a été amorcé. Cela m'apparaît en contradiction flagrante avec les récentes déclarations du ministre Mailoux, celui-ci s'étant prononcé pour une révision détaillée du projet. Y aurait-il là certaines pressions intérieures ou extérieures faisant contrepoids aux décisions du ministre?"

Enfin, l'ancien maire de Notre-

Dame-des-Laurentides note que le député Harvey considère que les revendications présentes contre le projet du ministère des Transports ne sont l'objet que d'une minorité.

M. Pageau invite donc la population à contredire le député à l'occasion de l'assemblée d'information qui a lieu ce soir à 20 heures, au sous-sol de l'église de Notre-Dame-des-Laurentides, et non à la polyvalente comme antérieurement décidé.



Une autoroute particulièrement néfaste pour l'eau et ses usagers.

Un tracé incompatible avec le milieu

La présence d'une autoroute dans le "secteur des marécages", à Notre-Dame-des-Laurentides, est incompatible avec sa vocation de "meilleur site pour la création d'un centre écologique spécialement axé sur la faune".

C'est ce qui se dégage nettement d'un dossier qui a principalement trait aux dommages causés à l'environnement par le passage de l'autoroute 73 à l'endroit prévu par le ministère des Transports.

Ce dossier a été remis à la presse par le Groupe d'étude de l'autoroute 73 nord qui préconise de situer cette autoroute à l'est de la voie actuelle, le boulevard Talbot, plutôt qu'à l'ouest, le choix du ministère.

Dans un premier temps, le groupe dit en résumé que le ministère des Transports fait un "gaspillage éhonté" d'espaces à vocation récréative. On note, à l'intérieur d'une distance de moins de 10 milles, que le projet d'autoroute affecterait la montagne de Notre-Dame-des-Laurentides et sa forêt exceptionnelles, la rivière Jau-ne, la rivière Verret, les rives du lac Saint-Charles, le secteur des marécages et la rivière Huron.

Le secteur des marécages est situé à l'est du lac Saint-Charles. La CACUQ y prévoit un grand parc de conservation de la faune sauvage en eau douce.

Toute une gamme d'animaux à fourrure vit aussi dans ces marécages, site au potentiel récréatif par ail-

leurs exceptionnel nécessitant peu d'aménagements.

Une autoroute dans un tel site causerait de la pollution acoustique, détruirait une partie des marécages et rendrait inutilisable pour l'observation de la nature la partie est résiduelle incluant "le très intéressant lac Savard et ses abords".

L'autoroute entraînerait la construction d'une rue de service originant au Lac Delage laquelle rue traverse le centre écologique prévu de tout son long.

C'est surtout au niveau de la pollution de l'eau que la construction de l'autoroute à cet endroit aurait ses effets les plus néfastes. Le tracé longe le ruisseau et le lac Savard sur près d'un mille, traverse et longe sur près de

six milles la rivière Huron.

Il y aurait augmentation de la "turbidité" ou de la quantité de matière en suspension dans l'eau qui amènerait l'élimination des sites reproducteurs de plusieurs espèces de poissons. Le lac Saint-Charles peut être sérieusement affecté par une augmentation de l'activité biologique.

L'utilisation d'une autoroute apporterait des substances polluantes et toxiques dont le sel aux effets néfastes pour l'homme, pour la végétation et pour la faune.

Le dossier mentionne encore qu'on retrouve dans la neige souillée des trop fortes concentrations de mercure, de plomb, d'huile et de bactéries qui peuvent causer l'intoxication.

La CACUQ a posé des conditions

En donnant un avis favorable au tracé ouest de l'autoroute 73 dans Notre-Dame-des-Laurentides, la Commission d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (CACUQ) ajoutait de nombreuses conditions pour lesquelles aucune garantie n'a été fournie par le ministère des Transports.

Le document fourni à la municipalité de Notre-Dame-des-Laurentides, le 7 juillet dernier, ne soulevait aucune objection au tracé proposé par le ministère des Transports, à condition que des études plus précises appor-

tent une attention particulière à cinq aspects du projet.

D'ailleurs, le tracé proposé a été étudié par la CACUQ en prenant pour acquis qu'il n'existait pas d'alternative pour un autre corridor.

Le document demandait de respecter le plus possible les deux forêts situées sur la montagne de Notre-Dame-des-Laurentides.

Il fallait aussi prévoir, sous l'autoroute, un accès à cette montagne pour les piétons et les amateurs de plein air, puisqu'elle deviendra dans les années futures un parc régional ou métropolitain.

Robert Coulombe
CHIROPRATEUR
705 EST, BOUL. CHAREST
QUÉBEC 2
TEL: 522-1297
428-0307

**TOUS LES SOIRS:
DES MENUS QUI
FONT PERDRE LA CARTE!**

PETIT FILET MIGNON
et ses accompagnements:
\$6.75
aussi, avec les mêmes accompagnements
BOEUF BOURGUIGNON... \$5.25
FRANCHES DE ROSE... \$5.75
BON APPÉTIT, MESSIRE

LE JACRE
boul. Laurier 651-4055
boul. Ste Anne 667-3232

Crédit Foncier
Fondé en 1880

Obligations de 5 ans

Minimum: \$500

10%
Intérêts payés semi-annuellement

10 1/4%
Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Arseneault)
(Mme L. Brulotte)

Frais virés acceptés
Institution inscrite à la Régie
de l'assurance-dépôts du Québec

chauffe-eau CASCADE 60
louez-le...
\$3.00 par mois
GUILLLOT
ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SERVICE RAPIDE JOUR ET NUIT
661-9211

l'éditorial

Comme on fait son lit on se couche...

On ne saurait, bien sûr, toujours louer le comportement du premier ministre Trudeau dans ses interventions publiques. On a connu son non-conformisme vestimentaire des débuts, ses "fuddle-duddle", son "mangez de la m..." aux gars de Lapalme, ses petits gestes non équivoques à l'endroit de ses adversaires politiques des Communes et quoi encore. Comme écrivait Buffon, "le style, c'est l'homme", et, sur ce point, le chef de l'Etat canadien est loin d'échapper à la règle.

Mais ses comportements souvent insolites, sa verdeur de langage, sa spontanéité souvent brutale, arrogante, voire même cynique, ne sauraient pour autant faire oublier la clarté de beaucoup de ses conceptions politiques que certains ne manquent pas, d'ailleurs, de qualifier de simplistes. Et maintenant que le hurvari créé par son académisme douteux de la fin de semaine s'est quelque peu estompé; maintenant que chacun a pu apprécier à sa mesure personnelle le degré du "mépris et même des injures à peine voilées" proférés à l'endroit de son homologue québécois; maintenant que l'on a retourné toutes les coutures de son discours pour y chercher des poux, si l'on s'occupait de savoir ce qu'il y avait à l'intérieur.

On a vécu le "Québec libre" de l'Autre. Quand on connaît tant soit peu le "bonhomme" Trudeau, on ne peut s'empêcher de penser s'il n'a pas voulu, pensé, prémédité même, les "effets" qu'il a provoqués. On se demande s'il n'a pas délibérément pesé d'un doigt somme

toute exacerbé sur certaines meurtrissures de notre comportement socio-politique, touchant parfois au masochisme, et qui, loin de témoigner de notre bonne santé, en accuserait au contraire la morbidité. On n'en discute pas ici la légitimité: on en déplore les causes historiques. On se demande, en fait, si Trudeau ne désirerait servir en quelque sorte de "fouet" pour faire bouger l'attelage, même si cela ne peut être fait à n'importe quel prix.

Il y a un demi-siècle, on a commencé à s'interroger sur l'opportunité de rapatrier une constitution sur laquelle s'accrochait pompeusement l'Angleterre. En 1931, le traité de Westminster a conféré au Canada sa majorité politique, après avoir soustrait sa justice au coupet du Conseil Privé. Aujourd'hui, on en est encore à se demander pourquoi il ne serait pas logique qu'il y ait, selon M. Trudeau, quelqu'un qui prenne son courage à deux mains pour aller chercher la constitution là où elle est et la placer sur la bonne tablette.

Et, lorsque le premier ministre du Canada envisage que nous rapatriions cette constitution unilatéralement, à défaut d'un consentement unanime des provinces, il tente de forcer M. Bourassa en particulier à se "brancher" sur une ligne ou sur une autre et cesser de jouer au sourd et muet sur ce problème particulier, au lieu de laisser tout le monde spéculer, ratiociner, gloser et médire sur l'ensemble lui-même du problème de la constitution canadienne, de

son rapatriement et de son amendement. Que l'on appelle cela de la provocation, du chantage même, on ne sera pas plus avancé dans 25 ans si l'on continue ainsi de jouer à la sempiternelle partie de cache-cache et du "deux pas en avant, un pas en arrière". Cela fait peut-être l'affaire de certains politiciens mais sûrement celle de la politique qui consiste à pratiquer l'art du possible.

Quant au financement direct par le fédéral du déficit effarant des Jeux olympiques, on ne voit pas pourquoi M. Bourassa laisse les Québécois dans l'illusion qu'il peut se faire, alors qu'il sait pertinemment que le gouvernement Trudeau ne peut maintenant faire marche arrière, lié qu'il est par des engagements formels faits aux conservateurs et contre lesquels ceux-ci ont déjà donné leur appui à un régime minoritaire. Cela n'exclut certainement pas, comme l'a d'ailleurs souligné M. Trudeau, que son gouvernement s'emploie à mettre de l'avant toutes sortes de mesures permettant de faire indirectement ce qu'il ne peut, en toute décence parlementaire et politique, faire directement. Et il est certain que cela se fera même si M. Trudeau prend un malin plaisir à faire sentir au Québec qu'il a omis toutes les règles de la plus élémentaire prudence en laissant M. Drapeau s'occuper de remplir seul "sa baignoire".

Reste la loi 22 sur les tranchées de laquelle on se bat "ce que l'on veut" depuis au-delà de

deux ans. M. Trudeau a toujours admis l'esprit de cette loi. Il l'a répété, en fin de semaine, en ajoutant qu'il trouvait sa lettre "stupide". Qui voudrait lui en faire grief lorsque personne n'est en droit d'ignorer quels genres de situation, d'abus et même d'injustice sa mise en application a jusqu'ici créés. Depuis un an, trois ministres de l'Education se la sont lancée comme une patate chaude, sans compter que l'un d'entre eux y a même un peu cassé sa pipe. Quant à Me Bienvenue, qu'il prie tous les saints de ne pas devoir la vomir à son tour.

M. Trudeau a certes commis un "grand écart" en abordant ce sujet tout comme celui "d'une nécessaire frugalité d'une province pauvre dans sa politique salariale." Et il ne mérite pas qu'on l'approuve à ce sujet. Mais, de là à mêler les choux et les raves, mésestimer l'à-propos de tout le reste, lui faire un procès d'intentions, il y a une distance que l'on peut difficilement franchir sans devoir s'avouer que le statu quo est une situation périlleuse dans laquelle nous risquons de patauger encore longtemps si nous ne mettons pas l'ordre nécessaire dans nos idées québécoises. M. Bourassa se retrouve certes sur des charbons ardents, quelque peu aplati par les mornifles de son aîné. Mais, comme on fait son lit on se couche, il a encore toutes les chances de trouver une part juste et honorable sous la "couverture". Et cela ne veut pas dire qu'il doive pour cela coucher avec n'importe qui...

Paul LACHANCE

l'opinion des lecteurs

L'anthropologie et le marché du travail

M. le rédacteur en chef,

Le matin du 24 février, en me rendant à mon travail, j'ai eu l'occasion de suivre l'ensemble des conversations à l'émission radiophonique i.e. lignes ouvertes, qu'anime M. Robert Morissette. Les sujets de discussion étant libres et le contexte des négociations dans le domaine scolaire représentant un thème d'actualité, une interlocutrice engagea la conversation sur les relations entre la formation donnée dans les écoles et le marché du travail.

A l'affirmation de cette ancienne institutrice à l'effet qu'il y a peu de planification entre l'enseignement et la situation réelle de l'emploi, M. Morissette s'est permis une remarque contre laquelle je réagis fort négativement et qui a trait: 1- à l'engouement des jeunes pour les sciences sociales et 2- à l'utilisation de l'anthropologie comme illustration de cet engouement "stupide".

Quoique je ne puisse citer textuellement cet animateur, sa réponse à la question de l'interlocutrice a consisté à affirmer que les sciences sociales ne constituent pas un domaine très prometteur pour les jeunes et que "l'anthropologie ou les presque anthropophages" en était un exemple frappant, allant jusqu'à dire que lorsqu'on produit un ou deux anthropologues par année, c'est amplement suffisant.

Je suis évidemment prêt à admettre que ces affirmations se situent dans un contexte qu'il est difficile de reconstituer pour le lecteur, que le style direct et relativement familier de l'émission peut prêter à certains écarts verbaux et que la nécessité fréquente d'une réplique ou commentaires immédiats de la part de l'animateur ne lui laisse pas toujours le temps de répondre de manière élaborée et constamment objective. Ayant eu l'occasion d'écouter diverses émissions du genre, je crois que dans l'ensemble M.

Morissette accomplit de l'excellent boulot, mais, et ce mais est important, je veux profiter de l'occasion pour lui rappeler que sa référence aux sciences sociales et à l'anthropologie lors de son émission du 24, constitue un manque flagrant d'éthique professionnelle et qu'elle traduit inconsciemment ou non des biais idéologiques qui minimisent l'objectivité dont, en théorie et en pratique, il doit faire preuve.

Si une formation en droit mène à l'obtention d'un poste d'animateur dans une station radiophonique, je ne vois pas comment un anthropologue ne pourrait en faire autant. Non seulement les sciences sociales connaissent actuellement un regain de vie à l'échelle canadienne, mais parmi toutes ces disciplines, l'anthropologie est celle qui a fait les progrès les plus rapides au cours des dernières années. Il n'y a qu'à le vérifier à la Faculté des sciences sociales de Laval où l'anthropologie est l'unité académique qui a connu le plus fort taux d'augmentation démographique depuis 5 ans, et qui a obtenu le plus grand volume de recherche au cours de la même période, soit plus de \$1,000,000. La fameuse association anthropologie et Amérindiens, Inuit, tout en demeurant une ligne directrice significative sur le plan de l'enseignement et de la recherche, laisse aussi place à bien d'autres domaines qui sont fort prometteurs au niveau du marché du travail. Certains de nos finissants ont été engagés par l'Hydro-Québec, la Société centrale d'hypothécaire, les CLSC, les hôpitaux psychiatriques, les institutions pénitenciaires et divers ministères fédéraux et provinciaux autres que celui des Affaires indiennes. Une compagnie d'anthropologues conseils vient même d'être formée dans le département. Cette brève énumération démontre donc que M. Morissette a parlé à travers son chapeau et ce qui est pis, le chapeau n'est pas récent vu qu'il véhicule des stéréotypes qui se retrouvaient déjà

chez la petite bourgeoisie libérale du 19e siècle.

Il est évident que le système dans lequel nous vivons n'entraînera jamais une planification exacte entre le marché du travail et les sciences sociales en général. Une telle situation serait presque en contradiction directe avec l'existence de ces dernières vu que le rôle du scientifique en sciences sociales est d'abord de porter un jugement critique sur la ou les sociétés qui l'entourent.

Yvan Breton,
Directeur,
Département d'anthropologie
Université Laval.

Le transport à Ste-Foy

M. le rédacteur en chef,

On sait que la ville de Ste-Foy s'est acquise la réputation d'être une ville dortoir. De ce fait, sa population est appelée à un déplacement considérable. Je considère l'actuel système de transport nettement insuffisant. Pour remédier à la situation, je propose deux solutions.

Avant, je dois dire que ce problème se situe à un niveau social et je crois que chacun doit prendre sa part de responsabilité pour améliorer la situation. Si l'on tente de circonscrire le problème, on se rend vite compte que c'est aux heures de pointe que l'on connaît les plus grandes difficultés à se déplacer.

Mon premier principe: il faut répartir dans le temps la population qui utilise le service de transport en commun. Pour ce, le gouvernement pourrait échelonner l'entrée et la sortie de ses fonctionnaires au travail. Comme conséquence de cette règle, ces milliers de travailleurs circulant à des heures différentes soulageraient le flot de la circulation en rétablissant un certain équilibre.

Mon deuxième principe vise plus directement l'automobiliste individualiste. J'inciterais les automobilistes à faire monter des passagers gratuits (pouceux) qui jalonnent les rues. Je trouve révoltant de perdre mon temps à attendre des autobus qui souvent me passent au nez. Généralement surchargés, ils se déplacent très lentement.

A côté de ces autobus, je vois un grand nombre de grosses voitures circulant au quart et même au sixième de leur capacité (c'est-à-dire avec seulement le chauffeur à bord). Ne remarquez-vous pas un déséquilibre?

Voilà mon message lancé. Je crois en la bonne foi des citoyens et j'aimerais voir revivre le joyeux climat d'entraide qui régnait lors de la dernière grève du transport en commun.

"Y a pas de mal à se faire du bien."

René Durocher
Étudiant en droit
Université Laval
Résidence:
825 Chanoine St.
Ste-Foy.

ROBERT, FAIS PAS CETTE
TÊTE LÀ, C'EST UNE JOKE!



Les chiros crient à l'injustice

M. le rédacteur en chef,

La chiropratique est, depuis 3 ans, reconnue légalement (bill 269) dans notre province comme profession de pratique exclusive au même titre que la médecine, l'optométrie, etc.

La régie d'assurance-maladie paie les thérapies chiropratiques (manipulations vertébrales) lorsque l'acte est posé par un médecin et refuse de payer lorsqu'il est posé par un chiropraticien. Y a-t-il quelque chose de plus injuste et ridicule?

Ce qui est surprenant, c'est que le gouvernement encourage les pseudo-chiros à faire des manipulations vertébrales et le refuse aux véritables chiropraticiens reconnus, à qui on a accordé par une loi, l'exercice exclusif de ce type de traitement.

En 1971, la régie d'assurance-maladie a payé aux médecins du Québec des honoraires pour 5,257 actes manipulateurs et en 1974 pour 36,255, soit une augmentation en 3 ans de 700%.

Le 30 avril et le 1er mai 1971 un cours de fin de semaine a été organisé par l'université de Montréal pour les médecins du Québec et voici une copie de la lettre envoyée à cette occasion.

"Cher confrère,

La direction de l'enseignement médical permanent de la faculté de Médecine de l'université de Montréal a confié à l'hôpital Notre-Dame de

Montréal, la présentation d'un cours sur les manipulations vertébrales.

Quoiqu'on en pense généralement, les manipulations vertébrales ont été employées en médecine depuis très longtemps, comme traitement de certaines affections mécaniques de la colonne vertébrale. Il est cependant malheureux que très peu de médecins en connaissent la technique et les indications, se privant ainsi d'une arme thérapeutique souvent fort valable.

L'hôpital Notre-Dame a cru bon de faire appel à celui qui est reconnu comme l'autorité mondiale dans le domaine de la manipulation vertébrale, le Dr Robert Maigne de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le Dr Maigne exposera les indications et les contre-indications des manipulations vertébrales et démontrera aussi ses principales techniques. Les médecins inscrits au cours seront groupés par deux et pratiqueront l'un sur l'autre les techniques qui seront enseignées par le Dr Maigne.

Michel Dupuis M.D.

chef de service de réadaptation médicale

Hôpital Notre-Dame."

Le juge Lacroix, suite à son enquête qui a coûté plus d'un million de dollars aux Québécois, avait clairement laissé planer un doute sur la dextérité médicale dans l'utilisation

des thérapies manipulatives lorsqu'il a écrit:

"Le médecin qui a reçu une formation médicale complète et qui a exercé régulièrement sa profession ne peut, à notre humble avis, utiliser lui-même sans grave danger, la thérapie manipulative s'il n'a pas reçu un entraînement spécialisé, long et soigné, dans l'usage de cette méthode et de ce traitement manipulatif."

Le commissaire Lacroix conclut:

"La prépondérance de la preuve reçue par nous est certes à l'effet que l'enseignement de cette technique ne fait pas partie du curriculum médical et nous croyons que les chiropraticiens qui ont fait des études prolongées dans des écoles accréditées peuvent avoir reçu un enseignement et un entraînement qui leur donnent une préparation plus sûre pour l'application de cette méthode thérapeutique vertébrale que le médecin qui nonobstant ses études médicales n'en a pas été instruit."

Voilà: nous sommes devant une drôle de situation. Ceux qui sont reconnus les mieux qualifiés pour faire un travail en sont exclus et ceux qui en plus de l'avoir longtemps contesté et ridiculisé, s'y lancent avec une compétence douteuse, sont acceptés et généreusement rétribués.

Dr J.A. Charland d.c.
460 de l'Eglise, St-Roch,
Québec 2 524-8800

A quand le civisme?

M. le rédacteur en chef,

Il vous est sûrement déjà arrivé, après une longue journée de travail, d'attendre l'autobus, où il y a une foule de personnes qui vous bousculent sans hésiter et sans s'excuser!

Nous sommes comme des troupeaux d'animaux sauvages ne connaissant aucun civisme vis-à-vis des relations sociales.

Faites donc comme vos confrères montréalais qui, eux, attendent tran-

quillement sans bousculade, un derrière l'autre, comme citoyens civilisés.

Ce n'est pas à la grandeur de la ville que l'on reconnaît une population, mais plutôt à la façon d'agir de chacun.

Avec un peu plus de civisme, vous y gagnerez un peu plus de temps.

Miles Annette & Georgette Nassif,
Liliane Boutet,
165, boul. Benoit XV,
Limoilou, Québec.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

l'univers des fonctionnaires



La disparition du ministère de la Fonction publique: une réforme qui s'impose depuis longtemps

une analyse de Alain Baccigalupo

Le journal LE SOLEIL annonçait, dans son édition du 4 février, sous la rubrique "L'univers des fonctionnaires" la probable disparition prochaine de l'actuel ministère de la Fonction publique.

Quelles raisons militent en faveur d'une telle disparition?

Les données du problème

La réforme administrative qui en 1969 engendrait la création du ministère de la Fonction publique paraît incontestablement de deux excellentes motivations.

En premier lieu il s'agissait, devant l'accroissement considérable et rapide de l'appareil de l'Etat québécois et des effectifs de la fonction publique, de doter le gouvernement d'un organisme capable de se pencher spécifiquement sur les nombreux et fort complexes problèmes posés par ce développement.

En second lieu, la création de ce ministère visait à permettre une meilleure coordination et une harmonisation rationalisée des diverses politiques de personnel à travers l'ensemble du réseau des administrations de l'Etat.

Jusque là, nous le voyons, il n'y a rien à redire. Toutefois, là où les défauts du système d'organisation commencent très vite à surgir, c'est lorsqu'on examine un peu plus attentivement, non plus les raisons de cette création, mais les conséquences pratiques auxquelles cette création aboutit.

Inspirés sans doute, comme ils l'ont toujours été dans le passé, par les modèles français et anglo-saxon, mais désireux de ne pas les copier servilement, les réformateurs gouvernementaux n'ont hélas dans ce cas-ci, que réussi à accumuler les défauts inhérents aux systèmes anglais, américain et français.

En effet, faute d'avoir réussi à choisir entre la voie anglo-saxonne et la voie française, les réformateurs québécois ont, dès la naissance du ministère de la Fonction publique, déposé dans son berceau les germes de sa future disparition.

Un supplément plutôt qu'un complément

Le ministère de la Fonction publique n'est nullement venu se substituer aux organes de gestion préexistants à sa fondation. La Commission de la fonction publique, le Conseil du trésor et les directions ministérielles de personnel ont continué de remplir leurs fonctions.

Tant et si bien que le Québec, avec seulement 6 millions d'administrés, était dès 1969-1970 un des rares pays du monde occidental à connaître une gestion quadripartite pour sa fonction publique.

En effet, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, avec une population et une fonction publique nettement plus importantes en nombre, confient traditionnellement la gestion de la Fonction publique à trois organismes seulement.

Le modèle anglais jusqu'à 1969 et l'actuel modèle américain, qui disposaient d'une Civil Service Commission chargée d'assurer le respect du "merit-system" — l'équivalent de notre Commission de la fonction publique — ne disposent pas d'un ministère de la Fonction publique. Par contre, la France qui détient elle un ministère de ce type, ne connaît nullement l'existence d'une Commission de la fonction publique.

Quant au modèle anglais résultant de la réforme Fulton de 1969, il créait bel et bien un nouveau département ministériel tout comme l'a fait la même année le Québec, mais prenait, lui, le soin d'intégrer en même temps à ce nouveau ministère la Civil Service Commission et les services de direction centrale, de rémunération et de coordination, dévolus jusque là à la Trésorerie britannique.

Dès lors, ce qui est logique dans le modèle anglais pré ou post-fultonien et dans les modèles américains et français actuels, ne l'est guère dans le modèle québécois.

Car cette création supplémentaire sans suppression parallèle d'organes préexistants, aboutit à des effets diamétralement opposés à ceux envisagés par les pères de la réforme administrative. A savoir:

a) Une plus grande lenteur dans la gestion quotidienne et l'élaboration des politiques d'ensemble de la fonction publique.

b) Un dédoublement des fonctions dans de nombreux domaines de la gestion du personnel. (Ex.: négociations dans les secteurs public et para-public)

c) Une aggravation plutôt qu'une réduction du problème de la coordination et de l'harmonisation de nos modes de gestion de la fonction publique.

Un ministère écartelé et écrasé

En théorie, le MFP aurait pu se tailler une place au sein des organes de gestion préexistants, jouer un important rôle d'attraction, et finir par absorber des organes concurrents plus que complémentaires. Mais le contexte québécois ne pouvait le permettre.

En effet, d'une part la puissance du Conseil du trésor renforcée par la loi de l'administration financière au moment même où est créé le MFP, constituait une concurrence dangereuse pour le nouveau ministère.

D'autre part, la volonté et l'utilité de maintenir et d'assurer l'indépendance de la Commission de la fonction publique garante de la neutralité politique de l'administration, entraînait en contradiction avec l'apparition d'un autre interlocuteur. Enfin, la nécessité de renforcer dans les ministères, les services et l'action des directions de personnel, parce que seules en contact avec la réalité concrète de la gestion quotidienne du personnel de l'Etat remettaient d'avance en question toute autre tentative centralisatrice. "La plaque tournante" ne pouvait être rien d'autre qu'une "prise en sandwich", ces quelques six années de fonctionnement du MFP se traduisent d'ailleurs — sans que la valeur des hommes politiques et des fonctionnaires à tous les niveaux qui eurent la responsabilité de commander et d'oeuvrer à ses destinées puisse être vraiment mise en cause — par un bilan plutôt léger.

La lecture des divers rapports annuels publiés par le MFP depuis sa création en fournit d'ailleurs une preuve assez éloquente.

Le code d'éthique rédigé par le MFP est un document plutôt vague et certainement pas le document le plus fondamental de ceux qui régissent le personnel de l'Etat, la situation de la femme au sein du gouvernement, si l'on en croit le Conseil du statut de la femme, laisse encore beaucoup à désirer, les problèmes d'organisation de réglementation et d'utilisation de la fonction publique sont tels, que nombre d'observateurs n'ont pu faire autrement que de parler du malaise interne de la fonction publique (Y. Martin LE SOLEIL 25-4-75 et A. Baccigalupo LE SOLEIL 11 et 12-12-75). Quant aux négociations afférentes aux conventions collectives de travail dans le secteur public, nous savons tous qu'il réellesment le même: le Conseil du trésor.

Les aspects positifs du bilan du MFP — il y en a — ne peuvent guère dès lors contrebalancer ces importantes défaillances, qui s'expliquent très directement par la position inconfortable dans laquelle il se trouve placé, face à des organes de gestion nettement plus puissants que lui. C'est d'ailleurs ce qui faisait dire à M. Jacques Parizeau dès 1973, que le nouveau ministre de la Fonction publique — M. Oswald Parent — n'avait "hérité que d'une coquille vide" (LE SOLEIL 19-2-73 p. 21).

Dès lors, quelles solutions adopter au Québec afin de doter la province, des organes les mieux adaptés à une gestion harmonieuse des agents de l'Etat?

Les solutions

Il convient de distinguer les solutions extrêmes à rejeter d'emblée (la déconcentration totale et la centralisation totale) de l'éventail des solutions médianes théoriquement acceptables.

En dehors du maintien du statu quo, s'offre une série de cinq possibilités.

1) Une nouvelle répartition des fonctions entre les quatre organismes existant actuellement

Cette solution fait subsister le ministère de la Fonction publique, mais tente de lui octroyer des mandats plus nombreux et importants que par le passé.

A notre avis, soit le désir politique de ne pas réduire le nombre de ministères et donc de ministères, devant la centaine de députés libéraux assis à l'Assemblée Nationale, soit la crainte politique de voir plusieurs ministres s'opposer à un accroissement du pouvoir du Conseil du trésor, pourraient militer en faveur de cette option.

Aucune raison administrative et technique ne peut en effet favoriser l'adoption de cette solution. D'abord, parce que le niveau supplémentaire créé en 1969 subsistera intact avec les problèmes qu'il pose. Ensuite parce que le problème de la coordination en matière de gestion du personnel se posera en des termes presque identiques. Enfin parce que les pesanteurs politico-administratives que connaît la machine administrative gouvernementale québécoise — impériale "du Conseil du trésor" — ont toutes

les chances de replacer à plus ou moins brève échéance, le MFP nouvelle formule, dans des conditions et des rapports d'influence semblables à ceux qu'il connaît actuellement.

2) Regrouper au sein du ministère de la Fonction publique tous les éléments de gestion actuellement dispersés entre le CT et la CFP

Il s'agit ici de faire du ministère de la Fonction publique un véritable MINISTÈRE. C'est là d'ailleurs la solution britannique actuelle, telle que résultant des recommandations du rapport Fulton de 1969.

Le nouveau département ministériel chargé de la fonction publique a, depuis 1969 effectivement, intégré et la Commission du Civil Service et les services de direction centrale, de rémunération et de coordination, dévolus jusque là à la Trésorerie britannique. L'objectif atteint était ici de réunir au sein d'un même organisme les fonctions de recrutement et d'organisation administrative et financière des carrières publiques.

Deux excellentes raisons nous poussent malgré la logique et le succès de l'expérience anglaise en ce domaine, à ne pas recommander au Québec l'adoption de la voie britannique.

Première raison: on voit en effet assez mal le Conseil du trésor, dans l'état actuel des choses, et avec le vent en poupe dont il bénéficie toujours, accepter de se débarrasser, au profit du MFP, des aspects financiers de la gestion du personnel de l'Etat.

Seconde raison: malgré les inconvénients découlant d'une séparation des opérations de recrutement, des opérations d'organisation de la carrière, la CFP doit rester indépendante du pouvoir politique plutôt qu'être intégrée au ministère de la Fonction publique. La culture, les moeurs et les habitudes anglaises en matière de rapports Etat-Administrations sont diamétralement à l'opposé de celles que connaît la province de Québec et d'une façon générale le continent américain. En effet, à la tradition de neutralité politique à l'égard de l'administration et de neutralité administrative vis-à-vis du pouvoir politique que connaît depuis longtemps la GB, s'opposent les vieilles et déplorables habitudes québécoises de patronage, de partisanerie et de favoritisme politique.

Aussi, ce qui paraît possible et souhaitable en Grande-Bretagne, devient-il irréalisable car dangereux dans notre pays.

C'est là, l'argument majeur qui nous entraîne à recommander que la CFP conserve, voire renforce, son indépendance face au gouvernement du Québec.

3) Regrouper au sein du MFP les seules activités remplies par la Commission de la fonction publique

C'est la voie française. En France, à côté des directions ministérielles de personnel, existent effectivement, face à face, un ministère ou un secrétariat d'Etat chargé de la fonction publique et la direction du budget du ministère des Finances. Cette dernière constituant dans les faits, une véritable direction parallèle de la fonction publique.

Ceci dit, on constate que la Commission de la fonction publique n'existe pas. Seuls le ministère ou le secrétariat d'Etat à la fonction publique et la direction générale de l'administration de la fonction publique sont chargés de fixer le statut, les règles de recrutement, de classement, de rémunération, et de voir à la réorganisation administrative et à l'amélioration des méthodes de travail au sein de l'administration.

Cette voie nous paraît au Québec ne pas devoir être empruntée pour deux raisons fondamentales. La première est celle dont nous avons traité précédemment, à savoir la nécessité de conserver au Québec l'indépendance de la CFP. La seconde découle directement de l'examen de la situation française. On constate en effet, que cette formule a fait surgir des problèmes de coordination assez marqués, qui n'ont été que très imparfaitement résolus. A un point tel, que les frictions entre le ministère ou le secrétariat d'Etat d'une part et la direction du budget du ministère des Finances sont assez nombreuses.

4) Regrouper au sein du MFP les seules activités remplies par le Conseil du trésor

Ce serait là une solution originale dans la mesure où elle s'écarterait des grandes voies tracées par les trois principaux pays — Grande-Bretagne, Etats-Unis, France — qui dans le monde occidental servent, en matière d'organisation administrative, d'exemples.

Elle aurait, outre ce caractère de nouveauté, l'avantage d'unifier au sein d'un même organe, l'examen et la résolution des problèmes techniques et financiers de la fonction publique, en laissant subsister de façon indépendante, la Commission de la fonction publique.

Cette solution, théoriquement envisageable, n'a toutefois qu'un défaut. Elle est difficilement applicable au Québec vu les forces d'opposition à ce changement qui ne manqueraient pas de s'organiser du côté du Conseil du trésor. Or, face au CT, le ministère de la Fonction publique, il faut bien le dire, ne fait pas le poids. Un nouveau combat de David contre Goliath aurait toutes les chances de se terminer ici, à l'avantage de ce dernier.

Aussi y a-t-il assez peu de chances de voir le ministère de la Fonction publique absorber les aspects financiers de la gestion de la fonction publique, actuellement confiés au Conseil du trésor.

La solution inverse, pour ces mêmes raisons, nous paraît plus proche de la réalité à venir.

5) Répartir entre le Conseil du trésor, majoritaire, la Commission de la fonction publique et les directions ministérielles de personnel, accessoirement, la totalité des services de l'actuel ministère de la Fonction publique qui alors disparaîtrait

Dans une telle optique, plusieurs directions générales seraient intégrées en tout ou en partie au Conseil du trésor. Ainsi en adviendrait-il vraisemblablement des directions générales de la mise en valeur des ressources humaines et des relations de travail ainsi que de la direction générale des systèmes et du bureau de recherche sur la rémunération.

Le reste allant aux directions ministérielles de personnel et, éventuellement, à la Commission de la fonction publique.

C'est la solution annoncée par LE SOLEIL comme étant une des plus probables. C'est aussi celle qui nous apparaît théoriquement et pratiquement la plus souhaitable dans le contexte québécois présent. Pourquoi? Parce qu'elle présente nettement plus d'avantages que les solutions précédentes, même si elle n'est pas sans inconvénients. Ces derniers d'ailleurs, comparativement aux multiples avantages de la formule, pèsent d'un poids relativement léger dans la balance.

Des avantages certains

Les avantages principaux qui peuvent être recensés très rapidement sont au nombre de quatre. La formule permettra en effet:

1) d'assurer la coordination et l'harmonisation indispensables de la gestion de la fonction publique, en matière financière, technique, juridique et politique.

2) de réunir en un même lieu, qui sera par ailleurs en même temps un endroit stratégique en matière de prise de décision gouvernementale, les aspects à la fois techniques et financiers de la gestion du personnel de l'Etat.

3) de conserver intacte l'indépendance de la Commission de la fonction publique, notamment en ce qui touche les questions vitales de recrutement, de sélection et de classification qui resteront ainsi largement à l'abri des tendances partisans et du favoritisme politique toujours sous-jacentes dans les moeurs politico-administratives québécoises.

4) de déconcentrer éventuellement davantage ce qui peut l'être en matière de gestion des ressources humaines, auprès des directions ministérielles de personnel. Ce qui n'est pas négligeable sur le plan des relations humaines et sur le plan de la motivation des agents de gestion du personnel et des cadres de ces services.

Deux inconvénients doivent, en toute objectivité, être signalés. Cette organisation risque 1) de conférer à la gestion de la fonction publique un aspect peut-être plus technique et financier que psychosociologique et humain. D'où l'intérêt de déconcentrer une partie de la gestion auprès des services ministériels spécialisés afin de prévenir ce risque. 2) de transformer le Conseil du trésor et son secrétariat en une sorte de mammoth administratif qui risquerait fort de souffrir d'une hypertrophie dangereuse sur le plan décisionnel.

Mais il ne s'agit pas de modèle parfait, ni de réforme sans faille. Cette dernière option, pas plus qu'une autre, ne sera à l'abri de certains défauts, ni de critiques parfaitement justifiées.

(collaboration spéciale)

M. Alain Baccigalupo est professeur au département de Sciences politiques de l'université Laval. Il s'intéresse spécialement à l'évolution de la fonction publique québécoise.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI: \$1.00 PAR SEMAINE. SEPT-ILES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI: \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.35, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-iles et Port Cartier (par porteur):	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi:			
Province de Québec:	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada:	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers:	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233
RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ
ANNONCES CLASSÉES
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS
PUBLICITÉ GÉNÉRALE
647-3311
647-3266
647-3435
647-3536

AUTRES SERVICES
ACHATS
CRÉDITS ET RECOURS
PERSONNEL
PROMOTION
647-3241
647-3236
647-3219
647-3342



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Incendie à Beauport

Soixante pompiers du Grand Beauport, équipés de six camions-pompes et de deux échelles, ont combattu pendant tout l'avant-midi et une partie de l'après-midi un incendie qui a éclaté vers 9h30 dans le motel Helen. C'est le deuxième feu en autant de semaines dans la bâtisse principale de ce complexe de motels. Personne n'a été blessé, mais l'ambulance de la firme J. Lévesque était sur les lieux par mesure de précaution. Le chef de police Emile Turgeon dirigeait les opérations. La Sûreté du Québec a bloqué le boulevard Sainte-Anne à toute circulation à cause des milliers de curieux qui se sont rendus sur les lieux. Le froid les chassait à mesure, mais il y en avait continuellement entre 400 et 500. Une colonne de fumée de 50 à 100 pieds de diamètre s'élevait jusqu'à 200 à 300 pieds dans les airs. A certains moments les flammes jaillissaient de l'entresol.

La police enquête...

(Suite de la première page)

mémoire d'hommes, ne s'est jamais attaqué à des êtres humains, à moins que ce soit pour défendre sa nichée comme tout autre animal. L'inspecteur chef Robert Wagner, du département de la gendarmerie à la ville de Québec, a affirmé au SOLEIL qu'il venait de prendre connaissance du rapport et qu'après coup, il eut préféré que le policier Yvan Giguère communique avec le Service de la faune avant d'abattre l'animal de deux balles.

Le rapport de police relate que le hibou, juché depuis plusieurs semaines dans les arbres au Séminaire, aurait "foncé" sur les écoliers.

En réalité, selon les renseignements obtenus au Séminaire, le hibou se contentait de planer au-dessus des étudiants. Sans doute l'oiseau était-il à la recherche de petits rongeurs qui constituent 90 pour cent de son menu quotidien selon les biologistes.

La SPA

L'inspecteur chef de la Société protectrice des animaux, M. Maurice Simard, a confié qu'il avait peine à croire que le hibou avait foncé sur les écoliers. Le cadavre a été apporté au bureau de la SPA, mais avant l'abattage, aucune communication n'avait été échangée. Selon M. Simard, seule l'éventualité d'un danger réel aurait pu justifier l'abattage comme ce serait le cas pour un ours, par exemple.

Service de la faune

Le chef du district de Québec, pour la conservation de la faune, M. Roger Durocher, a également confirmé l'institution d'une enquête sur l'événement.

A une question du SOLEIL, M. Durocher a répondu qu'un policier dans l'exercice de ses fonctions n'est pas plus justifié qu'un simple citoyen d'abattre un animal protégé. Quand toutes les circonstances auront été établies, il se peut qu'une action soit recommandée contre le policier.

Le directeur du personnel du Séminaire, M. Charles Dumas, a confié qu'il n'avait pas été très heureux d'apprendre la mort du

hibou, ajoutant que l'institution prenait un soin jaloux de protéger la faune dans ses domaines. Il n'a pas voulu jeter de blâme sur le policier, sauf que l'initiative n'a certainement pas été prise ou suggérée par quelqu'un du Séminaire. Un gardien de sécurité à cet endroit, M. Claude Lachance, trouve que l'expression "foncer sur les écoliers" était abusive puisque le hibou se contentait de planer dans le voisinage du Séminaire.

Le club d'ornithologie

Jean Giroux, Annick Poussart, Denis Hamel et Pierre Laporte, ce dernier étant président du Club des ornithologues du Québec, ont tenu à déclarer au SOLEIL que le policier avait commis une erreur de jugement en tirant sur le hibou.

Selon eux, la publication dans les journaux, dont LE SOLEIL, d'une photo montrant le policier souriant et déployant les ailes du hibou, était de nature à accréditer la fausse réputation qu'on se fait de cet oiseau. Cela pourrait renforcer la croyance que le hibou est dange-

reux et qu'il fallait abattre ce rapace nocturne, ont dit les quatre personnes.

Au cours des dernières semaines, ont-elles ajouté, trois hiboux ont été vus dans le secteur de Limoilou. L'un d'eux a été blessé d'une balle tirée par un citoyen qui a fait l'objet d'une plainte de la part du ministère de la Chasse et de la Pêche, ce qu'a d'ailleurs confirmé M. Durocher.

Des membres du personnel du jardin zoologique d'Orsainville ont pris en charge les trois hiboux.

Le policier a cru que le hibou faisait "un beau carton" et le club prépare une manifestation d'ici quelques jours, ont fait savoir les quatre personnes interrogées.

Le hibou tué avait élu domicile depuis plusieurs semaines au Séminaire puisqu'il aurait été photographié par un amateur d'ornithologie, M. Pierre Gignac, le 10 février, comme en témoigne la photo remise au journaliste du SOLEIL par les porte-parole du club.

Des poudres pour la... (Suite de la première page)

Ces travaux du Dr Rohl s'inscrivent dans le cadre d'une enquête beaucoup plus générale sur l'action de l'amiante sur l'organisme humain.

Ces expériences ont été faites à l'hôpital Mount Sinai à New York.

La plus haute concentration de fibres d'amiante a été décelée chez les marques suivantes: la poudre pour bébé "ZBT" ainsi que l'huile du même nom, "Cashmere Bouquet Body Talc", "Coty Airspun Face Powder" et "Rosemary Talc". Cette dernière marque contenait en plus 30 pour cent de quartz.

La poudre pour bébé "Bauer and Black Baby Talc", qui n'est plus sur le marché, avait une concentration de 15 pour cent.

Parmi les marques qui contiennent moins de fibres d'amiante, on note "Faberger Brut Talc", "Yardley Invisible Talc", "Yardley Black Label Body Powder", "Mennen Shave Talc" et "English Leather After Shave Talc".

Selon les chercheurs américains, qui ont effectué une enquête parallèle sur les poudres du même genre produites en Grande-Bretagne, le niveau de contamination "y était presque inexistant et, quand il y en avait une, elle était nettement inférieure à celles qui caractérisent les produits fabriqués ici".

Ils expliquent cet état de choses par le fait que les fabricants britanniques "utilisent des talcs italien et chinois non contaminés tandis que les dépôts de talcs américains sont généralement contaminés".

Au stade olympique...

(Suite de la première page)

porte du gérant pour réclamer le respect des normes de sécurité. C'est pas quand les travaux vont être finis qu'il faudra en réclamer le respect."

Il ajoute que le bureau confédéral de la CSN qui doit se réunir aujourd'hui sera saisi du dossier afin de prendre une position énergique.

Deux des ouvriers étaient morts à leur arrivée à l'hôpital Maisonneuve, rapporte l'agence Presse canadienne; le troisième a succombé à ses blessures au cours de son transport à l'hôpital Santa Cabrini. Le quatrième a succombé tôt ce matin à ses blessures et les dix autres souffriraient de blessures légères.

Une enquête

"Nous ne savons pas exactement ce qui s'est produit, a déclaré M. Marcel Dion, un porte-parole de la Régie des installations olympiques. Nous avons déjà déclenché une enquête."

Selon les premiers rapports, les quatre hommes travaillaient à l'intérieur de la section de béton, d'un poids de 55 tonnes, d'une longueur de 25 pieds et d'une largeur de six pieds.

"Elle a tombé soudainement", a déclaré un travailleur qui oeuvrait dans un autre secteur du stade dont les travaux sont évalués à \$800 millions. "Nous avons entendu un bruit énorme et nous avons couru."

Les travaux ont été interrompus immédiatement après l'accident et le chantier a été fermé pendant que les policiers cherchaient s'il y avait d'autres victimes au milieu des débris. La police a conduit les journalistes, un peu plus tard, pour une brève tournée des lieux.

En août dernier, M. Jean-Marie Lesage, un arpenteur de 35 ans, avait été tué lorsque la poutrelle sur laquelle il travaillait est tombée d'une hauteur de 70 pieds sur le même chantier.

Constitution...

(Suite de la première page)

dent du PLQ préfère croire que c'est l'attitude ferme du premier ministre Bourassa qui a fait perdre ainsi l'équilibre au chef de l'Etat fédéral.

Et lorsque M. Trudeau prétend vouloir rapatrier la constitution pour empêcher que la reine et le parlement britannique se mêlent de faire les lois des Québécois, M. Desrosiers voit en cela des propos fallacieux et souhaite que le premier ministre du Canada n'a pas pris trois jours à pondre cette argumentation de "pré-maternelle".

Il ne veut pas savoir si M. Trudeau souffrait d'une saute d'humeur ou de troubles digestifs, mais il lui reproche d'avoir manqué de respect non seulement à l'égard du premier ministre du Québec, mais des militants réunis en congrès.

Enfin, Me Desrosiers s'est dit ni inquiet ni pressé, notant qu'il ne serait pas traumatisé si le rapatriement de la constitution était reporté à plus tard.

Choquette

Quant au fondateur du Parti national populaire, il a déclaré que "l'ultimatum lancé par M. Trudeau est

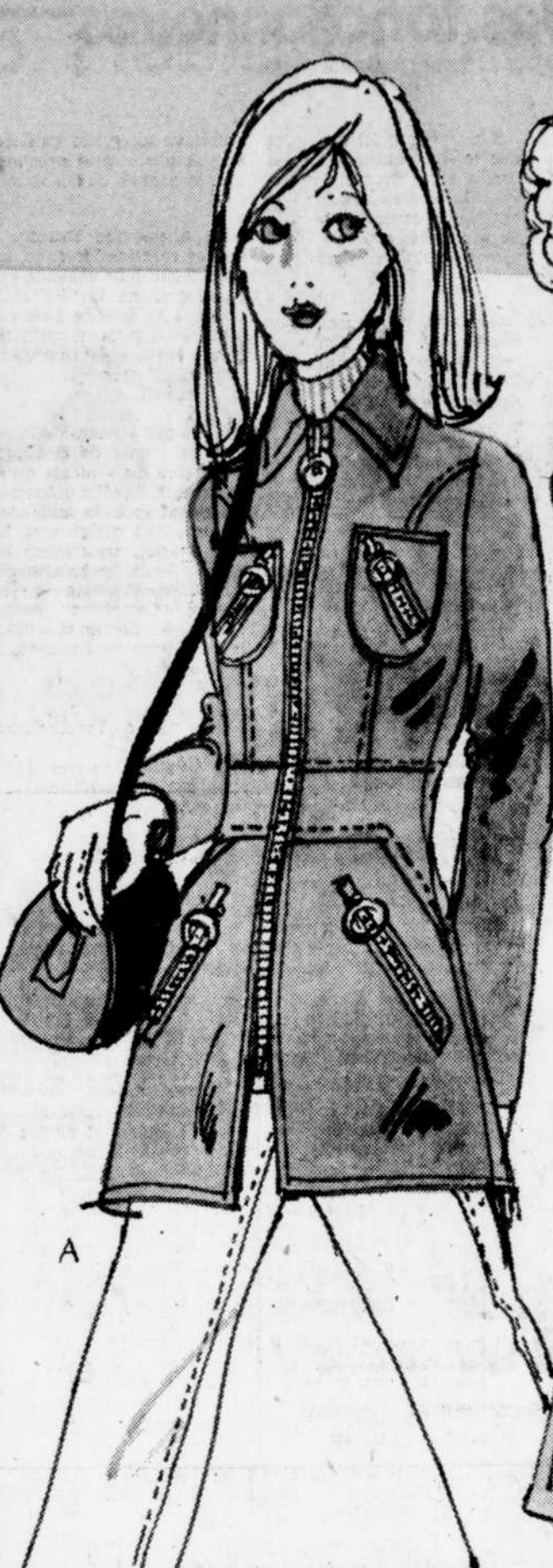
critiquable sur le plan juridique, politiquement inacceptable, et les provinces n'ont d'autre choix que de le rejeter".

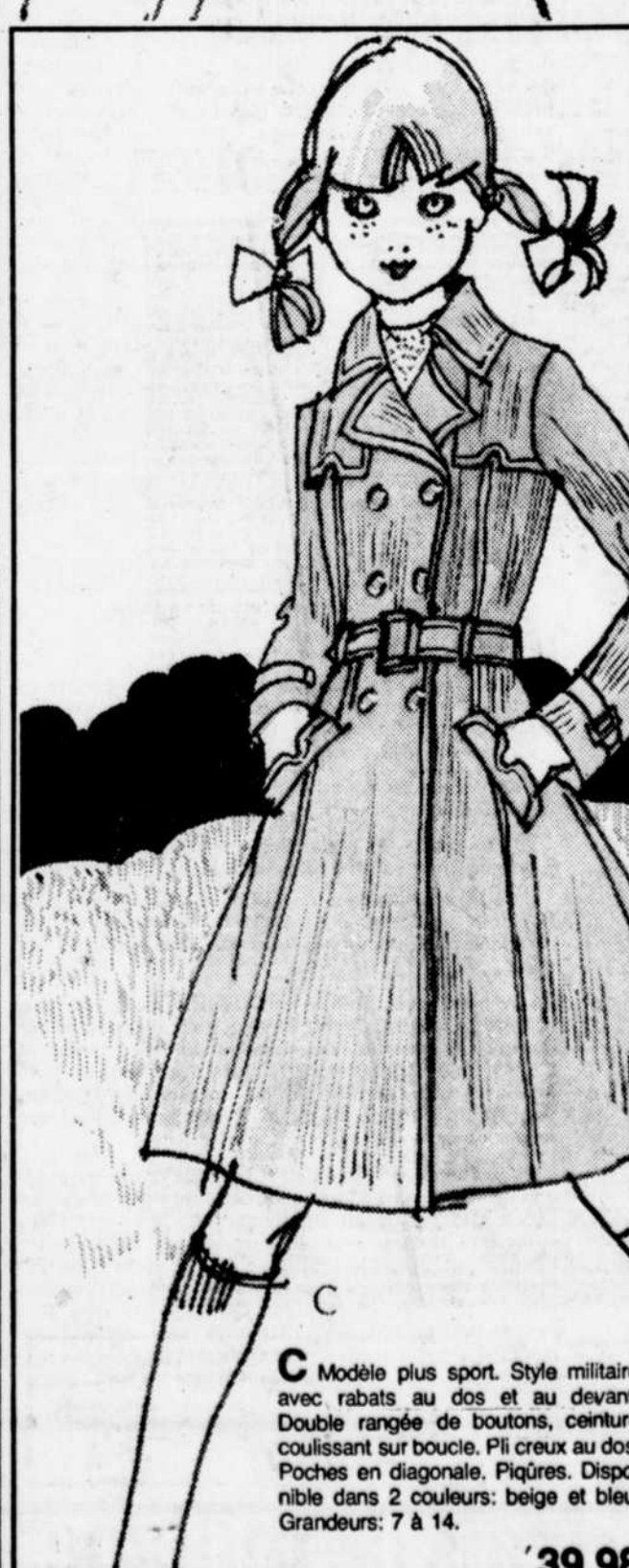
M. Choquette a ajouté, au cours d'une visite à Shebrooke, qu'il voit dans la menace du premier ministre Trudeau une large part de démagogie et il pense qu'il ne faut pas se laisser impressionner par l'urgence d'un tel rapatriement.

"Les provinces doivent rejeter cet ultimatum de M. Trudeau parce que c'est tout le fédéralisme canadien qui est impliqué dans le rapatriement de la constitution, surtout le Québec qui se doit de maintenir sa position historique en défendant son autonomie", a dit le fondateur du PNP, ajoutant qu'il repoussait l'idée d'un Etat québécois amputé de son dynamisme.

"Il faut s'assurer que les droits Québécois seront respectés par une nouvelle constitution, sinon nous ne serons pas plus avancés que maintenant", a poursuivi M. Choquette, en soulignant qu'il fallait se méfier de la tendance centralisatrice du gouvernement fédéral.

norman



Le printemps s'amène bien vite!

mais le début se fait toujours un peu frais. Dans un joli manteau de velours, la fillette ou l'adolescente se sentira bien au chaud et très confortable.

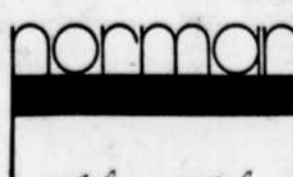
A Pour les jours de pluie, il est plus pratique de revêtir un manteau imperméable en similicuir. Ajusté à la taille. Quatre poches avec glissières décoratives. Fermeture nouée retenue par ganses. Teintes: bleu et rouille. Grands: 8 à 14X.

39.98

Département "TEEN-CHERIE"

B Manteau longuette en velours de coton et viscose froncé sur les côtés à la taille, poches obliques, poignets boutonnés, empiècements froncés aux épaules. Ceinture nouée retenue par ganses. Teintes: bleu et rouille. Grands: 8 à 14X.

57.98



C Modèle plus sport. Style militaire avec rabats au dos et au devant. Double rangée de boutons, ceinture coulissant sur boucle. Pli creux au dos. Poches en diagonale. Plisures. Disponible dans 2 couleurs: beige et bleu. Grands: 7 à 14.

39.98

Vous pouvez vous procurer ces manteaux
au mail st-roch, à place laurier, à place fleur de lys et aux galeries chagnon.

faits divers

Thériault dément plusieurs affirmations des témoins

par J.-Claude RIVARD
Témoignant dans sa propre cause, le Québécois Rodrigue Thériault, âgé de 25 ans, a formellement nié plusieurs affirmations faites par des témoins de la poursuite, au cours des six derniers jours.

Impliqué dans cette affaire qui a valu l'emprisonnement à perpétuité à Yvan Beaupré, âgé de 31 ans (avec emprison-

Témoins recherchés

Un appel est lancé par la police de Charlesbourg aux personnes qui ont été témoins du hold-up commis, samedi soir dernier, à l'Accommodation Bon-Air, située au croisement des rues De Gaulle et De Nemours.

L'appel s'adresse surtout à la personne qui a téléphoné au propriétaire du commerce dévalisé pour dire qu'elle aurait quelque chose à dire, mais qui a omis de donner son adresse.

La personne en question peut être assurée que son information sera gardée confidentielle et qu'elle peut communiquer en toute confiance avec la police de Charlesbourg.

La publicité aide à créer des emplois

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

nement minimum de 20 ans), en rapport avec le meurtre de Yvon Houle, âgé de 19 ans, et celui de Suzanne Masse, âgée de 16 ans, survenus dans le quartier Limoilou, le 20 décembre dernier, Thériault a de nouveau proclamé son innocence.

Tout en admettant qu'il a accompagné Beaupré pendant une bonne partie de la soirée et en confirmant même certains faits mis en preuve par la Couronne, Thériault a soutenu qu'il ignorait tout des intentions réelles de son copain, au moment du drame.

Sur divers points, il a donné une version toute différente des faits, en regard de la version apportée par les témoins de la poursuite.

L'accusé, qui a reconnu connaître Beaupré depuis environ cinq ans, a tout d'abord contredit plusieurs des allégations faites par le témoin-clé de la poursuite, une jolie rousse de 18 ans à l'anonymat rigoureusement gardé, une "amie" de Beaupré.

Il a admis qu'il est exact que le soir fatidique, il s'est rendu à la brasserie Saint-Pascal avec Beaupré et qu'ils ont même adressé la parole au propriétaire de l'établissement, M. Michel Ferland.

Il y a vu partir une "Valiant" noire. C'est alors que celle-ci était immobilisée, la fenêtre gauche baissée, que Beaupré se serait enroulé un foulard autour de la tête, alors que la "Monza" de ce dernier qu'il conduisait, approchait de l'intersection de la 18e rue et du boul. Henri-Bourassa.

Il a contredit la version de "l'amie" de Beaupré en affirmant que ce dernier a pris le revolver 9 mm sous le siège de l'automobile, du côté du chauffeur, avant de descendre du véhicule pour faire feu sur les occupants de la voiture voisine, la "Valiant" noire, immobilisée à sa droite sur un feu rouge.

Il n'a pas vu cet adolescent qui prétend l'avoir positivement aperçu lorsque la lumière intérieure du véhicule s'est allumée et que Beaupré y est remonté. Il dit avoir

plutôt vu un grand gaillard de six pieds qu'il présume être le père de ce témoin.

Il confirme que "Beaupré a eu une réaction" lorsque, au tout début, leur véhicule est passé près de la "Valiant" noire, à la fenêtre baissée. C'est à ce moment qu'il se serait enroulé la tête dans son foulard noir.

Il nie par ailleurs l'allégation de l'amie de Beaupré (passagère du véhicule qu'il conduisait) à l'effet qu'immédiatement après la fusillade, on se serait dirigé vers la 1ère avenue, pour garer la "Monza" sur un terrain de stationnement voisin du restaurant "Castellino" et se diriger, ensuite, en taxi chez le beau-frère de Beaupré, à Charlesbourg.

La version de Thériault est

qu'au contraire, juste après les incidents, il a tourné sur la rue Mont Thabor, puis longé le boul. Henri-Bourassa et diverses autres rues et ruelles pour arriver enfin à Place Sully, à Charlesbourg.

Selon la preuve de la poursuite, c'est au 7905 Sully, au domicile (inhabité) d'un dénommé Blouin que le trio se serait retrouvé et non au 7765 rue Sully, tel que rapporté antérieurement.

Thériault a nié, hier, y avoir vu ou y avoir manipulé de quelque façon que ce soit l'arme du crime. Il a regardé la télévision en pensant à ce qui venait de se passer, pendant que Beaupré qui avait retrouvé son "amie" ("égérie" dans l'entrée d'un immeuble à appartements) s'était dirigé avec elle dans une chambre, explique-t-il.

Pour la poursuite, c'est dans Saint-Pascal et avant le drame que la jeune fille aurait été laissée seule, pendant une vingtaine de minutes, dans l'entrée d'un édifice non identifié. Pour la poursuite, c'est à Place Sully que Thériault aurait sorti son 9mm pour le nettoyer.

Thériault a nié s'être rendu au "Castellino", le soir du drame. Il a même spécifié qu'il a négligé d'y rencontrer son "amie de fille".

Thériault jure ne pas avoir revu Beaupré après que ce dernier l'eut déposé, à proximité de son domicile, dans Saint-Pascal, vers les 2h30 du matin, le 21, avant son départ pour Montréal, le 26 décembre.

Il admet toutefois avoir vu

la voiture "Monza" blanche, près du Castellino, le 22. Contredisant la version du détective Jean-Marie Bégin, qui a juré l'y avoir vu vers les six heures du soir, Thériault a affirmé qu'il était plutôt environ une heure de l'après-midi. Il précise même qu'il y a discuté avec un dénommé Ernest Thompson, au moment où celui-ci descendait l'escalier.

Il a dit que, le soir du drame, il était tout à fait habillé à conduire son véhicule. Beaupré et son "amie" auraient consommé au moins deux "mandrax" en plus de la boisson, lors du "party" tenu en début de soirée chez Roch Roy.

A Montréal, Thériault mena la vie dans sa parenté. Il s'identifia à la police, le 19 janvier, en déclarant être

"Gilles Ouellet". La police ne l'aurait pas cru.

Interrogé par son procureur, Me Jacques Bouchard, il expliqua toutefois qu'il avait conservé toutes ses pièces d'identité propres en affirmant: "J'avais pas l'intention de me cacher toute la vie".

Contre-interrogé par Me John D'Arcy Asselin, il révéla avoir "emprunté" ces documents dans un blouson qu'il avait vu, suspendu à un crochet, dans une brasserie.

Lorsque Me Asselin lui demanda pourquoi il n'a pas osé tout raconter à la police en apprenant qu'il était recherché, Thériault déclara: "J'avais peur qu'ils ne me croient pas... C'est assez grave"... "J'attendais les événements qui se passent avec Beaupré".

En affaires, on a souvent besoin d'une bonne retraite fermée!

Penser. Réfléchir. Chercher. Se concentrer. Concevoir. Discuter. Formuler. Présenter...

Parfois, le besoin de se retirer hors des lieux d'affaires habituels se fait sentir. On exige le calme, la détente, une ambiance propice à la découverte de nouvelles idées, de nouvelles façons de voir les choses.

Qu'il s'agisse d'un séminaire, d'un colloque, d'une rencontre d'affaires ou d'une session de travail intense hors du bureau, le Québec Hilton constitue une retraite fermée idéale.

Nous pouvons agencer à votre guise 24 salons et salles de réunions, et vous fournir tout l'équipement et les accessoires nécessaires.

De succulents repas et casse-croûte vous seront servis, et nos spécialistes veilleront discrètement au bien-être de tout votre groupe de travail.

Nous sommes, comme vous, des adeptes de l'efficacité et du rendement maximum. Appelez donc nos spécialistes, au Service des banquets, à 647-2411.



Chaleureusement votre...

Québec Hilton

Place Québec

Voici ce que coûtent les frais de millage chez Tilden. Ailleurs, vaut mieux vérifier avant de louer.

00¢
du mille

TILDEN
Chez nous, pas de frais de millage.



Pas de frais de millage dans la plupart des grands centres. Les nouveaux modèles, comme cette Chevelle très économique, sont en vedette chez Tilden. Pour réserver au Canada ou dans le monde entier, appelez le bureau Tilden de votre localité. Aux États-Unis, c'est National Car Rental. Siège social Tilden: 1485, rue Stanley, Montréal. Le service officiel de location de voitures des Olympiques vous transmet ce message: ce sont vos Jeux Olympiques qui contribuent à leur succès en achetant les timbres et la machine olympiques. Vous y gagnerez. Comme chez Tilden.

La compagnie de location de voitures des Jeux Olympiques de 1976.

Pour réservations appelez 687-3322

LE Syndicat DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

Concours de la mariée
Grand Prix de \$1,000 en marchandises

attribué le 1er juin 1976

Comment participer

- Chaque fiancée doit compléter la formule d'inscription au Salon de la Mariée, 3e étage du Mail St-Roch.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'endos de toutes vos factures.
- Déposez-les dans une des boîtes spécialement placées à cet effet, dans chacun des 3 magasins du Syndicat de Québec, Mail St-Roch, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Pour ce jour prochain...

Le Syndicat a la robe dont tu rêves parmi sa collection du Salon de la Mariée. Elle comprend des modèles vraiment délicieux comme celui-ci en nylon blanc parsemé de fleurs blanches, bleues ou roses. Sa jupe volantée légèrement évasée se profile en traine. 5 à 13 ans.

160⁰⁰

Une grande capeline à longs pans flottants accompagne cette robe. Blanc, bleu ou rose.

60⁰⁰

Salon de la Mariée Mail St-Roch, 3e étage.

Au pont de Québec: surveillants routiers suspendus

par Guy DUBE

Douze surveillants routiers du ministère québécois des Transports ont été suspendus de leurs fonctions pour une période indéterminée, hier après-midi, peu de temps après avoir refusé d'entrer dans leur lieu de travail pour cause d'insalubrité.

Au cours d'une réunion syndicale spéciale dans un motel de Sainte-Foy, hier soir, les 15 inspecteurs de transports du poste du pont de Québec ont expliqué qu'il s'agit là d'un "lock-out illégal" de la part de leur employeur et que des mesures seront probablement prises contre le gouvernement, si les 12 patrouilleurs ne sont pas réengagés inconditionnellement.

"Les inspecteurs veulent travailler, ils se sont d'ail-

leurs présentés au travail, mais ils ont décidé de prendre leurs ordres à l'extérieur de leurs locaux, parce qu'ils ne veulent plus vivre dans ce local infect", a précisé le président provincial du Syndicat des agents de la paix de la fonction publique (SAPFP), M. Laurent Caplette.

Les 15 patrouilleurs du ministère des Transports, qui ont reçu l'appui des 2.500 membres du SAPFP, ont dénoncé l'état insalubre de leurs locaux, hier, par voie de communiqué de presse.

Un inspecteur en hygiène publique du Service de protection de l'environnement, M. Roger Garneau, dans un rapport soumis le 10 septembre dernier, soutient par ailleurs que la superficie de ces locaux de 17 pieds sur 18 pieds est trop petite pour

accueillir les 16 à 18 personnes qui doivent y travailler.

Il précise en outre qu'à la fonte des neiges, l'eau s'infiltre, qu'il n'y a pas de placard pour les vêtements des agents ainsi que pour les appareils d'entretien ménager; qu'il existe un trouble dans le système électrique; que le recouvrement du plancher est défectueux; que le ménage et l'entretien sont mal faits; que les vitres, fenêtres et portes sont brisées; que la peinture est à refaire; que la cueillette des ordures ne s'effectue pas régulièrement; et que la fosse septique est défectueuse et laisse échapper des odeurs nauséabondes.

Le poste du ministère des Transports au pont de Québec (la petite tour en pierre que l'on aperçoit à gauche, lorsqu'on touche à la rive-sud en quittant le pont), est l'ancien local occupé par la Sûreté du Québec, poste du pont de Québec.

Auparavant, dans la première moitié du siècle, cette tour en pierre de granite servait de poste de péage, au temps où le pont de Québec était la propriété du Canadien Pacifique et que les automobilistes devaient payer pour l'emprunter.

D'autre part, le responsable de ce poste qui couvre le territoire de Rivière-du-Loup à Drummondville, le capitaine Tommy Moore, a laissé entendre au cours d'une entrevue, hier après-midi, que des locaux neufs et plus adéquats seront bientôt érigés le long de l'autoroute 20,

à côté de la "balance" de Saint-Romuald.

En mai prochain, affirme-t-il, un local préfabriqué d'une superficie de 1.440 pieds carrés sera installé en bordure de la 20, dans lequel les agents pourront bénéficier de bureaux privés, d'une salle commune, de douches, d'armoires métalliques pour leurs effets personnels, d'une cuisinette, etc.

Les plans sont approuvés, mais il faut attendre la fin de la présente année fiscale, qui se terminera en avril prochain, a souligné le capitaine Moore.

Selon certaines sources les vieux locaux seraient démolis, à l'exception de la tour de pierre qui sera probablement conservée et classée monument historique, comme celle que l'on retrouve du côté nord du pont de Québec, sur les terrains de l'Aquarium de Québec.

Précisons finalement que les 150 surveillants routiers du ministère québécois des Transports effectuent le même travail que les policiers de la Sûreté du Québec, mais ne s'occupent pas des lois du Code pénal canadien.

"En premier lieu, a relaté M. Moore, les surveillants font appliquer la loi des Transports, et, en second lieu, celle du Code de la route."

Ces agents, non armés (mais il est question qu'ils le deviennent), suivent en outre leurs cours comme leurs confrères à l'Institut de police de Nicolet.



Locaux "insalubres" où l'on refusait d'entrer.

Le Soleil, André Bellefleur

Un mois de prison pour avoir fraudé l'Etat

Une confession de jugement relative à l'obtention irrégulière de prestations d'assurance-chômage a eu de lourdes conséquences pour un citoyen de Sainte-Hénédine de Dorchester: il a écopé d'un mois de prison.

Tel est le jugement rendu par le juge Marc-André Drouin, de la cour des sessions de la paix, dans la cause de M. Edmond Carboneau, qui aurait d'abord obtenu, sous de fausses représentations, une carte d'assurance sociale émise au nom de "Adrien Carboneau".

C'est alors qu'il touchait déjà des revenus ailleurs, qu'il se serait servi de cette fausse identité pour toucher irrégulièrement \$2.726 en prestations d'assurance-chômage.

Le juge Drouin lui a aussi imposé une probation de deux ans.

Une fausse déclaration a par ailleurs valu \$200 d'a-

mende à un citoyen de la rue Saint-Olivier, M. Serge Leclerc, de la part du juge Anatole Corriveau. Bien que n'ayant pas touché de prestations, l'intimé aurait falsifié un document en indiquant "pénurie de travail" au lieu de "renvoi en période de stage" sur une demande de prestations.

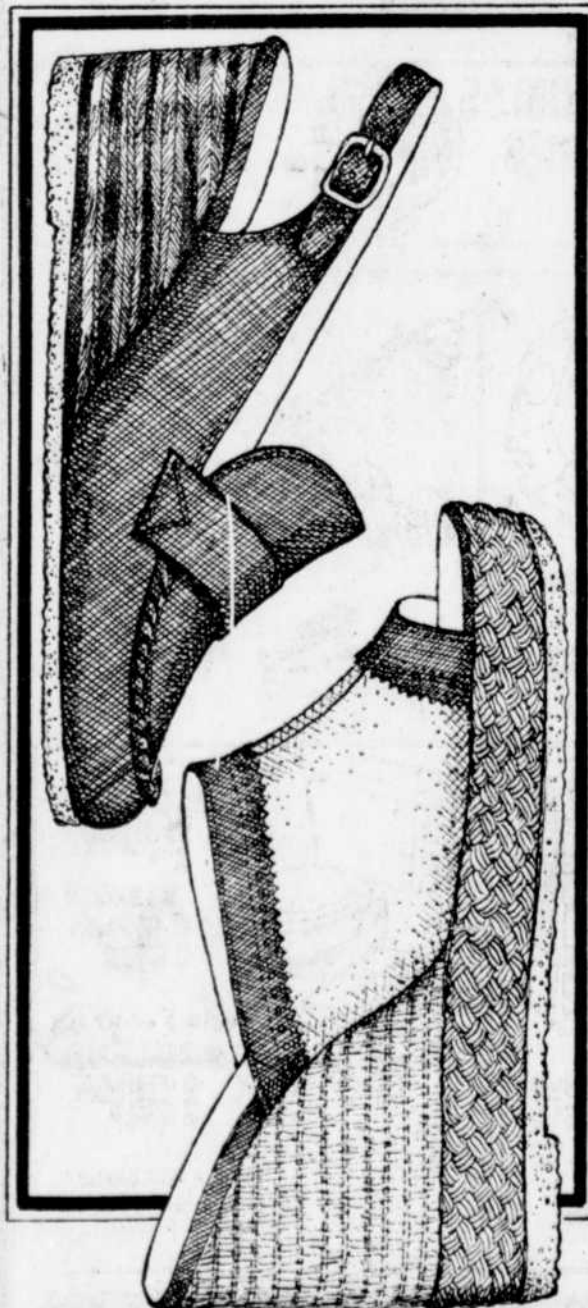
Témoin important

MONTREAL (d'après PC) — La Sûreté du Québec détient un témoin important concernant un meurtre commis à la réserve de Caughnawaga, survenu la semaine dernière. Un sexagénaire avait été découvert dans sa demeure, un pic à glace dans le dos.

Le détenu est un homme de 30 ans, Michael Jacobs, de la réserve. L'enquête du coroner doit se tenir au cours de la semaine.

Holt Renfrew ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.

les bien élevées



Un talon compensé alliant mode et confort. Une exclusivité de la collection espagnole de Holt Renfrew. En haut: chevreau ambre, talon de bois à multiples rayures. \$38. En bas: lin naturel, bordure de cuir ambre, talon compensé en corde. \$35. Salon du soulier.

les galeries
HOLT RENFREW
à place ste foy

Holt Renfrew ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21 h.

chamoisés raffinés



De notre collection Anne Klein de coordonnés Kami®. Une mode qui ne triche pas sur la douceur et la beauté tout en étant pratique. Polyester-polyuréthane lavable (non-fibreux). Teintes chamois. Manteau, \$275. Jupe, \$170. Tous deux dans les tailles 8 à 12. Rayon des vêtements sport. Achat sur place!

les galeries
HOLT RENFREW
à place ste foy

Spéciaux!

de mars

avec la compagnie Générale Electrique du Canada.

Notre but: VOUS EN DONNER POUR VOTRE ARGENT



L13JRK

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR

- capacité de 13.1 pi.cu.
- Réfrigérateur de 10.2 pi.cu. • Congélateur de 2.9 pi.cu. • Deux cabarets à glaçons en plastique sur support • Remise dans la porte; garde-beurre, garde-fromage et deux tablettes et demie fixes • Légumiers jumeaux • Poignées en noyer aux lignes profilées.
- Disponible aussi en couleur or (sans supplément).

FOUR CONVENTIONNEL, FOUR A NETTOYAGE CONTINU, FOUR A AUTONETTOYAGE PYROLYTIC... A VOUS DE CHOISIR!

En plus, évidemment, de ces caractéristiques irrésistibles:

- Minuterie automatique pour le four
- Deux éléments de surface débranchables de 8" et deux de 6" avec deux voyants et des commandes à réglages infinis de la chaleur
- Prise de courant pour petits appareils
- Lèchefrite et grill recouverts d'émail vitrifié
- Tiroir utilitaire pleine largeur
- Poignées en noyer aux lignes profilées
- Hublot dans la porte du four
- Disponible aussi en couleur or (sans supplément).

Modèle J32QK avec four conventionnel.

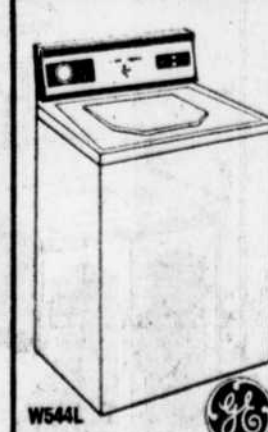
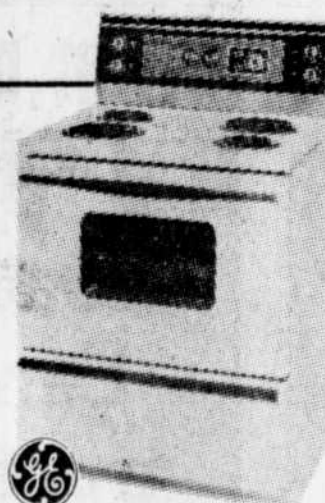
PRIX SPECIAL

\$319⁹⁵

GARANTIE TOTALE 1 AN
PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
GARANTIE 5 ANS sur système
de refroidissement, pièces et
main-d'oeuvre.

PRIX SPECIAL

\$429 (service
inclus)

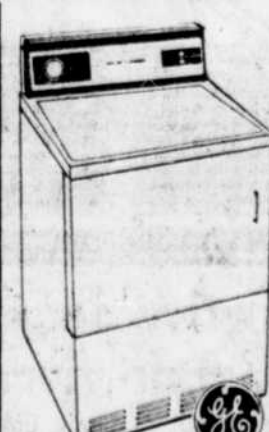


W544L

LESSIVEUSE Automatique à 3 cycles à chargement facilité. De la robustesse à revendre!

- Choix de 3 combinaisons pour la température de l'eau de lavage/rinçage • 3 cycles: normal, délicat et pressage permanent • Filtre à charpie qui ne s'obstrue pas • Moteur robuste • Grande ouverture pour le chargement • Equilibrage automatique de la brassée • Couvercle muni d'un interrupteur de sécurité.

PRIX SPECIAL



D544L

SECHEUSE A 3 cycles automatique. De la robustesse à revendre!

- Cycle "séchage minuté" • Cycle pressage permanent/laves et portez
- Cycle duvetage à l'air frais
- Bouton de démarrage de sécurité
- Dessus et tambours recouverts d'émail vitrifié • Grand filtre à charpie installé à l'avant
- Grande ouverture de porte.

PRIX SPECIAL

2 ETAGES COMPLETS DE MEUBLES POUR MIEUX VOUS SERVIR
Conditions faciles de paiement. Entreposage gratuit.

PARADIS du BIJOU

53, AVENUE PLANTE - VILLE VANIER - TEL.: 527-8317

E
N
R.

L'incendie à Ville Vanier aurait commencé au rez-de-chaussée

par Lucien LATULIPPE

Le chimiste R. Coulombe, de l'Institut médico-légal de Montréal, s'est joint aux enquêteurs, hier, pour tenter d'établir la cause de l'incendie qui a ravagé une maison de l'avenue Proulx, à Ville Vanier, et qui a, en même temps, coûté la vie à Mme Albani Morin, âgée de 29 ans, et ses deux filles, Manon, âgée de 11 ans, et Véronique, âgée de deux ans.

L'incendie semble avoir éclaté dans l'un des comm-

ces du rez-de-chaussée et la fumée a envahi l'un des quatre logements que la famille Morin habitait à l'étage supérieur.

Mme Morin a été trouvée morte dans son lit et l'on a constaté qu'elle avait une jambe dans le plâtre. Les deux fillettes couchées dans la même chambre que leur mère, Véronique a été trouvée sous son lit et Manon, à côté.

Des témoins ont raconté avoir entendu des cris d'en-

fants. La police croit que les fillettes ont tenté de s'échapper, mais qu'elles ont été traquées par la fumée. Comme leur mère, elles ont péri asphyxiées.

La police de Ville Vanier poursuit l'enquête avec des agents de la brigade du crime contre la propriété, section incendie criminel, de la Sûreté du Québec.

Plat de graisse

D'autre part, l'enquête a confirmé, hier, qu'un plat de graisse à patates frites oublié

sur la cuisinière était à l'origine de l'incendie qui a lourdement endommagé une maison de la 1ère avenue, à Québec, avant-hier. Cet incendie a coûté la vie à Jacques Lachance, âgé de 18 ans, et à Stéphane Bouffard-Saint-Hilaire, âgé de 11 mois, tous deux demeurant au 832, 1ère avenue, où le feu a pris naissance.

C'est un passant qui a vu le feu s'échapper par la fenêtre de la cuisine du logement où se trouvaient les deux victimes. A ce moment-là, l'incendie avait pris de l'ampleur et les pompiers n'ont pu rien faire pour sauver les deux jeunes.

Jacques Lachance demeurait depuis quelques années chez le couple Saint-Hilaire et il avait l'habitude de se faire des patates frites, la nuit. On présume qu'il a mis le plat de graisse sur le feu et qu'il s'est rendu au salon. Traqué par la fumée, il s'est écrié près du divan, à quelques pieds de la porte.

L'investigateur Henri Bédard, du Commissariat des incendies, et le détective Jean-Marie Deslauriers ont constaté, en examinant la cuisinière, que deux feux étaient ouverts. Les deux plats placés sur les ronds étaient fondus. Les patates préparées pour la friture étaient tout prêtes.

Il n'y avait personne dans le logement du rez-de-chaussée. M. Gérard Laquerre était absent.

Rappelons que les pompiers ont eu fort à faire, l'incendie s'étant propagé à une maison adjacente où quelques logements ont été avariés.

Deux individus capturés à la suite de trois vols

par Lucien LATULIPPE

Deux individus de Québec ont été capturés, hier matin, alors qu'ils venaient de pénétrer par effraction au garage Neufchâtel Esso, situé au 487 boulevard Bastien. Ils étaient en possession d'un camion qui venait d'être volé au garage Raymond Duclos Inc., situé au 790 Saint-Vallier ouest.

A ces deux établissements, une somme de \$200 a aussi été dérobée. Un troisième garage aurait été visité par les mêmes individus. Chez Yvon Couture, au 345 boulevard l'Ornière, une somme de \$100 a disparu.

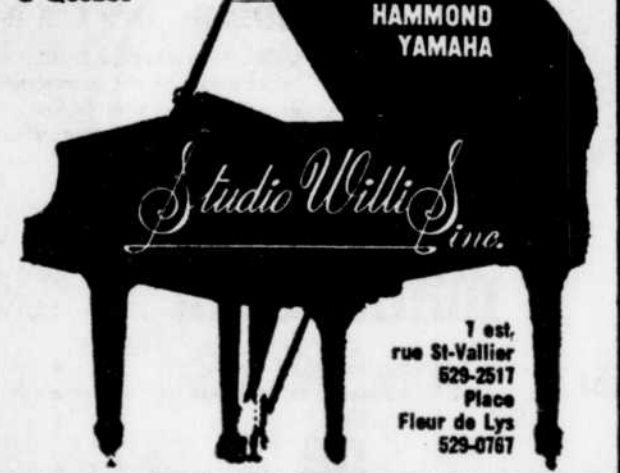
Amende de \$3,226.46

Pour avoir éludé le remboursement de \$40,879.58 au ministère du Revenu, au chapitre de la taxe de vente, le président de Dorchester Automobiles Ltée a écopé hier d'une amende de \$3,226.46.

Telle est la sanction imposée par le juge Yvon Sirois à l'homme d'affaires Noël Bégin, de Lévis, lequel est passible de six mois d'emprisonnement, à défaut de payer l'amende.

A la suite d'une enquête menée par la Direction des Enquêtes spéciales, service des comptes et faillites, du ministère québécois du Revenu, 17 plaintes avaient été logées contre l'intéressé, on lui reprochait d'avoir éludé la remise de droits perçus sous l'empire de la loi de la taxe de vente. Techniquement parlant, pendant les dix-sept mois qui ont suivi le 1er janvier 1973, il aurait autorisé, ou acquiescé ou consenti à la non-production du rapport mensuel sur formule V-4.

Le plus grand centre d'orgues et de pianos à Québec



7 est, rue St-Vallier 629-2517 Place Fleur de Lys 629-0767

MAINTENANT DISPONIBLE A QUEBEC

chez



49, BOUL. ST-JOSEPH, CHARLEBORG-QUEST TEL.: 623-5471

Lancia Beta traction avant



Plus qu'une sportive de grande classe. Un art de vivre!

La nouvelle Lancia respecte la tradition. Pureté dans la forme, technique sûre et raffinée, intérieur somptueux, performances routières exceptionnelles (5 vitesses et traction avant notamment), finition impeccable, cette bête racée s'est payée le luxe de remporter trois fois le Championnat du monde des

Rallies. Élégante façon de démontrer son endurance! Deux modèles, coupé 2 portes et berline 4 portes, pour ceux qui aiment le vrai, le beau, l'authentique. Lancia Beta. Plus qu'une sportive de grande classe... un art de vivre!

LANCIA coupé 1976 à partir de \$9,440
LANCIA sedan 1976 à partir de \$8,315



5 MODELES 1975 DISPONIBLES

A \$1,000 DE MOINS QUE LES 1976.

LOCATION A LONG TERME SI DESIRE.

tout pour le bricoleur en PLOMBERIE - ELECTRICITE!

PRISE ET FIL ELECTRIQUE POUR CUISINIÈRE (avec accessoires) 6⁷⁹ LAVEUSE SECHEUSE 5⁷⁹	BOYAU FLEXIBLE POUR SECHEUSE 3" 49^c 4" 49^c	EVIER DE CUISINE EN ACIER INOXYDABLE En acier inoxydable de marque "American Standard". Simple 20 x 20 1/2". Double 20 1/2" x 31". (avec crépines) SIMPLE 27⁹⁹ DOUBLE 56⁹⁹
INTERRUPTEUR A RHEOSTAT Ord. 4⁹⁵ 3 "way" 10⁹⁹	FUSIBLES VARIES .10 ch. Choix de 15, 20, 25 ou 30 ampères.	

RECEPTEUR SILENCIEUX Brun .30 Ivoire .40	RECEPTEUR D'excellente qualité Brun .32 Ivoire .35	PLAQUES D'INTERRUPTEUR OU DE PRISES DE COURANT EN "BAKELITE" Brun .10 Ivoire .13	BOITES D'INTERRUPTEUR OU BOITES OCTOGONALES Octogonale .66 Interrupteur .47	ROBINET de BAIN et de DOUCHE Cuthbert 8" complet 29⁹⁹
ROBINETS D'EVIER Cuthbert. Culture à 8" avec arrosoir et bec en laiton avec aérateur. 31⁴⁸		PHARMACIES ENCASTREES Durables. Portes à charnières. Ne rouillent pas. Faciles à installer. 29⁸⁵	SALLE DE BAINS BLANC 139⁰⁰ POUR 3 MORCEAUX COULEUR 180⁰⁰ POUR 3 MORCEAUX (n'incluant pas la robinetterie)	

VANITES et DESSUS EN SIMILIMARBRE
Modèles et couleurs assortis
PRIX VARIES!

SIMILI-MARBRE MIAMI-CAREY

20% d'escompte

Jos. Grenier
947 AV. ROYALE, TEL.: 667-1724
BEAUPORT

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9h. Le samedi, ouvert jusqu'à midi.

La réforme des districts électoraux n'aidera pas les libéraux dans les comtés de Louis-Hébert et de Matane

par Gilbert ATHOT

La Commission permanente de la réforme des districts électoraux, présidée par le juge François Drouin, président général des élections, a visiblement écarté les recommandations "partisanes" des partis politiques provinciaux, préférant s'en tenir à ses orientations générales du passé.

Dans cette optique, elle n'a pas tenu compte de certaines recommandations des libéraux visant, de façon bien évidente, à rendre le comté de Louis-Hébert, dans la région de Québec, présentement détenu par le libéral Gaston Desjardins, plus difficilement accessible au péquiste Claude Morin. Ce dernier n'avait été battu que par 777 voix en 1973.

De même, la commission n'a pas retenu les proposi-

tions du parti libéral de M. Robert Bourassa qui auraient eu pour conséquence de faciliter la réélection du député libéral de Matane, Marc-Yvan Côté.

C'est du moins ce qui ressort de son 4^e rapport rendu public, hier, du moins après une première analyse rapide.

Ce document fait suite aux séances des 27 et 28 janvier 1976 de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale au cours desquelles les partis politiques se sont prononcés sur le 3^e rapport de la Commission permanente qui remontait au mois d'avril 1975.

La Commission permanente de la réforme des districts électoraux en vient à la conclusion, dans son 4^e rapport, que les motifs qui l'ont déterminée à décider de

augmenter que de deux les districts électoraux, c'est-à-dire de cent dix (110) à cent douze (112), demeurent toujours valables.

Le document rappelle que le recensement de 1971 a révélé un ralentissement dans l'augmentation de la population de la ville de Montréal ainsi qu'une diminution dans plus de la moitié des municipalités de l'île de Montréal, soit seize sur trente et une (16 sur 31).

"Nous ne pouvons apporter aucun changement qui, directement ou indirectement, nuirait à la répartition équilibrée des cent douze (112) districts électoraux suggérés dans notre troisième rapport, ou qui briserait substantiellement la relation proportionnelle que nous avons cherché à établir entre le milieu urbain et le milieu

rural", affirme la commission.

Modifications mineures

Toutefois, la commission ajoute qu'elle croit devoir accepter certaines recommandations qui lui ont été faites par les partis politiques, là où il est possible de "les réaliser sans provoquer des changements qui se repercuteraient à la chaîne sur un grand nombre de districts électoraux".

Le rapport affirme que "l'ensemble des modifications apportées ne changent pas l'orientation fondamentale de notre troisième rapport rédigé, d'ailleurs, en continuité avec nos deux premiers".

La commission signale également qu'il est toujours souhaitable que tout électeur, pour autant que faire se peut, demeure rattaché au district

électoral dans lequel il était inscrit lors des élections générales précédentes".

"Le projet contenu dans notre troisième rapport, tel que modifié par le présent

rapport, ne touche qu'à une minime quantité d'électeurs", assure la commission.

Ce quatrième rapport, qui sera scruté dans ses moindres détails par les partis

politiques provinciaux, aura son prolongement dans un projet de loi que le gouvernement Bourassa déposera au cours de la prochaine session qui doit commencer le 16 mars.

Il est cependant peu probable que le gouvernement ne retienne pas les recommandations du rapport et qu'il étale en pleine Assemblée nationale ses appétits "partisans".

Remaniement dans les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest

par Robert LEFEBVRE

(PC) — Dans son quatrième rapport qu'elle a publié hier à Québec, la Commission permanente de la réforme des districts électoraux suggère un remaniement général de la carte électorale dans les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest québécois, ainsi que la création de deux nouvelles circonscriptions, celles de Longueuil, sur la rive sud de Montréal, et Chomedey, sur l'île Jésus.

La commission, créée en 1971, propose par ailleurs des modifications mineures aux limites de 49 districts électoraux et laisse intactes les délimitations des 61 autres comtés.

Les deux premiers rapports de cet organisme, présidé par le juge François Drouin, président des élections, ont engendré la loi 62 qui a porté de 108 à 110 le nombre de circonscriptions, juste avant le scrutin général de 1973.

Le troisième rapport, publié en avril dernier, proposait également la création des deux nouveaux comtés et modifiait les limites de 66 circonscriptions.

Principaux remaniements

Les modifications suggérées par la commission Drouin pour les régions de l'Outaouais et du Nord-Ouest rencontrent les vues du parti

libéral, telles qu'il les a exprimées en commission parlementaire, en janvier dernier.

On constate d'abord que les actuels comtés de Pontiac-Témiscamingue et de Gatineau disparaîtront si l'Assemblée nationale retient les propositions de la commission Drouin. La partie nord de Pontiac-Témiscamingue sera ajoutée au comté de Rouyn-Noranda pour former le district de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Pour ce qui est de la partie sud de l'actuel Pontiac-Témiscamingue, elle sera ajoutée à Gatineau pour former le comté de Gatineau-Pontiac.

D'autre part, les villes de Lucerne, de Hull (partie

ouest) et de Gatineau (la partie comprenant les anciennes municipalités de Pointe-Gatineau et Touraine), pourraient faire partie du comté de Châteauguay au lieu de Gatineau.

Quant au district de Hull, il ne perdra que le territoire borné par la rivière Gatineau, la voie ferrée du Pacifique canadien, le boulevard Mont-Bleu et par la limite de

la Cité de Hull avec les municipalités de Lucerne et de Hull, partie Ouest.

Pour ce qui est de la création des deux nouvelles circonscriptions électorales, Longueuil et Chomedey, le parti libéral avait également exprimé son accord en commission parlementaire, à la suite de la publication du troisième rapport de la commission Drouin.

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et réduit les hémorroïdes.

Un des maux les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison". Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration

étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H". Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Préparation H



LE ROI du modèle réduit
DION HOBBIES ENR.
1660 St-Michel, Sillery, Qué.

Pour rire

MARCEL BELIVEAU

YVAN DUCHARME

"LE NEWFIE"



LE MONDE
A L'ENVERS



LES NOUVELLES
INSOLENCES
D'UN TELEPHONE



LE COIN DU
NEWFIE

7.10, 8.10 et 12.10 heures a.m.
LUNDI au VENDREDI

4.10 et 5.10 heures p.m.
LUNDI au VENDREDI

8.55 hres a.m. 13h.05 et 16h.40 p.m.
LUNDI au VENDREDI

CKCV 1280

la puissance de 500,000 Québécois

LE MONTRÉAL AÉROPORT HILTON



Passez donc chez nous lors de votre prochain séjour à Montréal et faites-vous plaisir! Venez vous divertir à notre discothèque. La Discauto. Vous pourrez danser jusqu'à trois heures du matin aux sons d'orchestres réputés. Après une journée de travail, venez vous détendre au Bar-Salon La Barrière, où la musique est agréable et discrète. Deux restaurants exceptionnels. Au Coin du Feu et La Crémère, se disputent l'honneur de vous satisfaire. Des tennis intérieurs sont à votre disposition à cinq minutes de l'hôtel. De plus, lorsqu'il fait beau, vous pouvez vous promener, nager, prendre un bain de soleil et dîner en plein air dans notre superbe jardin privé de deux arpents et demi. Le stationnement est gratuit, nous en avons des milliers de mètres carrés. P.S. Nous sommes facile d'accès, seulement deux minutes et demie de l'aéroport de Dorval par service gratuit de navette. 30 minutes du nouvel aéroport international de Mirabel via l'autoroute 13. Et, nous ne sommes qu'à 20 minutes du centre ville de Montréal.

ÇA, C'EST LA BELLE VIE!

Administré par Hilton International. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: L'Hôtel Vancouver et le Ritz-Elizbeth, à Montréal; l'Indien du Chi, Le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Pour réservations, appelez votre agent de voyages, tout hôtel Hilton ou le Hilton Reservation Service.

GRANDE SAUTERIE OLYMPIQUE cette semaine

il n'y a plus de temps à perdre, achetez dès maintenant vos pièces de monnaie olympique en argent sterling pur.

Série V, les disciplines nautiques, Série VI, les sports d'équipe et de contact.

- La monnaie olympique à cours légal
- Sa valeur peut s'accroître au fil des années*
- Un cadeau idéal, un souvenir impérissable.

Pièce unique à partir de \$8. Série de quatre pièces à compter de \$47.50.

Profitez de la grande sauterie olympique pour compléter votre collection de 28 pièces ou encore pour la commencer.

Facile à acheter!

- Dans les banques (la caissière vous renseignera).
- Dans les Caisses populaires.
- Dans les institutions financières.
- Chez les distributeurs autorisés.

*On ne peut garantir l'accroissement de valeur d'aucune pièce.



La monnaie olympique, l'argent qui fait le bonheur



Monnaie Olympique — 1976
Canada
Copyright 1972 — COJO 76

Premier contrat de travail chez Castel Canadian Import

par Marcel COLLARD

Après 40 jours de grève, les 40 employés de bureau de la compagnie Castel Canadian Import ont obtenu un pre-

mier contrat de travail, en fin de semaine.

Le président du syndicat, M. Jean-Guy Légaré, a annoncé que les syndiqués ont ratifié les termes d'une entente survenue dans la jour-

née de vendredi avec la compagnie, suite au rapprochement des parties par le conciliateur du ministère du Travail, M. Jean-Paul Lafleur.

Selon M. Légaré, les syndi-

qués ont obtenu la sécurité d'emploi, des gains appréciables des salaires suite à une nouvelle formule de classification et d'autres avantages sociaux ayant été à la base de la grève déclenchée le 27 janvier.

Les offres ont été acceptées dans une proportion de 84 pour cent.

Les employés reprendront le travail aujourd'hui, suite à la signature d'un protocole

d'entente relative aux conditions du retour.

D'abord quelque peu perturbé dans la première semaine de grève, le service de distribution aux clients a été effectué normalement par la suite, malgré les lignes de

piquetage. Cependant les grandes entreprises dont les édifices sont chauffés à l'huile lourde (bunker) ont dû faire appel à d'autres fournisseurs.

Pour expliquer ce geste, M.

Légaré a confié que les syndiqués n'avaient pas voulu que les simples citoyens souffrent d'un quelconque préjudice en raison de la grève et qu'ils avaient consenti une libre distribution dans les domiciles.

Amende de \$15,000 à un syndicat du N.-B.

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Un syndicat du Nouveau-Brunswick vient d'être condamné à payer une amende de \$15,000 pour avoir mis au défi une injonction de la Cour suprême provinciale qui enjoignait ses membres en grève de reprendre leur travail, le mois dernier, à l'Hydro du Nouveau-Brunswick.

Le syndicat, section 1733 de la Fraternité internationale des travailleurs en électricité, a été poursuivi pour outrage criminel au tribunal.

Le juge Henry E. Ryan a de plus ordonné à un membre de l'exécutif du syndicat de présenter ses excuses publi-

quement devant le tribunal. Sans quoi, le syndicat sera condamné à une nouvelle amende de \$5,000.

La comparution faisait suite à un débrayage illégal, le 23 février, de 700 hommes de ligne et employés de génératrice. Le même jour, une injonction était émise par la cour, ordonnant aux travailleurs le retour immédiat au travail. Cependant, deux jours plus tard, le nombre des grévistes dépassait 800.

L'agent d'affaires du syndicat en cause a déclaré, hors de cour, que son groupement paierait sans doute les \$20,000, tout en logeant un appel contre ce verdict.

Fiancés, le meilleur endroit pour choisir ceux avec qui vous voulez vivre.

FOYER MEUBLE
200 EST, ST-JOSEPH, 529-9648
SUCC. 144 OUEST, ST-VALLIER

PLUS DE 26 AMEUBLEMENTS EN MONTRE A PRIX-DEFI...

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE
RESULTATS GARANTIS
POUR TOUS NIVEAUX

Programmes
Les tarifs comprennent: frais d'inscription, tous les livres nécessaires, séances de conversation.

★ GARANTIE ECRITE

LPS® Language Power Systems
500 est, Grande-Allée
4e étage
529-0331

Reconnue par le ministère de l'Éducation
Permis No 60952 (culture personnelle)

Vous ne trouverez pas meilleurs prix ailleurs!

SMOKED MEAT "CHEZ NOUS"	8 OZ	.99
STEAK DELICATISE	LB	1.37
CRETONS "CHEZ NOUS"	8 OZ	.69
PALETTE DESOSSEE	LB	1.15
ROTI DE COTE	LB	1.69
STEAK DE HAUT DE RONDE	LB	1.75
BOEUF POUR CONGELATEUR EMBALLE CONGELE		
RONDE COURTE MARQUE ROUGE	LB	1.05
DERRIERE DE STEER C-1	LB	.95
BLOC DE BOEUF EPAULE - PALETTE - MARQUE ROUGE	LB	.79

SPECIALITE BOEUF EN GROS POUR CONGELATION

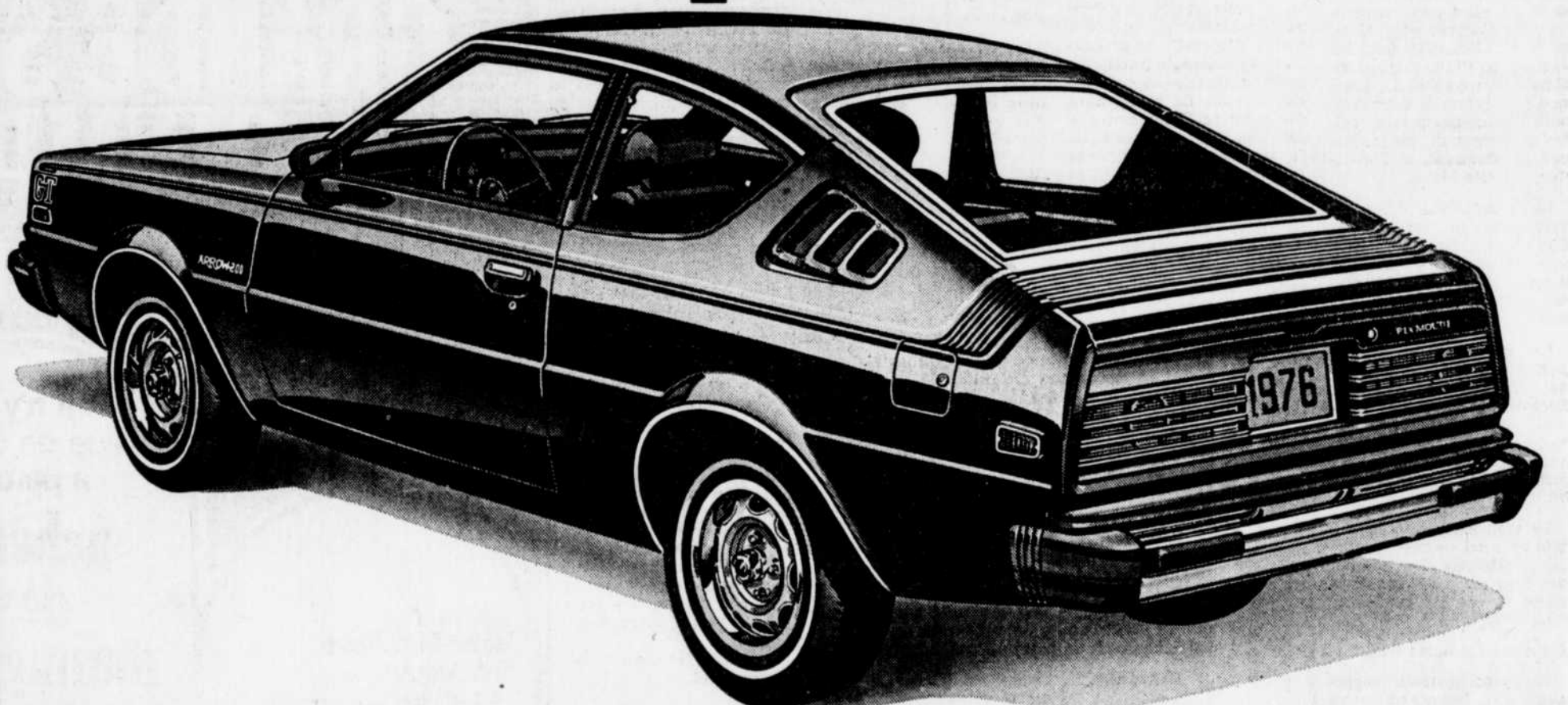
NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

BOUCHERIE MORIN ENR.

GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES

TEL: 889-2680 - ST-ISIDORE: 646-3910

Voici notre nouvelle trois-portes économique



L'Arrow 'Hatchback'

Du nouveau chez votre concessionnaire Dodge et Plymouth! Tout d'abord, voici l'Arrow. C'est notre toute nouvelle voiture économique, dotée d'un hayon pratique et d'un dossier rabattable de banquette AR. Aussi, bien que l'Arrow soit petite et facile à manier, son volume de charge est considérable. Il suffit de relever le dossier de la banquette AR pour que deux autres passagers puissent s'installer à l'aise. Mais ce n'est pas tout!

En plus d'être petite, fonctionnelle et économique, l'Arrow a beaucoup de classe.

Commençons par l'Arrow 160. Elle est équipée d'une colonne de direction inclinable, de sièges baquets à dossiers inclinables et d'un moteur nerveux de 1600 cm³ de cylindrée, à arbre à cames en tête et culasse hémisphérique.

Puis il y a l'Arrow GS. Un tout petit peu plus chère, mais aussi plus luxueuse. Et enfin, pour couronner le tout, l'Arrow GT, qui offre tout ce dont vous pouvez rêver.

Pour les amateurs de puissance, nous proposons un nouveau moteur de 2000 cm³, en option. C'est un quatre cylindres des plus souples et des plus perfectionnés, grâce à son arbre silencieux. Avec ce moteur, les freins à disques assistés à l'avant sont d'équipement standard.

Tous les avantages de l'Arrow seraient longs à énumérer, comme ceux des Colt 1976 d'ailleurs. Qu'il suffise de parler du vaste choix de modèles, de la longue liste d'équipements standards et de la façon bien à elles qu'elles ont de tirer le maximum d'un gallon d'essence.

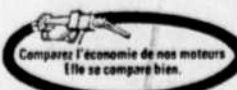
Il faut les voir chez le concessionnaire Dodge et Plymouth de votre voisinage. Elles sont offertes avec la célèbre garantie Chrysler "Pas de problème", millage illimité pendant un an.

Les nouvelles Arrow. Dans la même veine que les Colt. Il n'y a pas mieux!

Aussi intéressantes que les Colt.



La famille Colt.



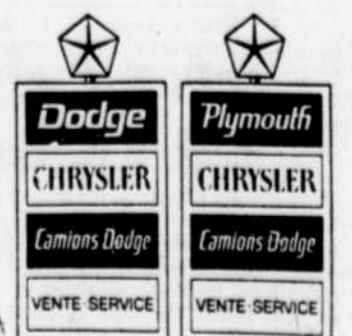
La Colt Freeway Cruise, sedan quatre-portes.

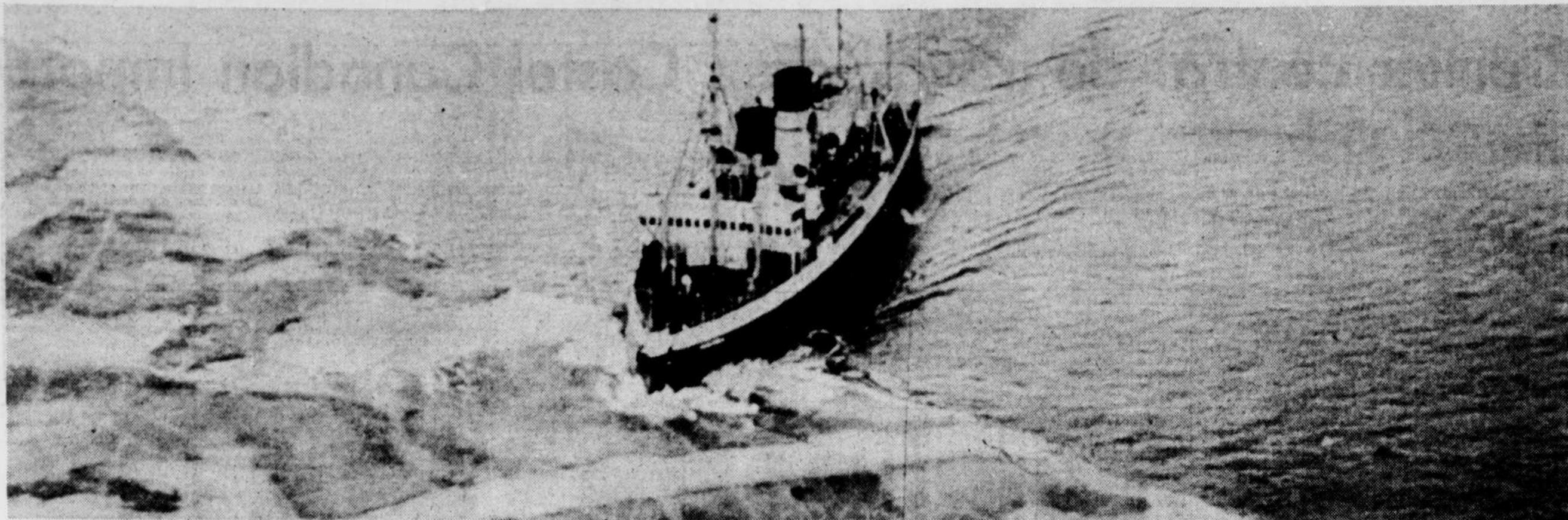


La Colt Carousel, hardtop deux-portes.

CHRYSLER CANADA LTÉE

Arrow et Colt
Quatre petites voitures économiques en vente chez les concessionnaires Dodge et Plymouth.





Quand une batture de glace éperonne un brise-glace, il en tremble, le pauvre!

Guerre froide entre le Saint-Laurent et les Maritimes

par Claude TESSIER

Les embâcles sur le Saint-Laurent cachent beaucoup plus que des entraves à la navigation d'hiver et la menace d'inondations dans la région de Montréal.

Les embâcles font ressortir la vétusté de la flotte des brise-glace du Saint-Laurent. Dans l'état actuel des choses, son rajeunissement ne prête pas à de grands espoirs comme nous le verrons plus loin.

Les embâcles cachent des choses plus subtiles encore: c'est la lutte

travaux pourraient coûter entre \$20 et \$40 millions.

— Le *Montcalm* est en service depuis 1957. Construit à Lauzon, il ne développe 4.000 c.v.i., soit moins que certains remorqueurs du port de Québec.

— Le *Bernier* est un navire poseur de bouées qui a aussi le titre de brise-glace.

— Le *Simon-Fraser*, construit à Vancouver en 1960 est un brise-glace léger et navire ravitailleur et baliseur.

— Le *Tracy* est un brise-glace à diesel-électrique construit à Vancouver en 1963. Avec ses 2.000 forces, c'est un baliseur plutôt qu'un brise-glace.

— Le *Norman McLeod Rogers*, un brise-glace "moyen" diesel et avec turbine à gaz à transmission électrique. Sa conception et ses 12.000 c.v. en font le navire idéal sur le Saint-Laurent en hiver. Il a été construit en 1967.

Débardeurs et pilotes

Qu'on réussisse à tenir le coup dans les circonstances, c'est un tour de force! Le travail des dirigeants de la garde-côtière devient singulièrement compliqué, en particulier pour les responsables de la région Laurentides (le Québec), et la pression monte au sein des équipages privés d'outils efficaces et de conditions de travail adéquates.

L'étonnant de cette affaire, c'est qu'on ne se plaigne pas davantage. Des critiques ont surgi à l'occasion des embâcles sur le lac St-Pierre. "Où sont les brise-glaces?", ont demandé les pilotes du Centre du Saint-Laurent et les débardeurs du port de Montréal.

Parce que la navigation d'hiver était entravée, pilotes et débardeurs se voyaient privés de revenus. Ils sont allés plus loin dans leur protestation en disant que l'économie du port de Montréal était menacée. Ils ont même vu dans l'affaire des embâcles de cet hiver une conspiration fédérale pour favoriser les Maritimes.

Pas de riposte

La garde-côtière n'a pas riposté. Cependant, son directeur régional à Québec, M. Jean-Paul Godin, a déclaré au cours d'une entrevue: "On nous accuse de menacer l'économie du port de Montréal. Mais les pilotes et les débardeurs, ne la menacent-ils pas quand ils font la grève?"

Les pilotes et les débardeurs ont reconnu que l'hiver était rigoureux mais qu'un brise-glace supplémentaire aurait aidé la cause. Du côté de la garde-côtière, on ne le nie pas. Mais tout l'effectif disponible était au travail, y compris cinq brise-glaces sur le lac St-Pierre.

L'activité du brise-glace McLeod Rogers démontre qu'en janvier, il a passé les trois-quarts de son temps au déglacage du Saint-Laurent entre Trois-Rivières et Tracy. En d'autres termes, malgré la nuit et des conditions difficiles, le brise-glace a travaillé 24 heures sur 24 pendant une quinzaine de jours.

De l'hiver 76, on tire déjà des leçons: il faut tenir compte des forces de la nature et de la faiblesse de nos brise-glaces.

Plus de navires à coque renforcie

A ceux qui voient là la condamnation de la navigation d'hiver, le président-fondateur du Groupe Maritime de Québec, M. Gaston Rousseau, un pilote encore actif, déclare: "Nous avons démontré au cours des vingt dernières années qu'elle est possible. Les armateurs continuent à faire pression et à envoyer leurs navires sur le Saint-Laurent en hiver. D'ailleurs, de plus en plus, on voit venir des navires à coque renforcie. Les Norvégiens et même les Anglais s'y connaissent en navigation d'hiver sur le St-Laurent. Mais il est clair que la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent entre en conflit avec les Maritimes."

Pourquoi le brise-glace Saint-Laurent n'est-il pas venu prêter son concours aux brise-glaces du Saint-Laurent alors qu'il est demeuré au quai de Dartmouth?

"C'est une bonne question", a-t-on dit dans les milieux maritimes à Québec. Mais personne ne veut donner ouvertement la réponse. "La raison est politique". Les brise-glaces des Mtri-

times dans le Saint-Laurent seraient une preuve que le gouvernement fédéral favorise les ports du Québec.

Deux brise-glaces pour quatre régions

La querelle n'est pas prête de se refroidir. Deux brise-glaces sont présentement en chantier à Vancouver et non à Lauzon "parce que le climat ouvrier du chantier n'était pas bon". Ces navires seront en service en 1977 et en 1978. Mais où?

A Québec en tout cas, on ne le sait pas! Ce que l'on sait, c'est que quatre

régions vont se disputer ces deux brise-glaces: la côte du Pacifique, l'Arctique, les Maritimes et le Saint-Laurent.

Que seront ces brise-glaces? Ni les dirigeants de la garde-côtière à Québec ni les commandants et les officiers du Saint-Laurent n'ont été consultés, eux qui, pourtant, ont beaucoup de choses à dire aux constructeurs de brise-glaces.

"Tout se cuisine à Ottawa".

Accès au fleuve et pistolets

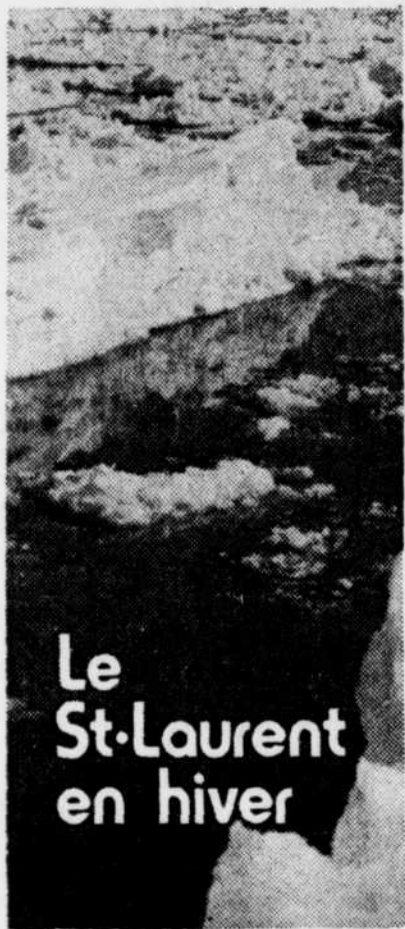
Derrière les embâcles du Saint-Laurent se cachent une bouillie de problèmes. Ce sont des fraisils — cristaux de glace — qu'il faudra bien déblayer un jour si le Canada veut rester maître de ses cours d'eau et du front de ses trois océans dont la garde-côtière a la responsabilité de surveillance.

Entre-temps, les navigateurs continuent à patrouiller le Saint-Laurent qui ne veut plus mourir en hiver. Il est même plus vivant que jamais car les

aides à la navigation s'améliorent, l'enthousiasme persiste chez le petit groupe qui s'en occupe.

"Mais dans l'ensemble, dit le capitaine Rousseau, nous n'avons pas encore une conscience maritime. Comment pourrait-il en être autrement? Quand la Reine a rendu visite à Québec, en 1964, on a bloqué l'accès du public au fleuve. On a mis des barrières et des hommes avec des pistolets. Les barrières y sont encore et les pistolets aussi."

Demain: Un coup d'oeil sur la technologie.



Le St-Laurent en hiver

sourde qui se livre entre les ports du Saint-Laurent et ceux des provinces maritimes. Ici, les enjeux économiques sont importants et les interventions politiques typiquement canadiennes.

A cela s'ajoute l'apathie publique, y compris celle des Québécois pour le Saint-Laurent, "le plus bel ornement de la belle province", comme dit le ministre de l'Environnement Jeanne Sauvé.

Si les Québécois réussissent à apprivoiser le Saint-Laurent en hiver au point même de le maîtriser, ce n'est pas parce qu'ils ont en mains les derniers cris de la technologie maritime.

Des huit brise-glaces qui forment la force de frappe contre les glaces du Saint-Laurent, deux auraient dû être mis au rancart depuis longtemps. Ils sont déclassés. Deux autres ont franchi la moitié de leur existence et doivent être envoyés aux chantiers pour des radoubs majeurs. Trois navires sont des "brise-glaces légers" et pas assez puissants pour affronter les packs de glace. Il reste le "Rogers", un brise-glaces lourd, la perle de la flotte rouge du ministère fédéral des Transports.

La force de certains brise-glaces soulève la risée. On peut voir des remorqueurs du port de Québec, plus puissants que les navires, se porter au secours de brise-glaces prisonniers de battures.

Quand les bateaux s'en vont...

Avant de dégager les conséquences d'une telle situation, regardons de plus près l'état de la flotte:

— Le *N.B. McLean* est un brise-glace à deux hélices qui a aujourd'hui 46 ans. Il a été construit à Halifax en 1930. Sa coque a rivets coule.

— Le *Ernest Lapointe*, 38 ans d'âge, classé comme brise-glace après sa construction à Lauzon est en réalité un bateau poseur d'aides à la navigation.

— Le *d'Iberville* approche de son quart de siècle. Construit à Lauzon en 1954, il fut un temps l'orgueil de la flotte mondiale des brise-glaces. Ses machines sont constamment brisées. Des radoubs majeurs s'imposent. Il devra être retiré pendant un an. Les



Le "Guatemala québécois": un marin du brise-glace Simon Fraser va mesurer l'épaisseur de la glace en face de Silfery.

Photo Claude Tessier

Grève en vue à l'usine de Dominion Bridge, à Lachine

MONTREAL (PC) — Les employés d'une usine de la Dominion Bridge à Lachine, en banlieue ouest de Montréal, ont rejeté une offre salariale de l'employeur, en fin de semaine, et ont voté en faveur d'une grève pour la

fin de la période de conciliation, la semaine prochaine.

Quatre-vingt-seize pour cent des 610 travailleurs ont refusé une proposition de \$5.38 l'heure pour la première année d'un contrat de deux ans et de \$5.86 pour la seconde.

Les employés, membres des Métallurgistes unis d'Amérique, affiliés à la FTQ, voudraient que leur rémunération horaire soit portée à \$6.30 pour un contrat d'un an. Ils touchent présentement \$4.89 l'heure.

Les dirigeants syndicaux ont reçu, lors d'une réunion, le feu vert pour déclencher un arrêt de travail le 15 mars,

soit la journée où se termine la conciliation.

Selon un porte-parole syndical, M. Gérard Proulx, la compagnie ne voulait pas offrir plus que ne le permettent les contrôles fédéraux sur les prix et les salaires et le syndicat a négocié comme si ces contrôles n'existaient même pas.

Rencontre entre la FTQ construction et les entrepreneurs

La FTQ-Construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec doivent de nouveau se rencontrer demain à Montréal dans le but de s'entendre sur la forme de négociations que doivent entreprendre les deux parties dans le but de fixer les nouvelles conditions de travail à l'expiration du décret de la construction à la fin d'avril prochain.

La proposition que doit soumettre demain la FTQ vise à sauvegarder le principe chèrement défendu par ses membres qui est de "négocier par métiers" et non "par secteurs".

La semaine dernière, dans une première rencontre, la partie patronale

avait proposé une négociation avec une "table centrale" pour les questions générales comme les salaires, et des "tables sectorielles" se préoccupant des particularités aux constructeurs de routes, à l'habitation, etc.

La FTQ réclame plutôt une négociation par "métiers" qui respecterait davantage son type de structures. Selon certaines indications obtenues hier du côté syndical, la FTQ doit soumettre demain un texte, qui respecterait toujours la division par métiers sans toutefois imposer de façon systématique la mise en place de 23 tables de négociations, ce qui représente le nombre total de métiers que celle-ci regroupe.

avis légaux

AVIS
DEUXIEME PUBLICATION
"PRENEZ AVIS que les requérants conjoints, Lessard Transport Ltée, 361 Rousseau, Thetford Mines, détentrice du permis no. 33-V et Gosselin Express Ltée, 141 sud, boulevard Smith, Thetford-Mines, comté Mégantic, P.Q., détentrice du permis no. 8642-V, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir de celle-ci l'autorisation de transférer le permis no. 33-V de Lessard Transport Ltée en faveur de Gosselin Express Ltée avec l'équipement décrit au contrat annexé à la demande et ce, conformément à l'article 2.59.1 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec.
Tout intéressé désirant faire opposition à cette demande peut ce faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis dans ce journal.
GUY SIROIS
Procureur des requérants conjoints."

L'ENTRAIDE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC
— société de secours mutuels —
AVIS est donné, par les présentes, que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de L'ENTRAIDE DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC, aura lieu:
LE MERCREDI 17 MARS 1976 à 20 heures
A LA MAISON BARDY
430, chemin Ste-Foy, Québec
Le but de cette réunion est de recevoir et considérer le rapport annuel de la Société et le rapport des vérificateurs; de procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs; de ratifier les résolutions et actes posés et adoptés par les administrateurs et officiers de la Société depuis la dernière assemblée générale annuelle et de discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.
Le secrétaire,
25/2/76
GUY BUREAU.



CITÉ DES SEPT-ÎLES
APPEL D'OFFRES
ÉGOUT COLLECTEUR
CONTRAT 132-AC
SOUSSION "A": FOURNITURE DES MATÉRIAUX SEULEMENT
Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUSSION "A" — CONTRAT 132-AC" et adressées au bureau du soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 2:00 heures P.M. (heure en vigueur) le lundi 29 mars 1976 pour être ouvertes le même jour à 2:00 heures P.M. (heure en vigueur), pour les travaux suivants:
Sanitaire:
300 pieds linéaires de 10" diamètre, c.l. 2400
200 pieds linéaires de 20" diamètre, c.l. 100
1,125 pieds linéaires de 24" diamètre, c.l. 150
1,275 pieds linéaires de 24" diamètre, c.l. 100
1,100 pieds linéaires de 30" diamètre, c.l. 150
2,110 pieds linéaires de 30" diamètre, c.l. 100
4,000 pieds linéaires de 36" diamètre, c.l. 100
1,725 pieds linéaires de 36" diamètre, c.l. 150
180 pieds linéaires de ponceau tôle ondulée 78" diamètre, jauge 10.
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Consultants Maloney, Charbonneau, Moffatt & Associés.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des ingénieurs ci-haut mentionnés à compter de jeudi le 4 mars 1976 à 530 rue Orléans, Sept-Îles, le tout contre un dépôt de cent dollars (\$100) qui sera remboursé au soumissionnaire sur remise des plans et devis en bon état et à la satisfaction des ingénieurs, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.
Les soumissions par télex ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront réviser leur soumission par téléphone.
Pour être considérées, les soumissions (l'original et deux (2) copies) devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une Banque Canadienne à Chartre ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Cité des Sept-Îles ou d'un bon de soumission égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur devra joindre, à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une Compagnie d'Assurances reconnue, garantissant que ladite Compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi, un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'œuvre et des services. Le défaut de joindre ce cautionnement entraînera le rejet de la soumission. Le cautionnement et la lettre d'intention devront être valides pour quatre-vingt-dix (90) jours.
La Cité des Sept-Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.
Georges Bélanger,
Greffier de la Cité,
Cité des Sept-Îles,
546, avenue Beaudet,
Sept-Îles, P.Q.



Enfin une familiale robuste qui a de la gueule...pour ceux qui ont du caractère!

Vous souvenez-vous de votre première voiture sport? C'était le bon temps... Aujourd'hui, avec vos responsabilités familiales, il vous faut investir dans du plus grand, du solide à toutes épreuves. Ce n'est pas une raison pour brimer votre tempérament sportif!

Prenez le volant de la Fiat 131. Racée, d'une sobre élégance, elle est de la classe des grandes européennes de l'heure. C'est la familiale 5 places (oui, 5!) du groupe qui construit aussi la Ferrari et la Lancia,

ce qui vous garantit une tenue de route et des performances exceptionnelles (de 0 à 60 en 13.3 sec., par exemple!). Fiat a particulièrement soigné l'aspect endurance et robustesse, en n'utilisant que des techniques sûres et éprouvées. Le moteur, 4 cylindres à double arbre à cames en tête, a des segments de piston chromés, plus durables, et des soupapes deux fois plus résistantes que les soupapes ordinaires. La boîte a été dotée d'une 5^e ("overdrive"), pour soulager le moteur à haute vitesse et réduire la consommation d'essence*. (Automatique en option). Et en 76, Fiat a mis au point un des procédés anticorrosion les plus remarquables pour des modèles de série: peinture zincifère, bain de solution phosphatée, couche de chlorure polyvinyle (PVC), époxy... Amenez-en des hivers!

Et quand vous aurez vu l'équipement standard, vous serez étonné de son prix. Entre autres: direction à pignon et crémaillère, volant ajustable, sièges baquets, servofreins à l'avant, pneus radiaux, moquette, et vitres teintées! Choix de modèles coupé 2 portes, sedan 4 portes ou station-wagon, et vaste choix de couleurs, dont certaines métallisées. Venez faire un essai sur route de la grande Fiat 131, si vous cherchez à concilier vos responsabilités familiales et votre tempérament sportif!



De la place pour cinq... et tous leurs bagages!



Retrouvez le goût de conduire!



De 0 à 60 en 13.3 sec., avec la boîte à 5 vitesses. Transmission automatique en option.

* 34.8 m/g sur route et 21.6 m/g en ville. Tests effectués par l'EPA. Le millage réel peut varier selon vos habitudes de conduite. Fiat et la charge de votre auto.

Lessard M. Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec-Ouest - 623-5471

A Lachance Automobiles Ltée
529, route Kennedy
Pintendre, Lévis - 837-8897

Jacques Girard Automobile Inc.
656, Graham-Bell
Ste-Foy - 687-0753

la consommation

Moyens d'économiser l'électricité dans la cuisine

C'est dans la cuisine qu'il se consomme le plus d'énergie électrique en raison des nombreux appareils électroménagers qui s'y trouvent.

Dans un récent numéro d'Hydro-Québec, l'Hydro-Québec présente un texte sur les moyens d'économiser l'électricité dans la cuisine. Nous reproduisons cet article, ainsi qu'un tableau des coûts moyens de consommation des appareils électroménagers.

La cuisinière

Qu'elle soit au gaz ou à l'électricité, la cuisinière est habituellement le plus grand consommateur d'énergie dans la cuisine. Il y a moyen cependant d'économiser tout en cuisinant de bons petits plats.

— Utilisez le four plutôt que plusieurs éléments du dessus. Ceci fait épargner de l'énergie parce qu'une fois que le four a atteint le degré de chaleur désiré, il s'éteint et continue de cuire les aliments avec la chaleur emmagasinée.

— Utilisez les plats en verre. Le verre ou la céramique a un coefficient de transfert de chaleur plus élevé que le métal, ce qui permet de régler le four 14 degrés C. plus bas que requis ordinairement.

— Fermez le four vers la fin du temps de cuisson. Si vous cuisez un rôti, vous pouvez épargner de l'énergie en éteignant le four environ 30 minutes avant la fin de la période de cuisson. La chaleur emmagasinée complètera la cuisson.

— Ne vous chauffez pas avec le four. Le four est un moyen coûteux et inefficace de réchauffer la cuisine. Si vous avez besoin de plus de chaleur, utilisez plutôt une chaufferette.

— Utilisez le minimum de chaleur. Par exemple, lorsque l'eau est bouillante, tournez l'indicateur au niveau de chaleur le plus bas pour maintenir l'eau bouillante. Un réglage plus élevé ne provoquera qu'un surplus de vapeur sans accélérer la cuisson.

— Pour les cuisinières à gaz: lorsque vous vous servez de marmites ou de poêlons, il faut que la flamme touche à peine le fond des ustensiles. Une flamme qui monte sur les bords de l'ustensile ne hâte pas la cuisson et vous fait gaspiller du gaz.

Réfrigérateurs et congélateurs

Ces deux appareils consomment beaucoup d'énergie. Aussi vaut-il la peine de tout considérer avant d'acheter un nouveau modèle.

La première décision à prendre sera de choisir entre un modèle régulier et un modèle sans givre. Si vous choisissez le modèle sans givre, vous paierez plus cher à l'achat et vous dépenserez jusqu'à 50% de plus d'électricité. La même chose s'applique aux congélateurs.

Demandez-vous si vous avez vraiment besoin d'un compartiment pour ramollir le beurre, d'un dispensateur de glace broyée et d'autres accessoires. Tous consomment de l'énergie.

L'endroit où sont placés ces appareils a beaucoup à faire sur leur rendement. Évitez les sources de chaleur. Placez ces appareils le plus loin possible de la cuisinière, des rayons directs du soleil et des bouches de chaleur. Et laissez suffisamment d'espace tout autour de l'appareil de façon à avoir une bonne circulation d'air. Si l'espace est insuffisant, la chaleur qu'il dégage ne peut s'échapper, ce qui rajoute une surcharge au système de refroidissement.

Lave-vaisselle

Séchez les plats à l'air. Le lave-vaisselle a un élément chauffant pour assécher la vaisselle une fois lavée. Vous pouvez interrompre le cycle avant que cet élément ne s'allume et ouvrir la porte. La vaisselle chaude séchera d'elle-même et vous économiserez de l'électricité.

Petits accessoires ménagers

N'utilisez que de petits accessoires efficaces. Les poêlons, les grille-pain et les bouilloires électriques sont

plus efficaces que la cuisinière pour les petits travaux (ex: le grille-pain est trois fois plus efficace que le gril du four pour griller le pain).

Utilisez des séparations en papier d'aluminium pour cuire plusieurs aliments en même temps dans le poêlon électrique.

Autres appareils électriques

La lessiveuse: plusieurs personnes n'utilisent que de l'eau froide pour laver et trouvent que leur linge est aussi net que n'importe quel autre.

La télévision et l'image instantanée: certaines personnes ont acheté un modèle de télévision à image instantanée simplement pour ne pas avoir à attendre quelques secondes que le poste se réchauffe. Ce qui fait que l'appareil est partiellement allumé 24 heures par jour. Ça revient un peu plus cher à la longue, non?

L'éclairage électrique

Eteindre la lumière quand nous n'en avons pas besoin constitue une importante économie d'énergie. On économise l'électricité et, dans bien des cas, on économise en même temps le charbon, le pétrole ou le gaz naturel qu'utilise la centrale.

Il y a toutes sortes d'ampoules électriques. La plus économique du point de vue énergétique est l'ampoule standard qui est celle qui donne le plus de lumière (mesurée en lumens) par watt d'énergie électrique consommée.

Notez qu'une certaine puissance consommée dans une seule ampoule donnera plus de lumière que la même

puissance consommée dans deux ampoules plus faibles. Par exemple, une ampoule de 100 watts donnera 1740 lumens alors que 2 ampoules de 60 watts donneront 1720 lumens.

Les tubes fluorescents permettent d'économiser l'énergie. Leur rendement est plus de 5 fois supérieur à celui de l'éclairage par incandescence. Ils produisent environ 30% d'éclairage et 70% de chaleur.

Ne vous laissez pas leurrer par la surtension: on croit souvent, à tort, qu'en laissant les lumières allumées en permanence, on économise plus d'électricité qu'en allumant et éteignant selon les besoins. Rien n'est plus faux. Il y a bien une surtension momentanée lorsqu'on allume, mais la consommation additionnelle d'énergie correspondant à cette surtension équivaut à celle d'une seconde ou deux de temps d'éclairage.

Le recyclage

Saviez-vous que les ordures que nous jetons pourraient être en partie, soit évitées, soit recyclées. Il est possible d'éviter l'excès d'emballage et les articles à jeter. Les vieux journaux peuvent être transformés en papier d'emballage et en carton. La plupart des bouteilles de verre peuvent être retournées et les autres peuvent être broyées et servir de nouveau pour fabriquer du verre. On peut fondre les boîtes de conserve pour faire de l'acier. Avec les épluchures, on peut faire du compost, excellent engrais naturel.

Quel est le rapport entre le recyclage et la conservation de l'énergie? Voyez vous-

mêmes: en recyclant l'acier nous pouvons économiser environ 74% de l'énergie nécessaire pour faire de l'acier de première fusion. Pour l'aluminium cette économie est de l'ordre de 95%. Les bouteilles consignées permettent d'économiser près de 80% de

l'énergie qu'il faudrait normalement pour produire un nombre équivalent de bouteilles à jeter après usage. Ainsivent les économies.

Toutes les municipalités n'ont pas de programme de recyclage. Si la votre n'en a

pas, insistez auprès du conseil municipal pour qu'un tel programme soit mis sur pied. Participez à l'action des groupements de défense de l'environnement.

Ces quelques suggestions n'ont en réalité qu'un but:

rendre le consommateur conscient des gaspillages d'énergie et lui donner des moyens de les éviter. Avec un peu d'habitude votre imagination se développera et vous trouverez vous-mêmes d'autres trucs. Il s'agit d'y penser!

Appareils électriques

Consommation et coût de fonctionnement annuels (estimations), basés sur une moyenne canadienne de 2.35 c. A l'Hydro-Québec, cette moyenne est de 1.75 c. le kilowatt-heure (kWh).

Appareil	kwh	Coût
Aspirateur	40	\$.94
Bouilloire électrique	150	3.52
Broyeur à ordures	25	.59
Cafetière	100	2.35
Chauffe-eau	4,000	94.00
Chauffe-moteur	456	10.71
Climatiseur (6,000 BTU)	500	11.75
Congélateur (14 pi. cu.)	1,200	28.20
Congélateur (sans givre — 14 pi. cu.)	1,600	37.60
Couverture électrique	125	2.93
Cuisinière électrique	1,200	28.20
Déshumidificateur	400	9.40
Fer à repasser	120	2.82
Friteuse	70	1.65
Gaufrier	30	.71
Grille-pain	40	.94
Horloge	18	.42
Humidificateur	200	4.70

Lave-vaisselle (eau chaude non comprise)	300	7.05
Lessiveuse (eau chaude non comprise)	50	1.18
Lessiveuse automatique (eau chaude non comprise)	90	2.12
Machine à coudre	10	.24
Mélangeur d'aliments	15	.35
Poêlon électrique	180	4.23
Radio (lampes)	100	2.35
Radio (transistors)	10	.24
Rasoir électrique	1	.01
Réfrigérateur (12 pi. cu.)	850	19.98
Réfrigérateur (12 pi. cu. — sans givre)	1,200	28.20
Sécheuse	900	21.15
Séchoir à cheveux	15	.35
Téléviseur (N. & B. — lampes)	400	9.40
Téléviseur (N. & B. — transistors)	350	8.23
Téléviseur (Couleurs — transistors)	450	10.58
Ventilateur du calorifère	800	18.80
Ventilateur de cuisine	50	1.18

• Place Fleur de Lys

Sears

• Place Laurier

• Galeries Chagnon

Lancôme



Connaître les produits Lancôme c'est connaître la beauté, de toutes les façons

Connaissiez-vous Lancôme?

Voici la chance de connaître les produits Lancôme. Avec l'achat de 10.50 de produits Lancôme ou Guy LaRoche vous recevrez un coffret-cadeau comprenant une eau de toilette, un savon, une lotion pour le corps et un déodorant.

Votre opinion est faite au sujet de Lancôme

Apportez le chèque illustré ci-bas, au rayon des cosmétiques chez Sears. Il a une valeur de \$7 à l'achat de tous produits Lancôme/Guy LaRoche moyennant un achat préalable de \$15 de ces mêmes produits. En achetant 25.50 de produits Lancôme/Guy LaRoche, vous recevrez le cadeau et pourrez utiliser le chèque. Quantités limitées!

Cosmétiques - Rayon B

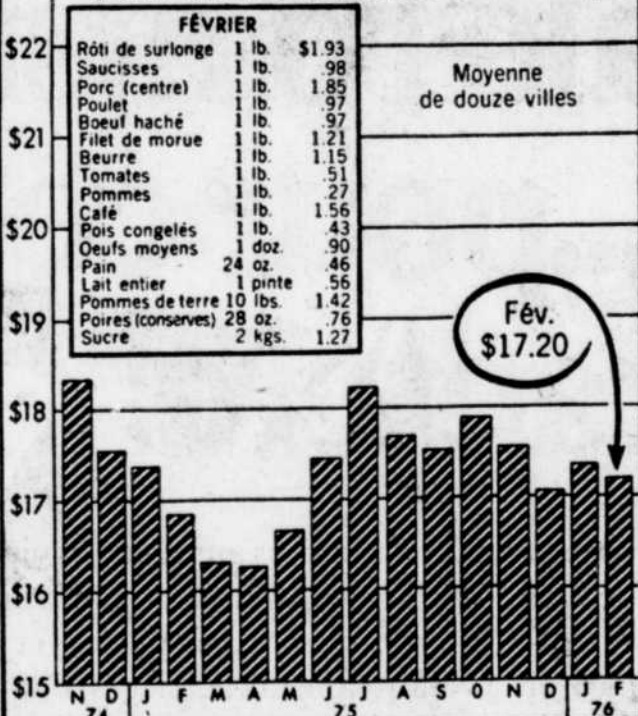
Notre représentante sera à notre comptoir les:

- Mardi 9 et mercredi 10 aux Galeries Chagnon
- Mardi 9, jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 à Fleur de Lys
- Mercredi 10 au samedi 13 à Place Laurier.



Simpsons-Sears Ltd.

Prix des aliments



Léger changement

Le prix mensuel du panier de provisions a indiqué un léger changement pour le mois de février, selon une enquête de la Presse canadienne à travers le pays. Les 17 articles inclus dans ce panier pour les fins de l'enquête enregistrèrent une baisse de 16 cents sur le mois de janvier. Il faut noter toutefois que le prix du sucre, en février, était basé sur l'achat d'un sac de 2 kilos (environ 4.4 livres) au lieu de l'usuel sac de cinq livres. Le graphique ci-dessus montre le prix moyen national pour chaque article, en février, et le total depuis novembre 1974.

Pensée

La possibilité de l'origine accidentelle de la vie est comparable à la probabilité de la création d'un dictionnaire comme résultat d'une explosion dans un atelier d'imprimerie.

Edwin Conklin

* Cette annonce est publiée par le comité des relations humaines de Oigera Automobiles.

Les weekends à Montréal sont propices à l'évasion

Découvrez comment vous "évader" pour un weekend au Bonaventure de Montréal... pour seulement \$56.

Prenez un repas dans la somptueuse élégance du Le Castillon, de réputation mondiale ou assistez au spectacle entraînant du Le Portage.

Le Bonaventure, un hôtel belvédère entouré de 2 1/2 acres de verdure, doté d'une piscine extérieure ouverte à l'année et d'une patinoire en saison... le tout surplombant un monde souterrain de centaines de boutiques, de cinémas, de restaurants... et d'effervescence.

Si vous désirez apprendre comment vous "évader" pour un weekend, communiquez avec nous. Sans frais à 1-800-261-9222

Bonaventure

HOTELS WESTERN INTERNATIONAL
Vos hôtes en voyage avec United Airlines

dans nos régions



Quand la pierre était reine

Témoins pétrifiés d'une époque glorieuse: l'église de Saint-Marc et une maisonnette du village. Dans la construction, la pierre était alors reine et le renom de ses tailleurs et sculpteurs était propagé aux quatre coins du Québec et même de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, malgré l'omniprésence du béton, c'est le souvenir toujours vivace du passé prospère de leurs carrières que les habitants de Saint-Marc-des-Carières s'approprient à célébrer joyeusement à la fin du mois de juin prochain, les 75 ans d'existence de la municipalité.

La Côte-Nord

Depuis six mois, la ville de Sept-Îles est à la recherche de deux ingénieurs, l'un junior, l'autre senior. Plusieurs annonces ont déjà été publiées dans des quotidiens du Québec, mais il semble que les réponses ne satisfassent pas toujours. Le maire Dion a publiquement affirmé, ces jours-ci, que la ville offrirait "jusqu'à \$30,000" par année pour un ingénieur.

Le Bas-Saint-Laurent

L'université du Québec à Rimouski vient d'être autorisée à offrir, dès cette session, un programme de baccalauréat spécialisé d'enseignement professionnel au secondaire. Il est essentiellement destiné aux enseignants en exercice et ne sera offert que sous le régime des études à temps partiel. Le nouveau programme a été élaboré par l'UQAR dans l'esprit du plan de formation continue proposé en octobre 1974 par le ministère de l'Éducation.

Charlevoix

Le président de l'Association touristique de Charlevoix, M. Bob Murray, a commencé sa tournée des responsables de loisirs de Charlevoix afin d'obtenir d'eux la liste des activités qu'ils prévoient au cours de l'été. L'ensemble des renseignements

recueillis servira à préparer une grille d'activités que les touristes pourront consulter afin de meubler agréablement leur séjour dans Charlevoix.

L'Amiante

Le ministère des Affaires municipales vient de ratifier l'annexion d'un territoire de 1,000 acres de la municipalité de Rivière-Blanche à la ville de Black Lake. Il s'agit du secteur où sont situées les installations de l'Hydro-Québec et de Pavages de l'Est. Les lots appartiennent à la Société Asbestos Ltee. L'arrondissement sera déclaré vraisemblablement zone industrielle. Pour l'acquisition du territoire, Black Lake paiera à Rivière-Blanche une indemnité annuelle de \$4,500 pendant dix ans.

La Côte-du-Sud

Face à la diminution du nombre des prêtres et à la prise en charge de la pastorale par les laïcs chrétiens, le Conseil de pastorale du diocèse de Sainte-Anne a formé un comité spécial chargé de réaliser une étude globale de l'animation des communautés paroissiales. L'initiative fait suite à l'inquiétude de petites paroisses, comme celle de Saint-Athanase de Kamouraska, d'être privées d'un curé résident, dans un délai rapproché.

La Beauce

Les prévisions budgétaires au conseil municipal de Saint-Philémon de Belchasse, pour l'exercice financier 1976, sont au montant de \$102,062 soit une forte augmentation sur l'année précédente. Le nouveau rôle d'évaluation de cette municipalité est de \$3,525,910 comparativement à \$450,000 en 1975. Quant au taux de la taxe foncière générale il a été fixé à \$0.30 du \$100 d'évaluation imposable, alors que le coût du service d'aqueduc, d'égout et d'incendie a été fixé à \$155 pour les commerces et \$115 pour les particuliers.

La Rive-Sud

Le conseil municipal de Beaumont a soumis aux autorités gouvernementales un projet d'aqueduc et d'égouts dont le coût de réalisation est évalué à \$4,750,000. Le ministère des Affaires municipales se voit ainsi solliciter une subvention qui représenterait 99 p.c. du capital et des intérêts à payer pendant une période de dix ans. Les ingénieurs Royer, Royer et Thivierge ont calculé que, malgré une aide gouvernementale de cette envergure, le contribuable desservi par l'éventuel réseau d'aqueduc et d'égouts aurait à payer une contribution maximale de \$215 par année.

Le Canada doit oublier la recherche scientifique poussée, selon C. Drury

par André OUMET

Le Canada, avec son économie de succursale américaine ressemble à un pays du tiers monde et n'a pas les moyens de se payer des recherches scientifiques poussées.

C'est ce qu'a déclaré le ministre fédéral de science et de technologie, Charles Drury, lors d'une rencontre avec un groupe d'universitaires de l'université Laval.

Ces universitaires, chercheurs pour la plupart, ont confié d'abord poliment puis de façon de plus en plus exaspérée leur besoin de plus grandes subventions du gouvernement si la recherche scientifique peut continuer au Canada.

Mais M. Drury, tout en concédant qu'il est "beaucoup plus près de votre façon de penser que vous croyez" a insisté sur le fait qu'il y a eu beaucoup trop de recherche scientifique au Canada dans les années passées.

"Par exemple, quand j'étais président du conseil du trésor il y a huit ans, j'ai dû expliquer aux ministres provinciaux de la Santé que nous avions dépensé plus d'argent per capita que tous

les autres pays du monde; pourtant les Canadiens n'avaient pas la meilleure santé du monde — loin de là."

Il est donc illogique, d'ajouter le ministre de dépenser des sommes énormes sur des recherches qui donnent peu de résultats concrets.

Lorsqu'un chercheur universitaire a mentionné en exemple la recherche en fusion nucléaire, M. Drury lui a répondu sans embage que ce domaine ne peut rien donner au Canada et le gouvernement n'a pas de raison de financer la formation de

chercheurs dans cette discipline.

M. Drury a ensuite fait la leçon aux universitaires en leur expliquant que son ministère doit essayer de concilier les besoins des chercheurs et du gouvernement.

"Chaque ministère essaie de défendre l'intérêt de ses clients, a-t-il dit, et à la fin il faut un compromis."

Les 20 universitaires sont sortis de cette rencontre de

deux heures passablement déprimés car de dire l'un d'eux "maintenant nous sommes fixés. Le ministre nous a franchement expliqué que la recherche n'aura pas les fonds dont elle a besoin simplement pour rattraper le retard qu'elle a accumulé."

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

Projet: Peinture extérieure de 75 logements familiaux Ste-Foy (Québec)
Dossier: VR 661 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi, (heure normale de l'Est, le mardi 30 mars 1976) des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soumissionnaire.

Les plans et devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Arvida, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$25.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

6^e étage, Edifice Kenyon
225, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario)
K1A 0K3

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que GUY ROY INC., dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Rimouski a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 2^e jour du mois d'août 1972 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Rimouski le 10^e jour du mois d'août 1972, sous le numéro 160515.

Daté à Rimouski, ce 3^e jour du mois de mars 1976.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



SERVICE DE L'AQUEDUC APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LES FOURNITURES ANNUELLES DU SERVICE DE L'AQUEDUC",

SAVOIR: "BORNES-FONTAINES"
"TUYAUX DE FONTE DE FER A JOINTS TYTON"
"OUVRAGES EN FONTE DE FER"
"ENSEMBLE DE COURONNES DE RETENUE"
"VANNES"
"OUVRAGES DE CUIVRE"
"TUYAUX DE CUIVRE"
"TUYAUX DE BETON"
"REGARDS PREFABRIQUES EN BETON ARME"
"TUYAUX CIMENT-AMIANTE"

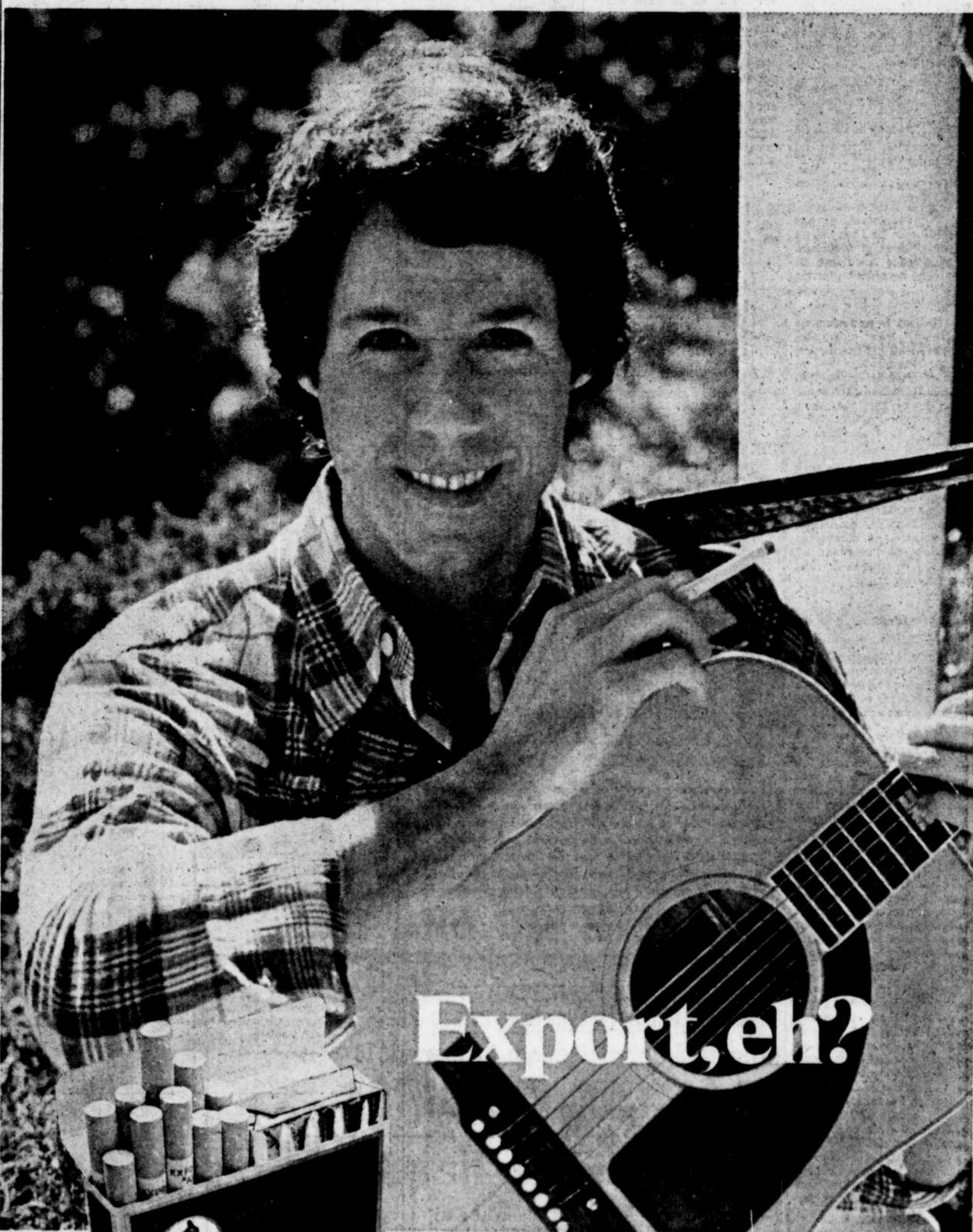
et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mercredi le 31 mars 1976, à 11:00 heures a.m. (heure normale de l'est). Les soumissionnaires doivent prendre note que le bureau du Greffier est fermé entre 12:00 et 14:00 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au Secrétaire du Service de l'Aqueduc, chambre 505, Hôtel de Ville, Québec.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Québec, ce 4 mars 1976.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, AVOCAT.



Quand on connaît bien ses goûts

appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet	Description	Livraison
7817	6,048 répertoires téléphoniques.	Québec - Entrepôt
7818	136,100 blocs de papier.	Québec - Entrepôt
	30,312 cahiers de sténographie.	
Clôture des soumissions: 25 mars 1976, 15.00 heures.		
7816	10 automobiles intermédiaires familiales, avec échanges.	Québec
7823	1,833,000 gallons d'émulsion asphaltique.	Montréal
Clôture des soumissions: 28 mars 1976, 15.00 heures.		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE
4^e ÉTAGE
QUÉBEC, QUE. G1R 4X8
TEL.: 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général,
Gaston Oumet.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

L'UN attire 2,500 convives, mais pas un candidat à la chefferie

Un commentaire de
Roger BELLEFEUILLE

Si l'Union nationale a pu réunir, dimanche soir, à Montréal, quelque

2,500 convives à un dîner-bénéfice à \$50 le couvert, cela ne peut être encore interprété, du moins à ce stade-ci, comme un véritable regain de vie de ses racines historiques.

Mais le fait peut être salué comme un coup de maître de la part de cette formation politique et son retors chef intermédiaire, M. Maurice Bellemare. Car l'Union nationale revient de très loin.

La crucifiante défaite d'octobre 1973 où pas un seul de ses candidats n'avait réussi à se faire élire, même sous la façade nouvelle "d'Unité-Québec" avait indéniablement semé l'amertume, le défaitisme et la débandade chez les militants.

L'enthousiasme noté dimanche soir, quoique non délirant, est sans doute un signe d'une nouvelle ferveur partisane.

Le dîner-bénéfice de l'an dernier n'avait attiré qu'environ 1,100 personnes.

Nul doute que la victoire personnelle du compagnon d'arme de Maurice Duplessis aux premières heures de l'UN, il y a quelque 40 ans, M. Maurice Bellemare, dans le comté de Johnson, en août 1974, n'est pas étrangère à ce regain de vie évident de l'unionisme.

Mais il ne suffit pas à une faction politique de réunir autant de gens à des agapes partisans, comme dimanche soir, au Reine Elisabeth, pour véritablement parler de résurrection spectaculaire, pour ne pas dire miraculeuse.

Et si l'Union nationale cherche à se présenter comme "le parti du

renouveau", il faudra attendre son manifeste politique pour savoir exactement à quelle enseigne loge l'Un-1976.

Il faudra savoir comment ses penseurs entendent articuler, dans les objectifs et les moyens, sa "révolution du bon sens", dans des secteurs aussi névralgiques que les relations du travail, le monde de l'enseignement, l'industrie de la santé, les politiques agricoles, la conservation du patrimoine, la politique sociale, etc.

Le discours d'avant-hier de M. Bellemare, percutant à l'endroit du premier ministre Trudeau et méprisant envers le premier ministre Bourassa, était avant tout une fouguese harangue pour fouetter l'ardeur des troupes.

Mais à cette grande soirée de retrouvailles, on sentait qu'il manquait un petit quelque chose d'importance: l'Union nationale n'a encore qu'un chef intérimaire et aucun personnage d'envergure n'a encore manifesté ouvertement son intention d'être en lice au congrès de direction des 22 et 23 mai prochains à Québec.

Le candidat le plus espéré jusqu'ici, le maire d'Outremont, M. Pierre

Desmarais II, ne serait vraisemblablement pas au fil de départ. Il aurait des vues ailleurs, hors de l'arène politique.

La jeune relève

L'âge moyen des "dîneurs" de dimanche soir se situait autour de la quarantaine et plus.

La jeunesse n'était cependant pas absente, loin de là.

Mais les vertus exigées des jeunes candidats sont-elles trop austères?

Nul ne peut prétendre en effet accéder à la direction de l'UN, à moins d'être investi d'un certain nombre de qualités ou d'atouts, tels que stipulés par M. Bellemare lui-même, à savoir:

- un nom prestigieux;
- avoir reçu énormément de la Providence et de la société québécoise;
- avoir réussi en affaires ou s'être forgé une carrière remarquable;
- avoir des talents exceptionnels d'administrateurs;
- jouir d'une réputation d'intégrité.

Le concours est ouvert.

Le Manoir Richelieu relancé par l'Auberge des Gouverneurs

par J-Thérèse LEGENDRE

BAIE-SAINT-PAUL — Le gouvernement provincial a

accepté de signer un contrat préliminaire de deux mois avec l'Auberge des Gouverneurs.

neurs pour l'administration du Manoir Richelieu.

Premier hôtel propriété du gouvernement au Québec, le Manoir Richelieu ne connaîtra probablement sa vocation définitive que dans un an ou deux, mais déjà on sait par le ministre des Transports M. Raymond Mailloux, que le gouvernement tendra vers une rentabilisation des opérations de cet hôtel de luxe enfin propriété québécoise, à laquelle on veut donner un aspect vraiment du Québec.

Cette forme de procédure rendue nécessaire par l'urgence de préparer l'organisation de l'hôtel pour la saison touristique, donnera aux firmes spécialisées qui étudient ce dossier le temps de mettre au point une entente plus précise.

La chaîne Auberge des Gouverneurs verra à remettre le Manoir Richelieu en marche malgré les difficultés découlant d'une fermeture hâtive, l'été dernier, et l'annulation de la majorité des congrès à la suite de la faillite de l'hôtel.

Vers le 20 mars, un représentant de l'Auberge des Gouverneurs sera au Manoir Richelieu pour une première tentative d'engagement du personnel et de l'organisation de l'hôtel.

Année de sursis au service des affaires sociales de Montréal

MONTREAL (PC) — Le gouvernement du Québec a renoncé, pour la première année au moins, à sa tentative d'intégrer au ministère des Affaires sociales, le Service des affaires sociales de Montréal, intégration qui devait s'effectuer le premier avril prochain.

C'est ce que le comité parlementaire des affaires sociales du Rassemblement des citoyens de Montréal a soutenu au cours d'une conférence de presse, hier.

Si elle n'a pas été annoncée officiellement encore, la décision de Québec aurait été confirmée au moins par le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, M. Jean Des Trois Maisons.

Les conseillers du RCM, Paul Cliche et Ginette Kéroack, se sont réjouis de cette décision, affirmant qu'il s'agissait d'une victoire conjointe des militants des groupes populaires concernés, du Syndicat des fonctionnaires municipaux et du RCM, qui avaient constitué un front commun sur le sujet. Pour eux, il s'agit d'une victoire d'autant plus significative qu'elle a été acquise sans appui véritable de l'administration du Parti civique.

Pour autant, le RCM considère que la bataille n'est pas terminée. Devant le conseil municipal, hier, les conseillers de l'Opposition ont souhaité que le retrait du gouvernement soit l'amorce d'une nouvelle politique des affaires sociales à Montréal.

La publicité vous informe

LE BUREAU CONSULTATIF DE LA PUBLICITÉ AU CANADA

Venez visiter votre

EXPO CAMPING ET SPORT DE QUEBEC

du 5 au 14 mars '76



TOUT SUR LE CAMPING ET LE SPORT EN GENERAL

magnifiques prix de présence

- Un matériel d'air pour votre piscine
- Un téléviseur
- Un casque de moto tous les soirs
- Nombreuses passes pour du baseball
- Métro de Québec, tous les soirs.

SPECTACLES TOUS LES SOIRS

Présenté par

CKCV 1280

Collaboration Brasserie Labatt Ltée

PARC EXPO QUEBEC

Pavillon de la Jeunesse et des Congrès

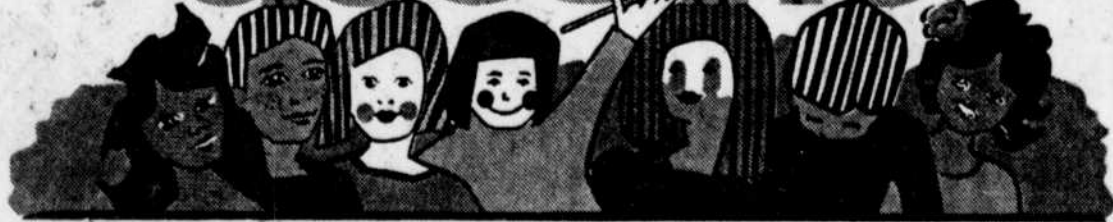
Semaine: 6h. p.m. à 12h. p.m.

Sam., dim.: 1h. p.m. à 12h. p.m.

LE SOLEIL

invite ses jeunes lecteurs (6 à 9 ans) à participer au

CONCOURS de dessins



"LES ENFANTS DU MONDE"

organisé par le

CONSEIL CANADIEN DES CHRETIENS ET DES JUIFS

Date limite de participation: 31 mars 1976

PLUS DE 1,500 GAGNANTS!

Pour participer, il faut:

1. Etre étudiant francophone au Canada et être âgé de 6 à 9 ans (incl.)

2. Faire un dessin illustrant L'AMITIE ENTRE LES ENFANTS DU MONDE, c'est quoi pour toi? Papier 9" x 12", avec des crayons de cire, feutre ou gouache.

4. Faire parvenir le dessin avant minuit le 31 mars 1976 à:

CONCOURS "LES ENFANTS DU MONDE"
C.P. 6116, Suc. A, Montréal. H3C 3A7

C. A l'endos du dessin:

- a) écrire en lettres moulées les nom, adresse, ville et numéro de téléphone du participant
- b) faire signer son père ou sa mère
- c) faire signer son professeur en indiquant le nom et l'adresse complète de l'école où il enseigne.

l'enveloppe d'ARGENT

C'est un concours facile qui permet aux québécois de gagner **\$1280 par jour** et un gros lot de **\$1280** à la fin du concours. Ecoutez simplement CKCV, c'est facile et plaisant.

CKCV 1280

la puissance de 500000 Québécois

LE Syndicat DE QUÉBEC

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

anne marie

anne marie... pour la femme moderne

• Base lumière. 6 oz	3.95	Démonstration Venez rencontrer madame H. Riesen, conseillère de la maison anne marie, à notre comptoir des cosmétiques de Place Fleur de Lys, les 11, 12 et 13 mars.
• Lotion tonique à l'azulène	3.95	
• Crème démaquillante	3.95	
• Lait sensass. 6 oz	3.95	
• Lait jeune femme	3.95	

Prime-beauté
Avec tout achat de produits anne marie, vous recevrez un cadeau anne marie.

Cosmétiques. Mail St-Roch, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Ottawa va gagner \$200 millions avec les Jeux, estime Goldbloom

TORONTO (PC) — Si le gouvernement fédéral n'est pas prêt à contribuer financièrement aux Jeux olympiques, il devrait également refuser d'accepter les revenus engendrés par les Jeux, grâce aux taxes et au tourisme, a déclaré hier à Toronto, le président de la Régie des installations olympiques, M. Victor Goldbloom.

olympiques, a ajouté, au cours d'une conférence de presse, le ministre des Affaires municipales du Québec. Une bonne partie de cette somme sera obtenue par le truchement des impôts fédéraux. Il y a environ 3,000 travailleurs sur le chantier olympique et aucun d'entre eux ne ferait tant d'argent s'il n'y avait pas les Jeux.

n'a pas contribué aux Jeux olympiques, mais nous estimons qu'on devrait au moins

nous laisser faire la comptabilité nécessaire pour découvrir quel profit Ottawa retire

des Jeux et qui ne lui revient pas", d'ajouter le Dr Goldbloom.

10,000 billets sont déjà vendus

MONTREAL (PC) — Plus de 10,000 billets pour assister à différentes compétitions sportives olympiques, à compter du 17 juillet prochain, ont été vendus, hier, rue St-Jacques, seul point de vente au monde où il est encore possible de se procurer des places aux différents lieux de compétition.

Au moment même où on s'apprêtait à ouvrir au public le comptoir de vente, environ 300 personnes attendaient devant les bureaux du service de la billetterie. Pendant

toute la journée, des centaines d'amateurs se sont succédé aux dix guichets.

Selon un porte-parole du Cojo, on réussissait à vendre 125 billets à l'heure à chacun des guichets pour un total horaire de 1,250 places.

"Le premier ministre Robert Bourassa a évalué à environ \$200 millions la somme que le gouvernement central gagnera grâce aux Jeux

Certains travailleurs gagnent jusqu'à \$1,000 par semaine sur le chantier.

"Nous ne prétendons pas que le gouvernement fédéral

LE SYNDICAT DE QUÉBEC
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

KERMASSON DES TISSUS PRINTANIER

"Un retour aux années '60"
Les plus beaux tissus qui font la
mode printemps-été aux prix d'antan.

Donnez libre cours à votre imagination et suivez la mode en confectionnant des vêtements à peu de frais.

Gabardine légère
Gabardine en mélange de rayonne et coton. Jaune, bois, rose, lilas, beige, bleu acier, bleu pâle, rose pâle, bleu aqua. Largeur de 45 pouces.

1.77 la verge

Jersey imprimé
Régulier 2.99

2.27 la verge

Jersey en 100% arnel dans un vaste choix de motifs et de couleurs. Largeur de 45 pouces.

Coton 'Chino' de Tex-made
Régulier 2.49

2.17 la verge

Choix de 17 couleurs. Largeur de 45 pouces.

Ratine imprimée 'Tex-made'
Régulier 3.99

2.97 la verge

Ratine joliment imprimée sur fond de différentes couleurs. Largeur de 45 pouces.

Dunegal à jupes
Régulier 3.99

2.44 la verge

En mélange de polyester et laine. Rouille, vert, bleu, noir, brun, gris. Largeur de 60 pouces.

Ratine unie 'Tex-made'
Régulier 3.99

2.97 la verge

Ratine unie dans un choix de plusieurs couleurs. Largeur de 45 pouces.

Gabardine de polyester
Régulier 4.99

3.97 la verge

Gabardine 'Bruck' en 100% polyester de fabrication canadienne. Choix de couleurs. Largeur de 58 pouces.

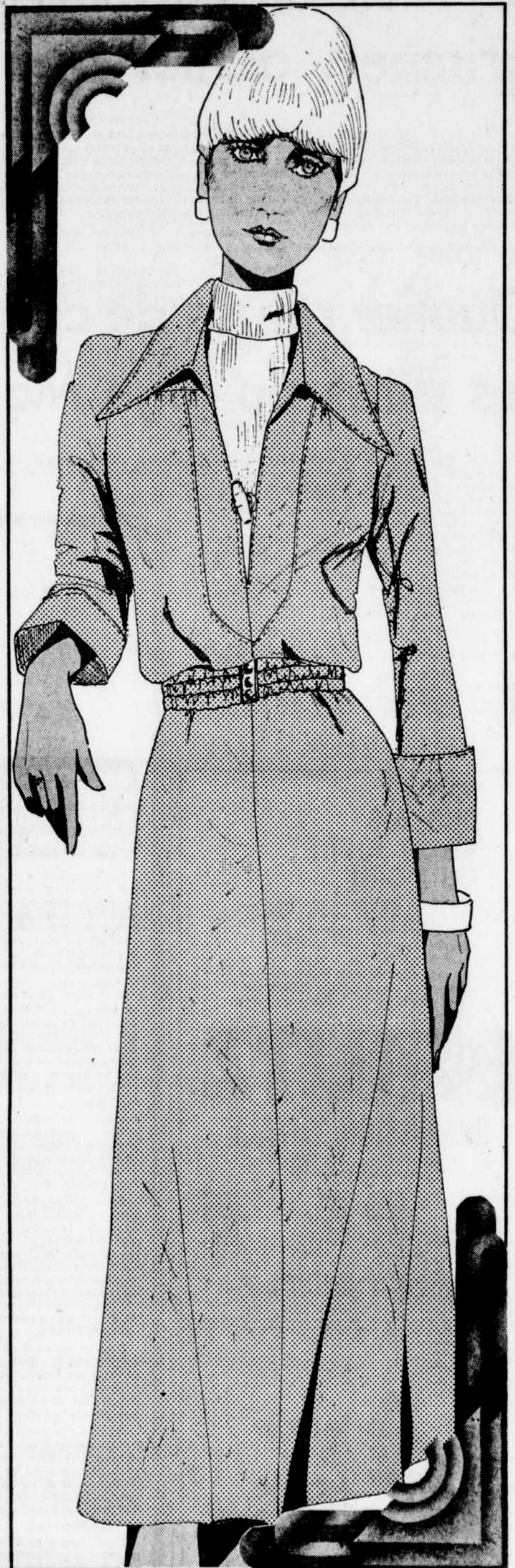
Tissus à la verge: Mail St-Roch, 3e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Le Syndicat de Québec de Mail St-Roch, vous présente un défilé 'Clinique Beauté' traitant mode, maquillage et coiffure. Pour mieux vous faire connaître les nouvelles tendances de la mode printemps, chacun des sages sera servi et démontré par des conseillers experts ainsi que 7 coiffeurs stylistes du Salon Romain exécuteront devant vous de nouvelles coiffures. 3 représentations: jeudi le 11 mars à 12h30, 19h30 et 19h30 au Syndicat de Mail St-Roch, 3e étage. Pour favoriser ce court moment passé ensemble, le Pot au Feu vous servira le café gratuitement.

LE SYNDICAT DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

UNE MODE À LA MODE DE CHEZ NOUS



Le crépon de coton...
une fibre jeune et moderne

Le Syndicat de Québec de Mail St-Roch, vous présente un défilé 'Clinique Beauté' traitant mode, maquillage et coiffure. Pour mieux vous faire connaître les nouvelles tendances de la mode printemps, chacun des sages sera servi et démontré par des conseillers experts ainsi que 7 coiffeurs stylistes du Salon Romain exécuteront devant vous de nouvelles coiffures. 3 représentations: jeudi le 11 mars à 12h30, 19h30 et 19h30 au Syndicat de Mail St-Roch, 3e étage. Pour favoriser ce court moment passé ensemble, le Pot au Feu vous servira le café gratuitement.

Une robe fourreau souplesment retenue par sa ceinture pompière. Encolure dé-pouillée avec col ailé et plastron amovible. Vert ou rouille. 8 à 16 ans.

40⁰⁰

Robes pour dames. Mail St-Roch, 3e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Le PC veut un projet de loi séparé sur les armes à feu

OTTAWA (PC) — L'Opposition officielle a demandé, hier, que les dispositions du bill C-83 concernant le contrôle des armes à feu fassent l'objet d'une législation séparée.

Intervenant hier dans le débat en deuxième lecture sur ce projet de loi, le critique du Parti conservateur en matière de Justice, M. Eldon Wooliams (PC-Calgary nord), a soutenu que cette question était trop importante pour être incorporée à l'intérieur

d'une loi "fourre-tout" et que les députés devraient pouvoir exprimer clairement leur position sur ce sujet, comme ce sera le cas pour la peine de mort.

M. Wooliams a ajouté que la loi en question causera des problèmes aux chasseurs cependant qu'elle sera facilement détournée par les criminels.

Le bill C-83, présenté pour la première fois en Chambre il y a deux

semaines par le ministre de la Justice, M. Ron Basford, prévoit en effet toute une série d'amendements dans des domaines aussi différents que l'écoute électronique, les pouvoirs des commissions d'enquête spéciales sur le crime et le système de libération conditionnelle.

L'Opposition avait obtenu sans trop de difficulté que la question de l'abolition de la peine capitale soit débattue séparément (bill C-84), mais

il ne semble pas que la requête formulée hier par M. Wooliams soit accueillie favorablement par le gouvernement.

Statistiques effarantes

Le ministre Basford, qui inaugurerait la ronde des discours, a pourtant admis que les dernières statistiques sur les décès et les blessures dus à des armes à feu sont effarantes: en 1974, le armes à feu ont été employées dans la

moitié des meurtres et le tiers au moins des vols qualifiés commis au Canada. Cela constitue une augmentation de 30 pour cent par rapport à 1970. Il y avait, cette même année, 10 millions d'armes à feu en circulation au pays, stock auquel s'ajoutent 250,000 autres chaque année. Le Canada compte proportionnellement autant d'armes à feu que les États-Unis.

Le projet de loi gouvernemental vise d'ailleurs autant à contrôler la possession d'armes à feu à des fins légitimes qu'à pénaliser leur utilisation pour perpétrer un crime.

Ainsi tous ceux qui veulent posséder une arme à feu, pour le tir à la cible ou pour la chasse, devront remplir une demande attestant leur aptitude à utiliser une telle arme, signée par deux garants. En d'autres termes, toute personne déjà trouvée coupable d'actes criminels violents, d'abus d'alcool ou de drogue ou mentalement instable, pourra se voir refuser l'octroi d'un permis. Ce permis sera valable pour une période de cinq ans.

Un privilège

Désormais, a expliqué le ministre, la possession d'une arme à feu ne sera plus considérée comme un droit, mais comme un privilège. Même le manquement ou le rangement négligents d'une arme à feu pourront faire l'objet de poursuites criminelles.

D'autre part, M. Basford a admis d'emblée "qu'en ce qui concerne ceux qui se servent d'armes à feu dans leurs activités criminelles, il n'existe pas de système d'autorisation ou d'enregistrement qui puisse vraiment les empêcher de s'en procurer ou de s'en servir".

Toute personne convaincue d'avoir utilisé une arme offensive pour perpétrer un acte criminel sera passible d'une peine d'emprisonnement d'un an au minimum et de quatorze ans au plus, qui devra être purgée

séparément des autres peines imposées.

Plus encore, toute personne soupçonnée de vouloir se servir d'une arme à feu contre quelqu'un pourra se voir confisquer cette arme, et ceci sans que la police ait besoin d'un mandat de perquisition.

Enfin, toute condamnation pour vols de fait entraînera la révocation presque automatique des permis d'armes à feu.

Crime et drogues

Le porte-parole néo-démocrate, M. Stuart Leggett, député de New Westminster, a reproché au gouvernement d'avoir raté une occasion de combattre efficacement le crime. "Le projet de loi C-83, tel qu'il nous est présenté ne contient aucune mesure pour combattre le crime."

Selon M. Leggett, le crime au Canada est principalement rattaché à l'usage de la drogue et l'on ne retrouve pas dans ce projet de loi l'intention du gouvernement de s'y attaquer sérieusement. "Le bill C-83 ne traite en réalité que de l'aspect pénal."

"L'analyse du projet de loi nous donne l'impression que le gouvernement fédéral ne sait pas que la Colombie Canadienne existe", a-t-il ajouté et les statistiques confirment que l'augmentation du crime est étroitement liée à l'usage de la drogue.

Le débat sur le bill C-83 se poursuit aujourd'hui et l'opposition a l'intention de contester de nombreux aspects de cette législation, entre autres la "libéralisation" des dispositions de la loi sur l'écoute électronique.

Le taux de certains prêts va grimper, admet Donald Macdonald

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances Donald Macdonald a admis, hier, près des Communes, que pour certains consommateurs les taux de prêts vont monter à la suite de la hausse annoncée par la Banque du Canada, mais que c'était là une mesure nécessaire pour freiner l'inflation.

Au cours de commentaires avec les

journalistes, le ministre a déclaré que la majoration du taux de prêt bancaire est le moyen le plus efficace à la disposition du gouvernement pour contrôler le rythme de croissance de l'afflux de l'argent. Si cette croissance est ralentie, on restreint l'inflation.

La décision de la Banque du Canada a été prise à partie par

certaines analyses financières. Ils affirment qu'elle contribuera au maintien de taux d'intérêt élevés et qu'elle rendra plus difficile la tâche de réduire le taux du chômage.

Comme on lui demandait si des taux d'intérêt supérieurs ne sont pas inflationnistes, M. Macdonald a répondu: "Le problème est de savoir ce qui

est le plus inflationniste, des taux plus élevés d'intérêt ou une politique monétaire plus lâche."

M. Sinclair Stevens, critique financier du Parti conservateur, a déclaré, hors de la Chambre des communes, que le gouvernement devrait prendre les moyens d'atténuer l'effet des taux plus élevés d'intérêt qui vont maintenant affecter les consommateurs. Il a suggéré que le gouvernement fasse pression auprès des principales banques, leur demandant d'éviter de hausser leurs propres taux de prêt, ou bien de mettre à la disposition plus d'argent pour subventionner les taux d'intérêts hypothécaires.

A Toronto, l'ancien ministre des Finances, M. Walter Gordon, a blâmé la hausse du taux d'intérêt, en faisant valoir que ce taux aurait dû être baissé plutôt, afin de stimuler l'industrie manufacturière et les importations.

Ouellet refuse de commenter les dires du juge Mackay

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, s'est refusé hier au Parlement à tout commentaire concernant les récentes allégations du juge Kenneth Mackay, selon qui il aurait demandé au ministre des Travaux publics, M. Charles Drury, et à l'ancien ministre des Finances, John Turner, d'intercéder en sa faveur auprès du juge Hugessen, devant qui il comparait pour outrage au tribunal.

Suite aux questions du chef de l'Opposition, M. Joe Clark, le ministre s'est contenté de rappeler qu'il en avait appe-

lé du verdict du juge Hugessen et que la question devant être entendue par la Cour d'appel il ne pouvait commenter l'affaire.

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Ron Basford a indiqué que le juge-en-chef de la Cour supérieure du Québec, Jules Deschênes, lui ferait rapport au début de la semaine prochaine, suite à son invitation de lui communiquer l'information pertinente sur cette affaire.

Il s'agit des allégations du juge Mackay, selon qui certains ministres fédéraux se-

raient intervenus indûment dans le cours de l'application auprès de juges au Québec de la justice.

les négociations: dans le secteur éducation

TABLEAU 1

classe	échelon	1974 1975	1975 1976	1976 1977	1977 1978
III	1	8 814	11 150	12 042	12 765
	2	9 173	11 606	12 534	13 286
	3	9 548	12 083	13 050	13 833
	4	9 935	12 578	13 584	14 399
	5	10 352	13 095	14 143	14 992
	6	10 773	13 630	14 720	15 603
	7	11 211	14 190	15 325	16 245
II	1	11 830	15 062	16 267	17 243
	2	12 221	15 689	16 944	17 961
	3	12 622	16 343	17 650	18 709
	4	13 038	17 022	18 384	19 487
	5	13 468	17 732	19 151	20 300
	6	13 914	18 469	19 947	21 144
	7	14 370	19 238	20 777	22 024
I	1	15 841	20 039	21 642	22 941
	2	15 841	20 039	21 642	22 941
	3	15 841	20 039	21 642	22 941
	4	15 841	20 039	21 642	22 941
	5	15 841	20 039	21 642	22 941
	6	15 841	20 039	21 642	22 941
	7	15 841	20 039	21 642	22 941

Pour qui?

• Dans les commissions scolaires et les collèges:

- conseiller en mesure et évaluation
- agent de gestion financière
- attaché d'administration
- spécialiste en moyens et techniques d'enseignement

• Dans les collèges seulement:

- conseiller en affaires étudiantes

De \$8 814 à l'échelle de 1974/1975 à \$17 243 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$8 429 ou 95,6%

De \$12 221 à l'échelle de 1974/1975 à \$20 300 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$8 079 ou 66,1%

De \$15 708 à l'échelle de 1974/1975 à \$25 997 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$10 289 ou 65,5%

TABLEAU 2

classe	échelon	1974 1975	1975 1976	1976 1977	1977 1978
III	1	8 696	11 000	11 880	12 593
	2	9 042	11 438	12 353	13 094
	3	9 400	11 891	12 842	13 613
	4	9 774	12 364	13 353	14 154
	5	10 162	12 855	13 883	14 716
	6	10 565	13 365	14 434	15 300
	7	10 985	13 896	15 008	15 908
II	1	11 424	14 723	15 901	16 855
	2	11 778	15 271	16 493	17 483
	3	12 142	15 840	17 107	18 133
	4	12 520	16 431	17 745	18 810
	5	12 907	17 043	18 406	19 510
	6	13 307	17 678	19 092	20 238
	7	13 721	18 337	19 804	20 992
I	1	14 145	19 021	20 543	21 776
	2	14 583	19 723	21 272	22 533
	3	15 036	20 447	22 027	23 315
	4	15 506	21 193	22 807	24 123
	5	16 000	21 961	23 612	24 957
	6	16 518	22 751	24 443	25 817
	7	17 060	23 563	25 300	26 701

Pour qui?

• Dans les commissions scolaires et les collèges:

- travailleur social
- animateur des activités étudiantes
- agent d'information
- agent d'information scolaire et professionnelle

• Dans les commissions scolaires catholiques seulement:

- agent de réadaptation (ergothérapeute, psycho-éducateur)
- animateur de la pastorale

De \$8 696 à l'échelle de 1974/1975 à \$16 855 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$8 159 ou 93,8%

De \$11 778 à l'échelle de 1974/1975 à \$19 510 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$7 732 ou 65,6%

De \$15 021 à l'échelle de 1974/1975 à \$24 400 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$9 379 ou 62,4%

TABLEAU 3

classe	échelon	1974 1975	1975 1976	1976 1977	1977 1978
III	1	8 578	10 851	11 719	12 422
	2	8 865	11 252	12 152	12 881
	3	9 162	11 670	12 604	13 360
	4	9 469	12 101	13 069	13 853
II	1	9 805	12 773	13 795	14 622
	2	10 143	13 286	14 349	15 210
	3	10 493	13 820	14 926	15 822
	4	10 855	14 375	15 525	16 457
I	1	11 230	14 954	16 150	17 119
	2	11 617	15 554	16 798	17 806
	3	12 017	16 179	17 473	18 521
	4	12 433	16 830	18 176	19 267
	1	12 861	17 503	18 924	20 000
	2	13 304	18 200	19 687	20 800
	3	13 761	18 922	20 482	21 627
	4	14 233	19 669	21 307	22 482

Pour qui?

• Dans les commissions scolaires et les collèges:

- bibliothécaire

De \$8 578 à l'échelle de 1974/1975 à \$15 210 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$6 632 ou 77,3%

De \$10 143 à l'échelle de 1974/1975 à \$17 119 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$6 976 ou 68,7%

De \$13 077 à l'échelle de 1974/1975 à \$20 999 dans l'échelle de 1977/1978, soit une augmentation de \$7 922 ou 60,5%

PARLEZ ANGLAIS EN 20 JOURS* OU MOINS...

*L'Immersion Totale Berlitz peut vous donner une connaissance suffisante d'une langue étrangère pour vous permettre de vous occuper vous-même de vos affaires à l'étranger ou chez vous. Il se peut qu'un jour vous ayez assez de temps pour profiter des plaisirs de la langue anglaise, mais, entre-temps, vous la parlerez suffisamment pour en tirer profit...

BERLITZ

IMMERSION TOTALE

"Berlitz et Immersion Totale" sont des marques déposées des écoles Berlitz Langues vivantes du Canada Ltd.

Québec 529-4161 Ottawa 232-6343
Sherbrooke 569-3179 Toronto 924-7773
Trois-Rivières 378-2811 Winnipeg 942-3148
Montréal-Peel 288-3111 Edmonton 429-5802
Montréal-Criméa 387-2566 Calgary 265-3850
Vancouver 685-9331

ou écrivez siège social "Berlitz"
2055 rue Peel, Suite 300 Montréal, Québec, H3A 1V4

Ministère des traductions et d'interprétation permis no 749585



le mois de la femme chez eaton

Une invitation à sortir, à venir vous renseigner, à vous détendre.

Votre beauté

• Un spécialiste en maquillage de la maison *Lise Watier* sera heureux de vous conseiller.
10 mars 11h à 14h

Votre mode

• Défilé de mode. Venez prendre le café, tout en admirant les dernières actualités de la mode printemps-été, au restaurant "La Vénus" chez Eaton, Place Ste-Foy.
11 et 12 mars 14h30 à 15h30

EATON

SALAIRES OFFERTS AUX PROFESSIONNELS (non enseignants)

Le Gouvernement du Québec et ses partenaires du secteur de l'éducation offrent aux professionnels non enseignants des commissions scolaires et des collèges d'importantes augmentations de salaires dans le cadre des négociations en cours.

Pour les employés de cette catégorie, l'augmentation offerte en 1975/1976 (en regard de l'échelle de 1974/1975) est, en moyenne, de 31,39%. Pour les deux dernières années de la convention, ces augmentations sont respectivement de 8% et de 6%.

Il faut aussi noter, qu'à chaque année, l'expérience acquise permet au professionnel de bénéficier d'un avancement d'échelon, ce qui équivaut à une augmentation d'environ 4%.

Enfin, pour comprendre les tableaux et les exemples, il faut souligner qu'à la classe III, un professionnel franchit un échelon à tous les six mois. De plus, en 1975/1976, l'accès à la classe I se situe au huitième (8e) échelon alors que cette accessibilité se situe au septième (7e) échelon en 1976/1977 et au sixième (6e) échelon en 1977/1978.

Dans les tableaux, on trouve les salaires offerts à trois groupes de professionnels pour les trois années de la convention, en comparaison avec les échelles en vigueur en 1974/1975.

À l'aide d'un jeu graphique, on trouvera, dans chaque cas, des exemples de la progression d'un professionnel dans les échelles de salaires au cours des trois années de la convention collective en regard des échelles en vigueur en 1974/1975.

Ainsi, dans le premier tableau, un agent de gestion financière qui est entré dans le système scolaire en 1974/1975 au salaire de \$8 814 gagnera \$17 243 en 1977/1978, soit une augmentation de \$8 429 ou de 95,6%. Il en va de même pour les autres catégories qu'on peut analyser à l'aide des exemples choisis.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

DEPOSITAIRES ZENITH

ZENITH
Maguire
430, AV. ST-SACREMENT
(COIN BOUL. CHAREST)
TEL.: 681-4231

ZENITH
AMEUBLEMENTS TANGUAY
ROND-POINT, LEVIS
833-4511

ZENITH
Maguire
1330 MAGUIRE, SILLERY
TEL.: 681-4124

ZENITH
JEAN-PAUL CHABOT INC.
ST-CHARLES
CITE BELLECHASSE
TEL.: 887-3495

ZENITH
Maguire
PLACE FLEUR DE LYS
TEL.: 529-4915

ZENITH
DENIS T.V. SERVICE ENR.
278 RACINE
LORETTEVILLE
TEL.: 842-7345

ZENITH
AMEUBLEMENTS TANGUAY
535, BOUL. STE-ANNE
BEAUPORT, QUE.
661-3761

ZENITH
MEUBLES RENE DION INC.
2834, 1re AV., QUE.
TEL.: 623-3826

ZENITH
A.B. TECH INC.
2119 DES BOUVREUILS
ORSAINVILLE
TEL.: 628-3412

ZENITH
Zuëler Electronique Ltée
621 ST-JEAN, QUEBEC
TEL.: 529-9261

ZENITH
motel télévision inc.
2750 CHEMIN STE-FOY
TEL.: 631-9110

ZENITH
ROLAND DION TV ENR.
165, ST-AGNE
ST-RAYMOND
TEL.: 373-7016

ZENITH

LES BELLES OCCASIONS DURANT LE FESTIVAL 1976

DES APPAREILS

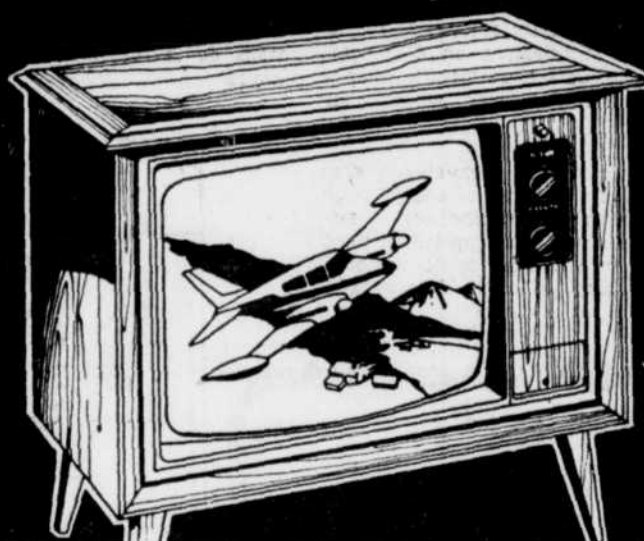


QUELLE OCCASION! TÉLÉCOULEUR 26 po DE FORMAT FAMILIAL CHROMACOLOR II

TOUT TRANSISTORISÉ DE



1976



L'ASHBURY • G4543W

Console au profil bas, de conception contemporaine, fini simili-veiné noyer avec pieds effilés de même matériel et de même teinte. Syntonisation transistorisée couvrant un vaste champ vidéo. Sélecteur de postes U.H.F. à 70 canaux. Accord chromatique à bouton unique. Commande d'accord fin. Tableaux VHF/UHF DeLuxe Spotlite. ZENITH... le meilleur choix en télé couleur!

Jusqu'à 64% de moins d'énergie!

Le châssis tout transistorisé de Zenith avec "sentinelle électrique", dispositif breveté de réglage de voltage, utilise jusqu'à 64% de moins d'énergie que les anciens appareils Zenith non transistorisés. Le châssis tout transistorisé de Zenith avec "sentinelle électrique" n'exige que 130 W de puissance... soit moins que deux ampoules de 75 W chacune. Plusieurs télécouleurs, de quatre ans et plus, utilisent tout autant de puissance que cinq ampoules de 75 W.

- Tube image Chromacolor.
- Chassis Titan de 300 V, tout transistorisé.
- "Sentinelle électrique", dispositif breveté de réglage de voltage.

\$769

QUEL PRIX ET QUELLE QUALITÉ!

PETITE CONSOLE 25 po,
Économisez

DURANT

LE FESTIVAL 1976

CHROMACOLOR II
TOUT TRANSISTORISÉ DE

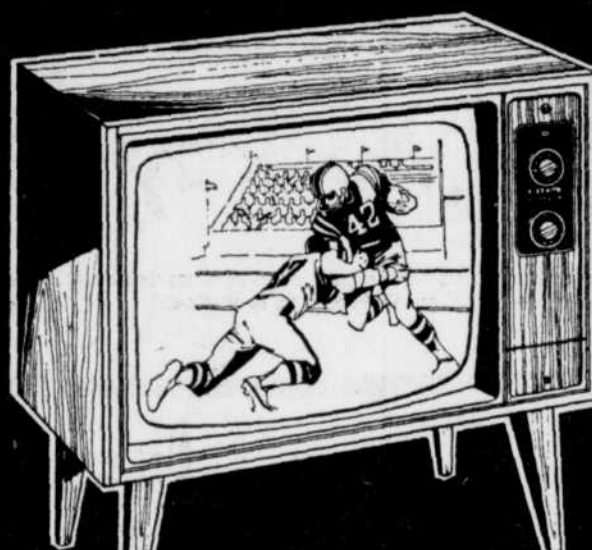


NOUVEAU EN 1976

LE SUSSEX • S2923W

Petite console solide en métal revêtu de vinyle, fini simili-noyer, avec pieds effilés assortis au meuble lui-même. Syntonisation transistorisée couvrant un vaste champ vidéo, sélecteur de postes U.H.F. à 70 canaux. CAF.

- Tube image Chromacolor.
- Chassis Titan de 300 V, tout transistorisé.
- "Sentinelle électrique" pour régler le voltage, dispositif breveté.



TOUTES VOS ÉMISSIONS
EN BELLES COULEURS.

- Durée limitée! Quantité restreinte!
- UNE OCCASION RARE
- UN BIEN BON PRIX

\$699

NOUVEL ARRIVÉ! TÉLÉCOULEUR 20 po. À BON PRIX Économisez

DURANT

LE FESTIVAL 1976

CHROMACOLOR II
TOUT TRANSISTORISÉ DE

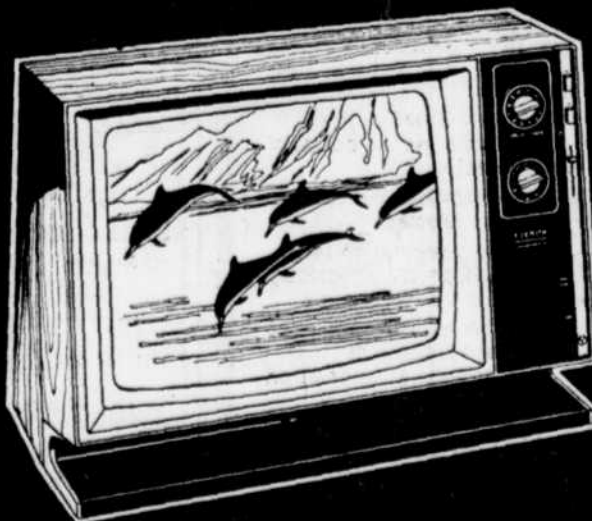


Le WARWICK • S2919W

Appareil compact de couleur vive au coffret simili-noyer, garniture de chrome. Base sculptée incorporée de couleur ébène aux accents d'argent. CAF. Réglage automatique des teintes.

- Tube image Chromacolor.
- Chassis Titan • tout transistorisé.
- "Sentinelle électrique" pour régler le voltage, dispositif breveté.

UNE RÉUSSITE TECHNIQUE!
UN PRIX SENSAS!



\$549

UNE BELLE OCCASION

CHROMACOLOR II

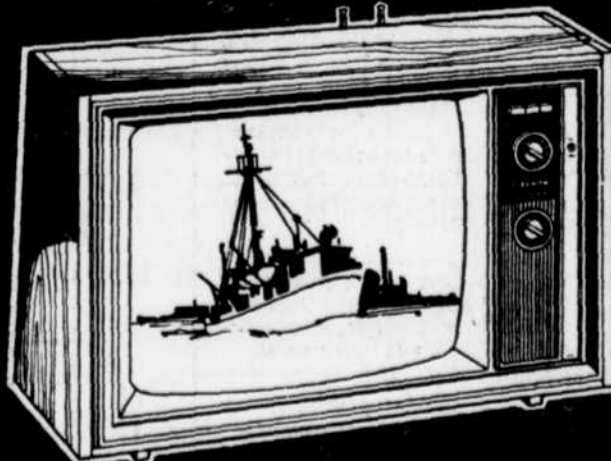
TOUT TRANSISTORISÉ



NOUVEAU EN 1976

Le SURREY • G4020W

Un Zenith de 20 po, Chromacolor II, tout transistorisé, de couleur vive. Chassis Titan de 260 V exigeant une faible puissance avec "sentinelle électrique", dispositif breveté de réglage de voltage. Tube image Chromacolor. Syntonisation transistorisée couvrant un vaste champ vidéo. Sélecteur synchrone de postes U.H.F. à 70 canaux. Commande d'accord fin. Réglage automatique des teintes. Coffret au revêtement veine bois.



\$599

LA QUALITÉ DOIT Y ÊTRE POUR QUE LE NOM SOIT APPOSÉ

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS:

Ottawa aurait été roulé par la Lockheed Aircraft

HAMILTON (PC) — Le journal "The Spectator" annonçait hier que le gouvernement fédéral avait été roulé dans un contrat de \$1 milliard avec la Lockheed Aircraft touchant l'achat de 18 avions patrouilleurs à longue portée.

Dans un article "tous droits réservés", le journal dit avoir appris que le gouvernement avait accepté de faire l'acquisition de ces appareils avec l'entente que Lockheed fournirait la majeure partie des fonds requis

pour commencer la fabrication.

Selon un informateur digne de confiance, la direction de Lockheed savait qu'elle ne pourrait trouver les \$200 mil-

lions nécessaires pour les frais initiaux. Il a ajouté que les gens de Lockheed auraient dû prévoir qu'ils ne pourraient trouver ces fonds en ce moment où la compa-

gnie tentait d'évincer une offre rivale de Boeing Co.

Le journal expose que les ennuis de Lockheed s'expli-

quent partiellement par les révélations faites aux États-Unis sur des pots-devin payés par cette compagnie à certains hauts personnages de pays étrangers — mais non

pas canadiens — afin de promouvoir ses ventes.

C'est d'ici la fin du mois que le gouvernement fédéral décidera s'il doit aller de l'avant avec un contrat de \$1

milliard conclu avec la Société Lockheed Aircraft pour la construction de 18 avions de patrouille à longue portée. M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements,

a confirmé que la difficulté principale est le financement de la commande avec la firme américaine. Mais la solution doit venir du ministère de la Défense.

avis légaux

AVIS

2e Publication
Prenez avis que le soussigné, Marcel Fortin, Jr. taxi, de Beauceville, District de Beauce, Province de Québec, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir le transfert, en faveur de Madame Carmen Toulouse-Giroux, de Beauceville, de son permis de transport par véhicule-taxi, et de sa voiture.

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande, dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première publication du présent avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Marcel Fortin, Jr.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

CITÉ DE LORETTEVILLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Greffier, que le conseil de cette municipalité, à une séance tenue en l'Hôtel de Ville, le 6 octobre 1975, a adopté le règlement numéro 827, décrétant divers travaux d'égout, d'égout et de voirie dans certaines rues de la Cité et un emprunt au montant de \$50,000 pour payer le coût desdits travaux.

AVIS PUBLIC est aussi donné que le dit règlement est actuellement déposé au bureau du Greffier, en l'Hôtel de Ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures du bureau. AVIS est aussi donné que le dit règlement:

- 1.— A été approuvé par les personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable et possédant la citoyenneté canadienne de la Cité de Loretteville, le 17 octobre 1975.
- 2.— A été approuvé par la Commission Municipale du Québec, par un arrêté en date du 14 janvier 1976.
- 3.— A été approuvé par le Ministère des Affaires municipales, par un arrêté en date du 14 janvier 1976 et le dit règlement entrera en vigueur après la publication dudit avis.

Donné sous mon seing à Loretteville, ce 2 mars 1976.

Gilles Martel
Greffier



CITÉ DES SEPT-ÎLES

APPEL D'OFFRES

ÉGOUT COLLECTEUR

CONTRAT 132-AC

SOUSSION "B": TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUSSION "B" — CONTRAT 132-AC" et adressées au bureau du soussigné seront reçues jusqu'à 2:00 heures P.M. (heure en vigueur) le lundi 29 mars 1976 pour être ouvertes le même jour à 2:00 heures P.M. (heure en vigueur), pour les travaux suivants:

CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉGOUT COLLECTEUR DANS LA CITÉ DES SEPT-ÎLES.

étendue des travaux se résume approximativement comme suit:

Sanitaire:

300 pieds linéaires de 10" diamètre, cl. 2400

205 pieds linéaires de 20" diamètre, cl. 100

1,125 pieds linéaires de 24" diamètre, cl. 150

1,275 pieds linéaires de 24" diamètre, cl. 100

1,190 pieds linéaires de 30" diamètre, cl. 150

2,110 pieds linéaires de 30" diamètre, cl. 100

4,000 pieds linéaires de 36" diamètre, cl. 100

1,725 pieds linéaires de 36" diamètre, cl. 150

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les Ingénieurs-Consul Maloney, Charbonneau, Moffatt & Associés.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des ingénieurs ci-haut mentionnés à compter du jeudi 4 mars 1976 au 520, rue Otis, Sept-Îles, le tout contre un dépôt de cent dollars (\$100) qui sera remboursé au soumissionnaire sur remise des plans et devis en bon état et à la satisfaction des ingénieurs, dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Les soumissions par télégramme ne seront pas acceptées et les soumissionnaires ne pourront réviser leur soumissions par téléphone.

Pour être considérées, les soumissions (l'original et deux (2) copies) devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une Banque Canadienne à Chartre ou d'une Caisse Populaire à l'ordre de la Cité des Sept-Îles ou d'un bon de soumission égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur devra joindre, à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une Compagnie d'Assurances reconnue, garantissant que ladite Compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi, un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'œuvre et des services. Le défaut de joindre ce cautionnement entraînera le rejet de la soumission. Le cautionnement et la lettre d'intention devront être valides pour quatre-vingt-dix (90) jours.

La Cité des Sept-Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Georges Belanger,
Greffier de la Cité,
Cité des Sept-Îles,
546, avenue Dequena,
Sept-Îles, P.Q.

MIRACLE MART

Économisez jusqu'à 43% sur ces articles pour le foyer!



Esmond

Economisez jusqu'à 25%!
Couvre-lit et tentures "Scotian"
Ord. 11.99 Notre prix de vente 8.99
Tentures 50 x 63 po. Ord. 16.99 Notre prix de vente 12.99

Un mélange 88% Acrilan (acrylique) et 12% nylon, lavable, fait au Canada par Esmond Mills. Fini "Permatron". Couleurs variées.
Couvre-lit jumeau 80 x 110 po. Ord. 15.99 12.99 ch.
Couvre-lit double 90 x 110 po. Ord. 16.99 13.99 ch.
75 x 63 po. Ord. 24.99 19.99 la paire
100 x 63 po. Ord. 30.99 25.99 la paire



Economisez 20%!
Couverture "Bordeaux" Esmond
Mélange 97% acrylique et 3% nylon, fini "perma nap". Faite au Canada. Couleurs variées.
72 x 90 po. Ord. 9.99 7.99 chacune
85 x 90 po. Ord. 12.99 9.49 chacune



Couverture thermique "Loomaire"
100% Orlon® acrylique, faite au Canada par Esmond Mills. Lavable. Fini "perma nap". Couleurs variées. 72 x 90 po. Ord. 9.99 7.99 chacune



Economisez jusqu'à 25%!
Edredon en crêpe français
Bourre de polyester, couverture en crêpe lustré, motif floral en couleurs variées. Lavable et séchant vite.
72 x 84 po. Ord. 19.99 11.99 chacun



Oreillers en plumes, prix d'économies!
Plumes de poulets et d'oies aquatiques, couverture ne laissant pas passer les plumes, motif de fleurs et de rayures. 20 x 26 po. Ord. 5.49 Notre prix de vente 2.75



Draps sans repassage Dan River, motif de carreaux ou de roses

Jumeau-housse 39 x 75 po. Jumeau-plat 66 x 104 po. Ord. 7.49 Dans l'mille 4.49 chacun
Double-housse 54 x 75 po. Double-housse 81 x 104 po. Ord. 7.99 chacun Dans l'mille 5.49 chacun
Taies d'oreillers 42 x 36 po. Ord. 3.99 Dans l'mille 3.69 la paire

Egayer votre chambre tout en économisant avec ce superbe article dans l'mille! 50% coton, 50% polyester, ces draps et taies ne nécessitent aucun repassage et se relèvent pratiquement infroissables à l'usage. Les draps-housse ont des élastiques aux coins pour un meilleur ajustement. Motif de carreaux en bleu, jaune ou vert. Motif de roses en rose, bleu ou ton or.

Linge de maison

Prix en vigueur du mercredi 10 mars au samedi 20 mars, jusqu'à épuisement de la marchandise.

MIRACLE MART



ça fait partie de votre monde

Les Galeries Charlesbourg,
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h



Serviettes "Empress" de Caldwell
Débarbouillette 12 x 12 po. Ord. 1.49 Notre prix de vente .99 ch.
Essuie-mains 15 x 25 po. Ord. 2.99 Notre prix de vente 1.99 ch.
Serviette de bain 22 x 44 po. Ord. 5.29 Notre prix de vente 2.99 ch.

Coton éponge rasé, très absorbant, bordure tissée et frangée. Brun, ton or, bleu, orchidée, ivoire.



Serviettes "Rambling Rose" Caldwell
Débarbouillette 12 x 12 po. Ord. 1.19 Notre prix de vente .89 ch.
Essuie-mains 15 x 25 po. Ord. 2.39 Notre prix de vente 1.79 ch.
Serviette de bain 22 x 44 po. Ord. 3.69 Notre prix de vente 2.69 ch.

Coton éponge rasé, très absorbant. Charmant motif de roses sur fond bleu, rose, jaune ou champagne.



Nappes en vinyle à motifs variés
Elles se nettoient en un tournemain. Attrayants motifs variés et tons unis. Variété de couleurs.
52 x 52 po - 52 x 70 po - 52 x 90 po - 60 pouces (ronde). 3.99 chacune



Economisez 1^{er}!
Housse à matelas coussinée
Housse en coton blanc, modèle emboutissant sans coutures. Bourre de polyester.
Double: 54 x 76 po. Ord. 9.97 5.99 chacun



Ensemble 4 pièces haute mèche
Polyester et viscose. Tapis ovale 19 x 31 po.; couvre-abattant et couvre-réservoir en 2 pièces. Couleurs variées. Ord. 11.99 Notre prix de vente 8.99 l'ensemble

- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile
- Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!